



Stratégie de communication dans le domaine du

changement climatique & des forêts au Mali

Bamako,
septembre 2019



GLOSSAIRE

Agroécologie: Démarche scientifique qui étudie attentivement les phénomènes biologiques et qui combine développement agricole et protection de l'environnement.

Agroforesterie: Forme d'agriculture associant la sylviculture à la culture céréalière ou à l'élevage ou encore, quand c'est possible, les trois à la fois.

Atténuation des changements climatiques ou mitigation: Concept qui renvoie à l'ensemble des mesures qui visent à s'attaquer aux causes du changement climatique. Elles concernent par exemple les actions qui visent à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Adaptation au changement climatique: Ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse aux événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, pluies torrentielles, tornades) afin d'atténuer les effets néfastes de ces événements climatiques ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.

Biomasse: La masse totale de toutes les espèces vivantes dans un milieu naturel donné.

Boisement: Activité d'origine humaine qui consiste à convertir en forêt une terre qui n'était pas une forêt depuis au moins 50 ans.

Bois énergie: Type d'énergie qui utilise la biomasse constituée par le bois. Il s'agit essentiellement de l'utilisation du bois et du charbon en tant que combustible et, dans une moindre mesure, en tant que source de combustion. Souvent caractérisée comme énergie polluante, il peut s'agir d'une énergie renouvelable si le bois est produit par une gestion durable des forêts.

Bois d'œuvre: Bois utilisé à d'autres fins que le chauffage.

Changement climatique: Désigne l'ensemble des variations climatiques en un endroit donné au cours du temps. Ce sont les changements de climat qui découlent directement ou indirectement d'une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observé au cours des périodes comparables.

Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC): Convention mettant en place un cadre global de l'effort intergouvernemental pour faire face au défi posé par le changement climatique.

Convention locale de gestion des ressources naturelles: Tout accord, écrit ou non, entre deux ou plusieurs acteurs au niveau local définissant les règles d'accès ou d'utilisation de ces ressources naturelles, en vue de leur conservation et de leur exploitation rationnelle et durable.

Crédit carbone: Unité correspondant à une tonne d'équivalent CO₂ sur les marchés du carbone.

Développement durable: Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs; un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Éducation environnementale: Formation orientée à l'enseignement du fonctionnement des milieux naturels afin que les êtres humains puissent s'y adapter sans nuire à la nature.

Effet de serre: Élévation de la température de la basse atmosphère liée au rejet des gaz issus de l'activité industrielle qui emprisonnent la chaleur du soleil. L'effet de serre est dû à la présence de gaz à effet de serre contenus dans l'atmosphère.

Gaz à effet de serre (GES): Émanation volatile naturelle ou industrielle qui contribue au réchauffement de la planète en modifiant l'atmosphère. Les six principaux gaz à effet de serre d'origine humaine sont le gaz carbonique (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les per fluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Gestion durable des terres: Système d'utilisation des terres qui, par des pratiques de gestion appropriées, permet à ses utilisateurs de maximiser les avantages procurés par les terres, tout en préservant les ressources naturelles ou en renforçant leurs fonctions de soutien écologique.

Inventaire forestier: Consiste à évaluer la richesse forestière dans une parcelle à un moment donné. En plus de l'espèce et du diamètre de chacun des arbres inventoriés, d'autres paramètres peuvent être relevés, comme la hauteur du peuplement, la végétation herbacée, etc.

Plan d'actions de communication: Un document de planification de la communication plus ou moins détaillé reprenant l'ensemble des actions prévues pour promouvoir une thématique, un organisme, un produit, un événement. Le plan d'actions de communication se distingue du plan média qui est exclusivement publicitaire (également appelé plan de communication).

Planter sans arrosage (PLASA): Technique de plantation d'arbres en saison sèche capable de réduire considérablement la fréquence d'arrosage du plant, tout en maintenant à la hausse le taux de survie et de croissance.

Protocole de Kyoto: Accord international visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et qui vient s'ajouter à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques dont les pays participants se rencontrent une fois par an depuis 1995.

Mécanisme de développement propre : Mécanisme économique de la finance du carbone élaboré dans le cadre du protocole de Kyoto.

Mise en défens. Technique qui consiste à mettre au repos des surfaces dégradées afin d'y favoriser la restauration de l'écosystème (définition FAO). Dans le cadre de la création d'une forêt communautaire, la mesure consiste à mettre une parcelle déterminée dans un cadre légal approprié.

Régénération naturelle assistée (RNA) : Pratique consistant à épargner et à entretenir dans la parcelle de culture, les régénérations naturelles spontanées à des densités désirées. Les jeunes RNA font l'objet de matérialisation (peinture, piquet, bandeau) pour éviter leur prélèvement lors de travaux des champs.

Résilience : Capacité d'une personne ou d'un écosystème à surmonter les chocs ou le stress et à pouvoir retrouver son état initial, voire à développer des systèmes plus durables.

Savoir local : Ensemble des connaissances acquises par une population locale par l'accumulation d'expériences et l'interprétation de l'environnement dans une culture donnée. (Warren, 1993).

Savoir scientifique : Ensemble des connaissances formelles ou techniques qui sont standardisées, uniformisées et formalisées, transmises par des agents extérieurs pour autrui.

Séquestration du carbone : Captage et stockage du carbone de l'atmosphère dans des puits de carbone (comme les océans, les forêts et les sols) par le biais de processus physiques et biologiques tels que la photosynthèse.

Stratégie de communication : Un document stratégique assorti aux plans d'actions de communication qui vise la promotion d'une thématique, d'un organisme, d'un produit, d'un événement. Le questionnement qui précède toute stratégie de communication est le suivant : Qui dit quoi, à qui, dans quel objectif, avec quoi, quand, où, avec quels moyens et suivant quelles démarches ou approches.

Ce document a été élaboré avec l'aide de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'AGRECO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

MOT D'INTRODUCTION

La présente stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts (2019) a été élaborée dans le cadre du programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2, financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Mali. L'amélioration de la communication climatique est un des quatre objectifs spécifiques de ce programme.

Le présent document est destiné à améliorer la compréhension du phénomène du changement climatique et l'appropriation adéquate des mesures d'atténuation et d'adaptation. Il est le fruit d'un processus d'écriture participative qui a impliqué une trentaine d'auteurs issus de plusieurs structures du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD), des points focaux du Système National de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE), des médias maliens, de la société civile, des partenaires de développement et des institutions de recherche concernés par la thématique.

Les destinataires de cette stratégie sont nombreux :

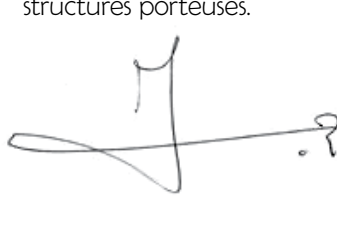
- Au niveau étatique, le document veut apporter un soutien à l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable et la Direction Nationale des Eaux et Forêts en tant que partenaires directs du programme, aux points focaux du SNGIE, au Comité National Changements Climatiques dans son rôle de négociateur national et aux structures ayant participé aux ateliers d'élaboration de la stratégie et d'écriture des plans d'actions de communication ;
- En direction du MEADD, la stratégie espère proposer un canevas qui, dans l'avenir, pourra contribuer à développer une stratégie nationale de communication dédiée spécifiquement aux changements climatiques ;
- Aux médias maliens et les autres communicateurs partenaires au développement, la stratégie souhaite fournir de l'information récente sur le sous-secteur forêt et les changements climatiques et faciliter la création de partenariats de communication ;
- Enfin, aux collectivités territoriales, à la société civile, aux institutions de recherche, aux projets et programmes de développement et aux partenaires techniques et financiers concernés par la thématique, le document veut permettre d'accéder à une information utile et de proposer des plans d'actions qui contribuent à inverser la tendance à la déforestation.

Le Gouvernement du Mali et les partenaires au développement œuvrant dans le domaine du changement climatique se sont engagés à renforcer l'appropriation des enjeux climatiques au Mali à tous ces niveaux et à redynamiser ou créer des cadres de concertation chargés de la communication climatique. Les partenaires au développement se sont engagés à asseoir une communication climatique et forestière envers le monde rural qui est régulière et inscrite dans la durée.

La présente stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts n'aurait pas pu voir le jour sans les encouragements, les appuis et les contributions de nombreuses personnes et structures.

Au nom du Gouvernement du Mali, j'adresse mes sincères remerciements à la Délégation de l'Union Européenne au Mali pour l'appui financier et technique ainsi qu'au programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2 pour l'initiative d'accompagner la communication climatique et forestière. Je remercie également toutes les structures techniques de l'État et toutes les personnes impliquées de loin ou de près dans l'élaboration du présent document.

Je souhaite que cette stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts vous soit utile et que les plans d'actions de communication se réalisent avec la meilleure collaboration de l'ensemble des structures porteuses.



Housseïni Amion GUINDO

**Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement
et du Développement Durable**

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Considérant le plan stratégique sur les forêts (2017-2030) du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), visant à enrayer et à inverser la tendance à la déforestation et à la dégradation des forêts et à faire de la gestion durable des forêts, la pierre angulaire du développement durable;

Considérant la volonté du Gouvernement du Mali de respecter les engagements en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de contenir le réchauffement d'ici 2100 à +1,5 °C, et d'adoption des nouvelles mesures, infrastructures et activités humaines qui permettent de s'adapter aux effets des GES déjà émis;

Considérant l'importance et la place accordée à la problématique du changement climatique dans le cadre de la coopération de développement entre l'Union Européenne et le Gouvernement du Mali, ayant abouti à l'accord de financement de AMCC+ relatif au financement de la deuxième phase de AGCC Mali phase 2;

Considérant la participation active de plusieurs organisations et institutions à travers plusieurs ateliers d'échanges sur l'élaboration de la stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts au Mali afin de capitaliser et de diffuser les bonnes pratiques de foresterie et d'adaptation aux effets des changements climatiques;

Considérant que la communication climatique au Mali est un domaine d'attention relativement récent, qui n'est régi par une stratégie nationale spécifique et qui connaît une mobilisation des ressources financières encore timide;

Considérant que les populations du Mali sont insuffisamment informées sur l'importance économique, écologique et social de l'arbre, le transfert des compétences vers les collectivités territoriales en matière de gestion des forêts, la législation forestière, les alternatives à la coupe du bois, les bonnes pratiques en matière de lutte contre les feux de brousse et d'autres mesures de gestion durable des terres modérant ainsi, le changement de comportement cherché;

Nous, participants à l'atelier de validation de la stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts du 11 juillet 2019 à Bamako, nous nous engageons à soutenir la promotion, la diffusion et la mise en œuvre de la présente stratégie de communication.

Fait à Bamako, le 11 juillet 2019
Au nom des participants



Modibo SACKO

Conseiller chargé du changement
climatiques au Ministère de
l'Environnement, de l'Assainissement et du
Développement Durable

TABLE DE MATIÈRES

MOT D'INTRODUCTION	1
DÉCLARATION D'ENGAGEMENT	2
Acronymes	5
Figures	7
Résumé	8
1. INTRODUCTION	9
1.1 Contexte de l'élaboration de la stratégie	9
1.2 Méthodologie	10
1.3 Mise en œuvre, suivi et destinataires	12
2. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, C'EST QUOI ?	13
2.1 Émissions des gaz à effet de serre	13
2.2 Impact du réchauffement climatique	15
2.3 Engagements pour réduire le réchauffement climatique	15
2.4 Atténuation, adaptation et puits de carbone	17
3. CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MALI	18
3.1 Éléments de contexte	18
3.2 Le climat et son évolution au Mali	19
3.3 Impact de l'évolution du climat sur l'environnement au Mali	21
3.4 Corrélation entre les changements climatiques, l'économie et le social au Mali	22
3.5 Contexte politique, cadre institutionnel et législation	27
3.6 Trois secteurs prioritaires de la CDN du Mali	30
4. COMMUNICATION CLIMATIQUE & FORESTIÈRE AU MALI	33
4.1 Analyse de la situation	33
4.2 Constats à retenir	40
5. AXES PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION CLIMATIQUE & FORESTIÈRE	42
6. PLANS D'ACTIONS DE COMMUNICATION CLIMATIQUE ET FORESTIÈRE	46
6.1 Plans d'actions retenus	46
6.2 Fiches résumées des plans d'actions de communication retenus	49
Remerciements	61
Références	62

Acronymes

ABFN	Agence du Bassin du Fleuve Niger	DCAT	Département Conventions, Accords et Traités
ABN	Autorité du Bassin du Niger	DEPSE	Division Études, Programmation et Suivi Évaluation
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable	DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
AER	Agence des Énergies Renouvelables	DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
AGCC Mali	l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique	DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances
AGRECO	Bureau d'étude belge	DNAT	Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire
AKVO	NGO néerlandais travaillant avec des nouvelles technologies	DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et l'Électrification Rurale	DNE	Direction Nationale de l'Énergie
AMCC+	Alliance Mondiale contre le Changement Climatique	DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
ANEJ	Réseau des Journalistes Africains de l'Environnement	DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
APROFEM	Association pour la Promotion de la Femme et de l'Enfant au Mali	DNM	Direction Nationale de la Météorologie
ASNaCC	Projet Appui à la mise en œuvre de la Stratégie d'adaptation aux Changements Climatiques	DNP	Direction Nationale de la Pêche
ATI	Assistante technique internationale	DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
AVDR	Association des Volontaires pour le Développement Rural	DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	DRCA	Département Renforcement des Capacités des Acteurs
BACD	Bureau d'Accueil, Communication et Documentation	DRS	Défense et Restauration des Sols
BM	Banque Mondiale	DUE	Délégation de l'Union Européenne
CARE Mali	ONG internationale	ENABEL	Coopération Belge
CAT	Changements d'affectation des terres	ERSAP	Élargissement du Réseau du Système des Aires Protégées
CC	Changement climatique	FAO	Food and Agriculture Organisation
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques	FCM	Fonds Climat Mali
CDN	Contribution déterminée au niveau national	FED	Fonds Européen de Développement
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest	FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
CES	Conservation des eaux et des sols	FMI	Fond Monétaire International
CGIF	Centre de Gestion d'Information Forestière	FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	FONABES	Schéma directeur d'approvisionnement en combustibles domestiques de Bamako
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement	FVC	Fonds Vert Climat
CNCC	Comité National Changement Climatique	GAAS Mali	Groupe d'Animation Action au Sahel Mali
CNE	Conseil National de l'Environnement	GAGE	Programme Génération d'Avantages Globaux pour l'Environnement
CO2	Gaz carbonique	GdM	Gouvernement du Mali
CONFED	Cellule d'appui de l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement	GEDEFOR	Programme de Gestion Décentralisée des Forêts
COP	Conférence des Parties	GES	Gaz à effet de serre
CPS	Cellule de Planification et de Statistique	GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable	GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
CSEVCC	Cadre stratégique pour une économie verte et résiliente aux changements climatiques	GNT/GDF- CF	Groupe National de Travail sur la Gestion Durable de Forêts et la Certification Forestière
CSI GDT	Cadre stratégique pour une gestion durable de terres	IEC	Information, éducation et communication

IED	Innovation Énergie Développement	SEEUDE	Secteur Eau, Environnement, Urbanisme et Domaine de l'État
IER	Institut d'Économie Rurale	SIFOR	Système d'Information Forestier
IPE	Initiative Pauvreté Environnement	SNAP	Stratégie nationale des aires protégées
INSTAT	Institut National de la Statistique	SNB	Stratégie nationale de la biodiversité
kTéq	Kilo tonne équivalent en CO2	SNCC	Stratégie nationale en matière de changements climatiques
MAECIA	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération internationale et de l'Intégration africaine	SNIE	Système National de Gestion de l'Information Environnementale
Mali Folke Center	ONG danoise	TCN	Troisième communication nationale sur les changements climatiques
MDP	Mécanismes de développement propre	UGMV	Unité Grande Muraille Verte
MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable	URTEL	Union des Radios et Télévisions Libres du Mali
MEE	Ministère de l'Énergie et de l'Eau		
MENC	Ministère de Économie Numérique et de Communication		
MH4	Méthane		
MNV	Mesure, notification et vérification		
ODD	Objectif de développement durable		
OMVS	Organisation pour la Mise en valeur du fleuve Sénégal		
ONG	Organisation non gouvernemental		
ORTM	Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali		
PANA	Plan d'action national d'adaptation aux effets des changements climatiques		
PDESC	Plan de développement économique et social et culturel		
PEALCD	Programme environnemental d'appui à la lutte contre la désertification		
PEP	Profil environnemental pays		
PFN	Politique forestière nationale		
PFNL	Produits forestiers non ligneux		
PGRNCC	Projet de Gestion des Ressources Naturelles et Changements Climatiques		
PIB	Produit intérieur brut		
PLASA	Planter sans arrosage		
PNAE	Plan national d'action environnementale		
PNCC	Politique nationale en matière de changements climatiques		
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement		
PNZH	Politique nationale des zones humides		
PTF	Partenaires financiers et techniques		
RNA	Régénération naturelle assistée		
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation		
SDR	Secteur du Développement Rural		
SED	Stratégie énergie domestique		

Figures

- Figure 1:** Réchauffement en 2006-2015 par rapport à la période préindustrielle
- Figure 2:** L'effet de serre expliqué en images
- Figure 3:** Répartition des émissions mondiales des GES, année de base 2010
- Figure 4:** Impact du réchauffement climatique à +1,5 °C et +2 °C
- Figure 5:** Double rôle des forêts dans le cycle carbone
- Figure 6:** Végétation du Mali
- Figure 7:** Occupations potentielles des sols au Mali
- Figure 8:** Population nationale et sa part urbaine; prévisions pour 2025
- Figure 9:** Localisation de la croissance urbaine au Mali
- Figure 10:** Unités éco-climatiques du Mali et variations des isohyètes pour l'Afrique de l'Ouest
- Figure 11:** Risque et vulnérabilité liés à la sécheresse
- Figure 12:** Risque lié aux inondations à l'échelle du Cercle
- Figure 13:** Approvisionnement énergétique au Mali
- Figure 14:** Analyse des incitations et pénalisations pour le mil et le sorgho au Mali
- Figure 15:** L'arbre, pilier du système agrosylvopastoral
- Figure 16:** Émissions de GES par type de gaz en 2010 en kTéq-CO₂
- Figure 17:** Émissions/absorptions de GES par secteur en 2010
- Figure 18:** Total des émissions et absorptions de GES au Mali en 2010
- Figure 19:** Synthèse des trois secteurs prioritaires: évolution de GES de 2015 à 2100 en kTéq-CO₂ selon trois scénarii
- Figure 20:** Programmes d'investissement prioritaires 2030 dans le secteur changement d'affectation des terres et des zones forestières
- Figure 21:** Inventaire forestier des Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou et de 2 communes tests par Région
- Figure 22:** Liste non exhaustive des canaux/outils de communication climatique et forestière au Mali
- Figure 23:** Plans d'actions de communication prioritaires identifiés par les structures impliqués dans l'élaboration de la présente stratégie de communication
- Figure 24:** Contribution des plans d'actions retenus aux résultats attendus de communication climatique et forestière par secteur prioritaire de la CDN du Mali
- Figure 25:** Structuration plateforme Jirikoro: public ciblé, niveau, besoin d'information et canaux de communication indiqués

Résumé

La présente stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts a été élaborée dans le cadre du programme **Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2 (AGCC Mali 2)**, financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Mali.

Sa réalisation, conduite selon un processus inclusif, a impliqué une trentaine d'auteurs issus du Ministère de l'Environnement et d'autres structures étatiques, des médias, de la société civile, des partenaires de développement et des institutions de recherche et a associé des nombreux acteurs actifs dans la communication climatique et forestière.

La stratégie se présente en trois parties :

- Le contexte, la thématique et la méthode d'écriture participative utilisée pour réaliser le présent document.
- Les enjeux actuels dans le domaine du changement climatique et des forêts au Mali et les axes prioritaires de communication retenus.
- Les plans d'actions de communication, élaborés par les auteurs.

Les points d'ancrage stratégiques de la stratégie de communication sont la contribution déterminée au niveau national (CDN, 2016)¹ et la politique forestière nationale (PFN, 2017).

L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), de par son mandat de diffusion de l'information liée aux changements climatiques et à l'environnement, est la structure d'ancrage.

La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF), en charge de la protection du domaine forestier et faunique, le reboisement et la restauration des sols et de conservation des eaux, est la structure porteuse de la communication forestière.

En termes de résultat, la stratégie veut permettre aux partenaires directs du programme et aux acteurs de développement concernés :

- d'obtenir une meilleure compréhension des enjeux liés au changement climatique & forêts ;
- de s'approprier des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;
- d'améliorer la collecte et la transmission des données sur le changement climatique & forêts permettant la mise en œuvre des engagements stratégiques du pays ;
- de renforcer le partenariat dynamique dans ce domaine, et
- de faciliter la diffusion de l'information et le transfert de connaissances permettant de préserver les ressources forestières et de renverser la tendance à la déforestation.

¹ La CDN a été remise officiellement à la UNFCCC en 2016. C'est un document vivant qui est constamment révisé dans le cadre du partenariat CDN.



1 Introduction

1.1 Contexte de l'élaboration de la stratégie

Au niveau de la coopération au développement de l'Union Européenne (UE), les actions liées au développement durable telles que décrites dans l'Agenda 2030, ainsi que celles appuyant les pays à mettre en œuvre leur contribution déterminée au niveau national (CDN), sont jugées prioritaires.

C'est en raison de cette importance du changement climatique, et dans le cadre de leur coopération de développement, que l'UE et le Gouvernement du Mali ont obtenu l'accord de l'AMCC² relatif au financement de la deuxième phase du programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali, l'AGCC Mali 2 (2017 - 2023).

AGCC Mali 2 a pour objectif global de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles du Mali en réponse aux enjeux liés au changement climatique, particulièrement dans le sous-secteur forêt. Il vise une atteinte progressive des cibles des objectifs de développement durable (ODD) n°13 : « *mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions* » et n°15 : « *préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à leur exploitation durable* ».

L'amélioration de la communication dans le domaine du changement climatique et des forêts est un des quatre objectifs spécifiques à réaliser dans le cadre de ce programme³. La volonté de travailler dans ce domaine vient suite aux insuffisances de communication et de partenariat dynamique constatés par la mission d'évaluation finale du programme dans sa première phase. Ces insuffisances rendent difficile la compréhension du phénomène du changement climatique et l'appropriation adéquate des mesures d'atténuation et d'adaptation.

L'élaboration du présent document de stratégie de communication assorti des plans d'actions est la réponse du programme à ces constats.

Il a été conçu lors des ateliers d'analyse diagnostique et d'écriture participative, regroupant des auteurs issus des médias maliens, de la société civile, des partenaires au développement, des institutions de recherche, des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) et d'autres Ministères concernés par la thématique. Une assistance technique internationale a été mise à disposition par le programme pour encadrer le processus (voir 1.2).

2 Alliance Mondiale contre le Changement Climatique + (<http://www.gcca.eu/fr>) a été lancée en 2014 faisant suite à l'AMCC mise en place en septembre 2007 entre l'UE et les pays en voie de développement les plus vulnérables au changement climatique.

3 Pour plus d'information sur le programme AGCC Mali 2, voir la couverture dépliable du présent document.

1.2 Méthodologie

Le processus d'élaboration de la stratégie a été inclusif et s'est fait par étape.

1) DIAGNOSTIC INITIAL

Un diagnostic de la communication dans le domaine du changement climatique et des forêts a été effectué par l'assistante technique internationale (ATI), en collaboration étroite avec le programme AGCC Mali 2 et ses partenaires directs.

À partir de la question : « *qui dit quoi à qui, dans quel objectif, avec quoi, quand, où, avec quels moyens et suivant quelles démarches ou approches ?* » la collecte des données a porté sur les politiques et stratégies en cours, la circulation d'informations environnementales, les synergies existantes en matière de communication climatique et forestière et les besoins en partenariat, en transfert de connaissances et en renforcement des capacités. Le diagnostic a permis de définir l'ancrage de la stratégie et les axes d'intervention prioritaires.

2) ATELIER DE LANCEMENT

L'atelier de lancement a eu lieu le 10 juillet 2018 à Bamako, sous la présidence de Monsieur Seydou Keita, conseiller technique au MEADD. Il a regroupé 55 représentants issus d'une vingtaine de structures en charge des questions liées à la communication climatique et forestière. L'atelier comportait des présentations sur la communication environnementale⁴ et des travaux de groupe autour des axes prioritaires identifiés lors du diagnostic initial.

En termes de résultat, l'atelier a permis d'établir un bilan des problématiques liées à la communication et la diffusion de l'information climatique et forestière, de valider les axes prioritaires et d'obtenir l'adhésion des participants à l'initiative d'élaborer la présente stratégie de communication. L'atelier a été relayé dans un document de synthèse, dans la presse et sur la télévision nationale⁵.

3) ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE ET SES PLANS D' ACTIONS

Huit ateliers d'écriture participative ont été organisés entre le 8 et le 25 octobre 2018 dans les locaux de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) et de l'AGCC Mali 2. Ils ont regroupé 58 participants impliqués dans la communication venant de la société civile, des médias, des services techniques et des partenaires au développement.



Les ateliers avaient pour objectif de renforcer les capacités des participants en matière d'écriture thématique et d'identifier des plans d'actions de communication pertinents à réaliser dans le domaine du changement climatique et des forêts.

Les ateliers ont démarré avec un module de formation sur la communication thématique et une introduction du tronc commun de la stratégie. Ensuite, les participants ont été invités à lister des plans d'actions de communication prioritaires et faisables qui contribuent à réaliser les engagements de la CDN et de la PFN. Les participants, répartis en groupes de travail, ont entamé l'écriture des fiches de rédaction thématiques.

En termes de résultat, les ateliers ont permis d'obtenir une compréhension commune du concept et des enjeux en matière de communication climatique et forestière. 15 plans d'actions ont été identifiés et un document de travail a été rédigé, avec un planning pour l'envoi et la relecture des fiches de rédaction.

⁴ Les présentations ont porté sur : l'appui du programme AGCC Mali 2 à la communication ; l'importance de la communication sur le changement climatique, AEDD ; la stratégie de communication de la DNEF ; le SNGIE ; ériger le SIFOR en Centre de Gestion d'Information Forestière ; créer une plateforme qui centralise l'information.

⁵ <http://news.abamako.com/v/61314.html>

4) RÉÉCRITURE DES PLANS D' ACTIONS DE COMMUNICATION

Un atelier d'avancement s'est tenu du 20 au 22 février 2019 à Koulikoro sous la présidence de Monsieur Cheikh Amadou Dia, conseiller chargé de la communication au MEADD. Il a regroupé 38 participants associés à l'écriture des plans d'actions de communication identifiés. L'atelier avait pour objectif de s'assurer de l'alignement des plans d'actions avec le tronc commun de la stratégie et d'avancer leur rédaction.

En termes de résultat, 12 plans d'actions de communication ont été retenus sur base de leur pertinence et la rédaction des plans d'actions a connu une avancée importante. L'atelier a été relayé dans un document de synthèse et un article dans la presse locale⁶.

Le processus itératif de rédaction des plans d'actions s'est poursuivi entre mars et mai 2019.

5) ATELIER DE VALIDATION

Un atelier de validation technique de la présente stratégie s'est tenu le 11 juillet 2019 à Bamako sous la présidence de Monsieur Modibo Sacko, conseiller chargé du changement climatique au MEADD. L'atelier a regroupé 60 participants représentant des Directions centrales, des Agences et des Cellules en charge de l'Environnement et des Changements Climatiques, les représentants des Instituts d'Enseignement Supérieur, de Formation et de Recherche, les partenaires techniques et financiers, les représentants et communicateurs des projets et des programmes, les représentants de l'association des Maires du Mali, les représentants de la société civile et les représentants de la presse écrite et audiovisuelle.

En termes de résultat, l'atelier a permis de collecter les ajustements et les propositions d'amélioration du document et les plans d'actions y afférent, d'élaborer une déclaration d'engagement commune à intégrer au document et la validation technique du contenu. L'atelier a été relayé dans la presse et sur la télévision nationale⁷.



⁶ <http://www.meguetaninfos.com/changement-climatique-les-acteurs-a-koulikoro-pour-poursuivre-la-mise-en-place-de-la-strategie-de-communication/>

⁷ https://www.youtube.com/watch?v=_RIRHlyPO0A&t=85s

1.3 Mise en œuvre, suivi et destinataires

La durée de la mise en œuvre de la présente stratégie de communication est de trois ans. Elle couvrira la période d'octobre 2019 à octobre 2023, en alignement avec la durée du programme AGCC Mali 2. La mise en œuvre de la stratégie est assurée par l'AGCC Mali 2, en étroite collaboration avec des structures auteurs des plans d'actions de communication. Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie est assuré par le programme et ses partenaires directs.

Les destinataires de cet ouvrage sont nombreux. Il y a d'abord les partenaires directs du programme, l'AEDD et la DNEF⁸. Il y a également la vingtaine de structures ayant participé aux ateliers dont sont issus les auteurs des plans d'actions de communication⁹.

Ensuite, au niveau étatique, le présent document de stratégie de communication veut apporter un soutien aux points focaux du Système National de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE) et au Comité National Changement Climatique (CNCC) dans son rôle de négociateur national. En direction du MEADD, la stratégie espère proposer un canevas qui, dans l'avenir, pourra contribuer à développer une stratégie nationale de communication dédiée spécifiquement aux changements climatiques.

Aux médias maliens et aux autres communicateurs partenaires au développement, la stratégie souhaite fournir de l'information récente sur le sous-secteur forêt et les changements climatiques et faciliter la création de partenariats de communication.

Finalement, l'ouvrage veut permettre aux collectivités territoriales, à la société civile, aux institutions de recherche, aux projets et programmes de développement et aux partenaires techniques et financiers concernés par la thématique, d'accéder à une information utile et de proposer des plans d'actions qui contribuent à inverser la tendance à la déforestation.

⁸ Plus spécifiquement, le département renforcement des capacités des acteurs et le Système National de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE) au niveau de l'AEDD et le bureau accueil, communication et documentation, la division études, programmation et suivi-évaluation et la cellule de gestion du système d'information forestière (SIFOR) au niveau de la DNEF.

⁹ Voir la liste complète dans la couverture dépliable du présent document.

2. Le changement climatique, c'est quoi ?

2.1 Émissions des gaz à effet de serre

MOINS DE DIX ANS. C'est le temps qui reste pour réduire drastiquement les émissions des gaz à effet de serre ou GES¹⁰. L'ultimatum a été fixé par les scientifiques du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) dans leur dernier rapport d'octobre 2018 visant à endiguer le réchauffement du climat à **1,5°C d'ici la fin du siècle**.

D'après le rapport du GIEC, en 2016, le taux de concentration du principal GES dans l'atmosphère, à savoir le gaz carbonique ou CO₂, avait atteint un record avec 403,3 parties par million (ppm). En 2018, ce taux a crû de nouveau d'environ 2,5 ppm par an. Les observations de surface témoignent d'une même hausse inquiétante des émissions de CO₂ et d'autres GES. Et ces calculs prennent encore insuffisamment en compte les émissions de CO₂ dues aux changements d'affectation des terres, notamment la déforestation.

Or, ces émissions néfastes pour le climat ne cessent d'augmenter à l'échelle planétaire (figure 1) créant un effet de serre (figure 1 et 2), avec des conséquences inédites sur l'accès à l'énergie, à l'eau, sur les équilibres géopolitiques, les mouvements des populations, la biodiversité et les écosystèmes.

Réduire les émissions des GES¹¹, et notamment du gaz carbonique ou CO₂, principal moteur du changement climatique (figure 3), est donc primordial.

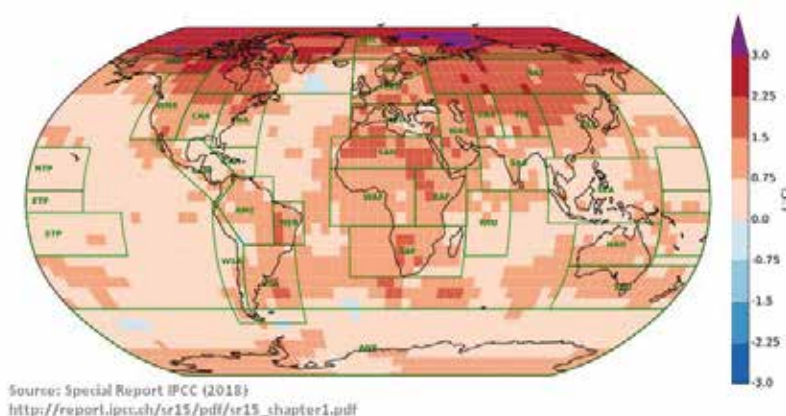
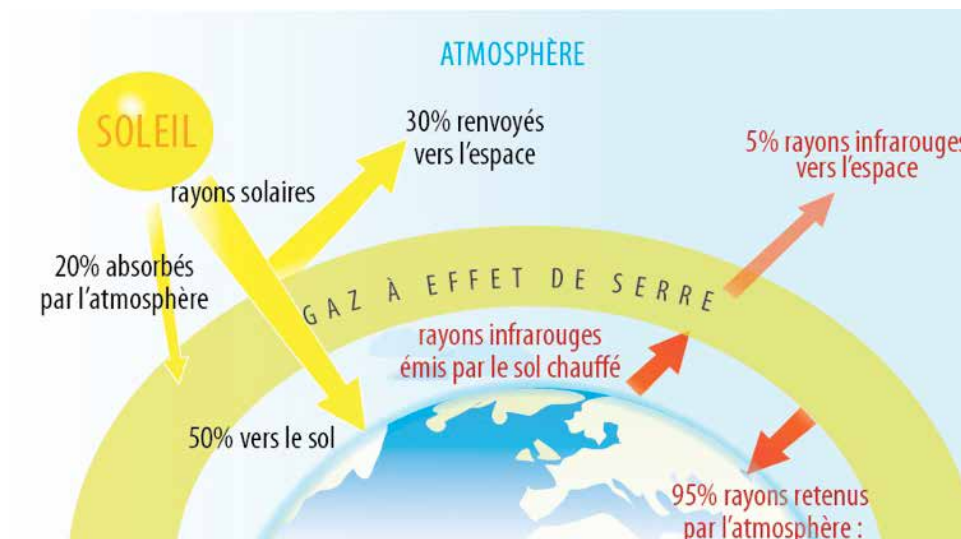


Figure 1: Réchauffement en 2006-2015 par rapport à la période préindustrielle (source: GIEC, 2018)

¹⁰ CO₂: dioxyde de carbone ou gaz carbonique, émis entre autres en utilisant des énergies fossiles telles que le charbon, le pétrole ou le gaz. CH₄: méthane, issu notamment des rizières, des décharges d'ordures, des élevages bovins et des fuites sur les réseaux de gaz et d'exploitation charbonnière. N₂O: protoxyde d'azote, émis par certaines industries et des excès d'épandages d'engrais. HFC: hydrofluorocarbure, utilisé dans la climatisation et la réfrigération. PFC: perfluorocarbure, généré lors de la fabrication de l'aluminium. SF₆: Hexafluorure de soufre, présent dans des équipements électriques. NF₃: Trifluorure d'azote, utilisé comme substitut aux halocarbures.

¹¹ Pour comparer les émissions de chaque gaz en fonction de leur impact sur les changements climatiques, l'unité commune utilisée est « l'équivalent carbone ». Ainsi, l'émission d'1 kg de CO₂ vaut 0,2727 kg d'équivalent carbone.

L'effet de serre expliqué en images



S'il n'y a pas d'effet de serre :



La vie grâce à l'effet de serre :



La hausse des gaz à effet de serre (GES), source de déséquilibre :



Anomalies observées des températures moyennes annuelles mondiales (1850-2020) :

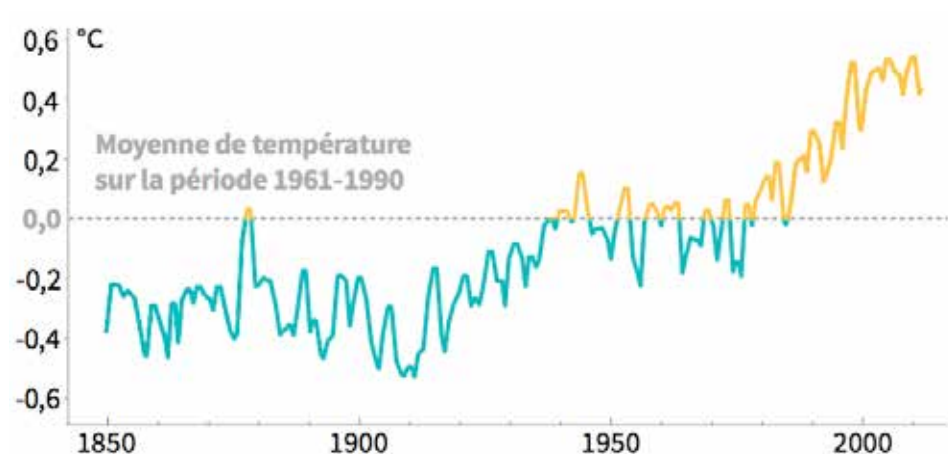


Figure 2 : L'effet de serre expliqué en images (source : guide pratique sur le changement climatique, ADEME, 2018)

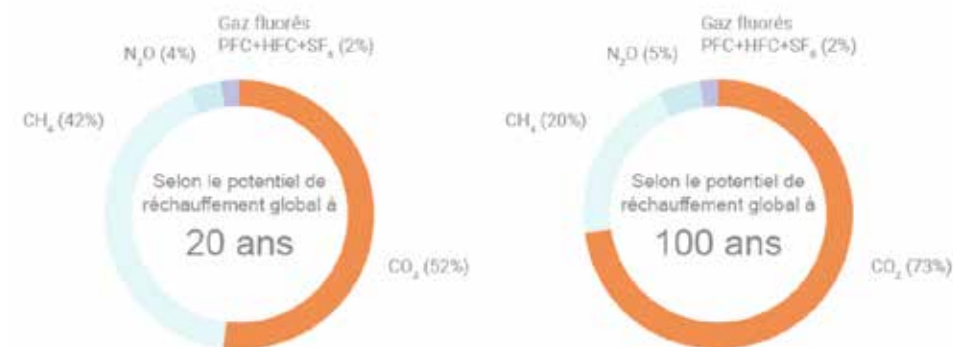


Figure 3 : Répartition des émissions mondiales des GES, année de base 2010 (source : GIEC, 2014)

2.2 Impact du réchauffement climatique

Les conséquences du réchauffement climatique créées par les émissions de GES sont multiples : vagues de chaleur, augmentation des inondations et d'autres événements climatiques extrêmes, extinction d'espèces, déstabilisation des calottes polaires, montée du niveau de la mer et acidification des océans sur le long terme, perte de récoltes et déplacement massif des populations, etc. (figure 4).

Toute augmentation des températures au-delà de 1,5°C aggraverait ces impacts sur l'environnement. Plus le changement climatique est important, plus l'équilibre des enjeux environnementaux, économiques et sociaux sera difficile à réaliser.

2.3 Engagements pour réduire le réchauffement climatique

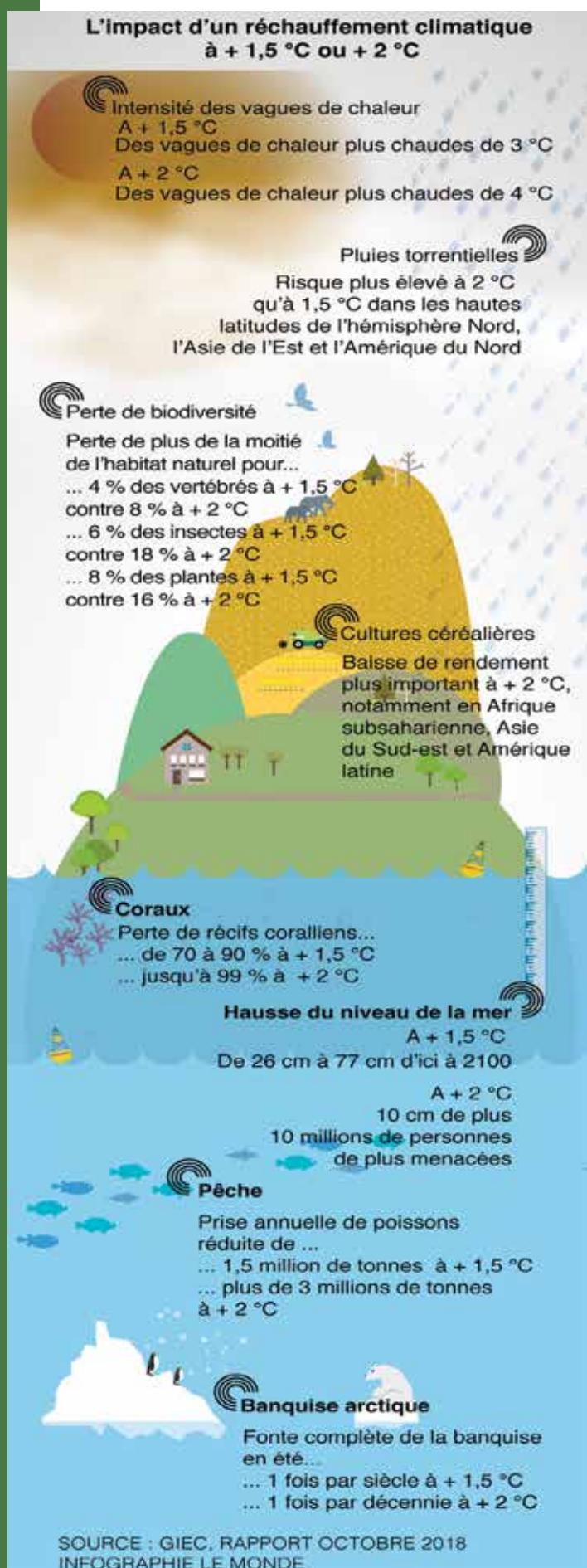
Pour les experts du GIEC, pour contenir le réchauffement climatique, il faut limiter la hausse des émissions de GES à 1,5 °C. Ceci passe par **une réduction des émissions de GES d'au moins 45% d'ici 2030 et la réalisation d'une « neutralité carbone » d'ici 2050**. Autrement dit, il faudra cesser d'émettre dans l'atmosphère plus de CO₂ qu'on ne peut en retirer.

En réponse aux constats scientifiques, la communauté internationale signataire de la CCNUCC (voir encadré) a mis en place l'Accord de Paris sur le Climat, adopté en décembre 2015. L'Accord de Paris vise à engager les pays du monde entier à limiter leurs émissions de GES.

En date du 21 février 2019, 194 pays ont signé l'Accord de Paris sur le Climat et 184 pays plus l'Union Européenne l'ont ratifié. Les pays signataires présentent plus que 87% des pays émetteurs de GES, incluant les pays les plus émetteurs qui sont la Chine, les États Unis et l'Inde. Le Mali a ratifié l'Accord en septembre 2016.



La Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique est la première convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique et comment y remédier. Son objectif principal est de stabiliser les concentrations atmosphériques de GES à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique. Lors de la COP 21 à Paris en décembre 2015, les Parties à la CCNUCC ont établi l'Accord de Paris sur le Climat. L'Accord engage les pays signataires à élaborer leurs contributions nationales déterminées (CDN), de rendre compte régulièrement de leurs émissions de GES et de leurs efforts de mise en œuvre et de renforcer ces efforts dans les années à venir. Chaque pays définit les secteurs clés d'émissions de GES qui devront faire l'objet d'une attention particulière. En Afrique de l'Ouest, il s'agit principalement des secteurs agriculture, foresterie et changement d'affectation des terres, énergie - et dans une moindre mesure - transport, construction et gestion des déchets..



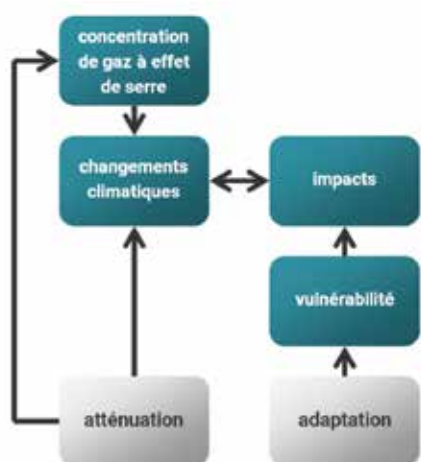
À travers la contribution nationale déterminée (CDN), document de référence qui constitue la base de la participation à l'Accord de Paris, les pays signataires se sont engagés à :

- limiter leurs émissions de GES afin de contenir le réchauffement d'ici 2100 à +1,5 °C, et
- adopter des nouvelles mesures, infrastructures et activités humaines qui permettent de s'adapter aux effets des GES déjà émis.

Les pays membres se sont notamment vu lors des conférences sur le réchauffement climatique (COP). En préparation à la COP24 du 2 au 5 décembre 2018 à Katowice (Pologne), les pays membres ont invité les acteurs non étatiques de leur pays à réfléchir ensemble sur les avancées obtenues et les efforts à fournir pour respecter les engagements pris au niveau de leur CDN. Le Mali a organisé ce dialogue, dit Dialogue de Talanoa, le 27 septembre 2018 à Bamako.

Figure 4: Impact du réchauffement climatique à +1,5 °C et +2 °C
 (source: GIEC, 2018)

2.4 Atténuation, adaptation et puits de carbone



Les solutions d'atténuation consistent à réduire les émissions de GES, en agissant sur les causes et en augmentant les réservoirs qui absorbent du carbone en circulation dans la biosphère (sols, forêts, océans). Ces réservoirs sont communément appelés puits de carbone ou puits CO₂.

L'adaptation repose sur le fait qu'il est désormais impossible d'éviter complètement les changements climatiques et qu'il faut anticiper. **Les solutions d'adaptation** visent donc à réduire la vulnérabilité des populations et des systèmes naturels et à améliorer leur résilience face aux conséquences dues aux changements climatiques : par le biais de l'agroforesterie et l'adoption d'autres formes d'agriculture verte et durable, le décalage des périodes de plantations, l'introduction des espèces fauniques et floristiques et des semences mieux adaptées aux variations du climat, la récupération de l'eau de pluie, la construction d'infrastructures contre les inondations, etc.

Le système arbre/sol est le principal **puits de carbone naturel planétaire** après le plancton océanique. Les forêts notamment sont un enjeu majeur pour le climat car elles y jouent un double rôle au niveau du cycle de carbone (figure 5). D'une part, les forêts fonctionnent comme amortisseur, de par leur capacité de retenir l'eau (H₂O) dans les sols, de produire l'oxygène (O₂) et de séquestrer le carbone (CO₂) par la photosynthèse des arbres. D'autre part, la déforestation est source d'émission de GES, car les sols dénudés relâchent une partie du carbone organique stocké. Et en supprimant des végétaux qui auraient absorbé le carbone, elle participe à l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère.

Le Mali est considéré comme un puits de carbone et ce sont ses forêts qui y contribuent en grande partie (MEADD, 2018). Selon sa CDN, le Mali restera un puits de carbone jusqu'en 2030. Mais avec le rythme de défrichement annuel, le bilan carbone pourrait basculer plus vite et faire du Mali un pays émetteur de GES dans quelques années (voir chapitre 3.6).

Figure 6 : carte d'occupation des sols (source Atlas OSS-ILWAC)

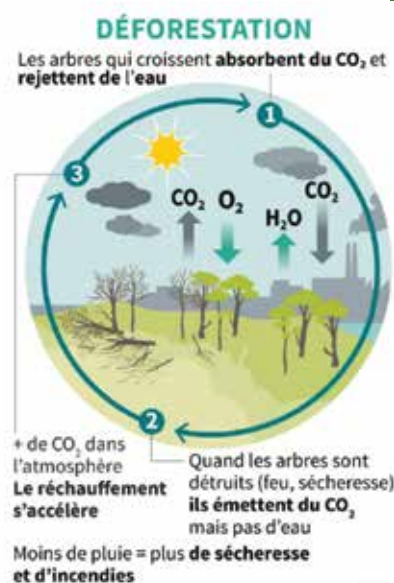
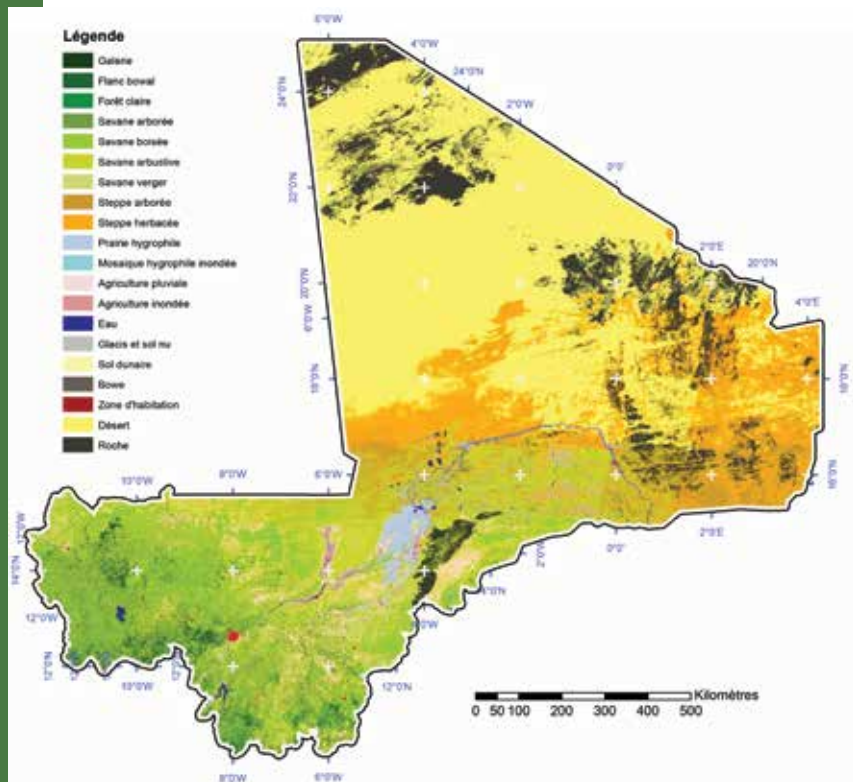


Figure 5 : Double rôle des forêts dans le cycle carbone (source : AFP, 2017)

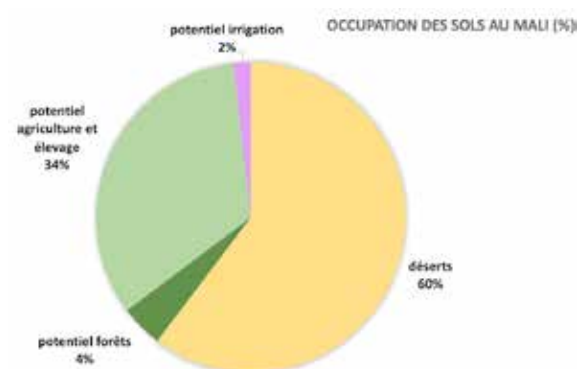


Figure 7 : Occupations potentielles des sols au Mali (source : DNA, 2018 ; PEP, 2018)

3 Changement climatique au Mali

3.1 Éléments de contexte

Le Mali représente une superficie de 124 millions d'hectares, dont 60% de déserts, 4% de forêts potentielles et 36% utilisables pour l'agriculture et l'élevage¹² (figure 6 et 7). Près de 19 millions d'habitants y vivent, principalement en zone rurale.

L'économie malienne repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles à partir des systèmes de production familiale mixte. En termes de produit, l'agriculture génère 16,2% du PIB, élevage 15,2%, le sous-secteur forêt 7,2 % et la pêche 5% (INSTAT 2015 et 2017). Il est estimé que 44,9% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté en 2017 (MEF, 2019).

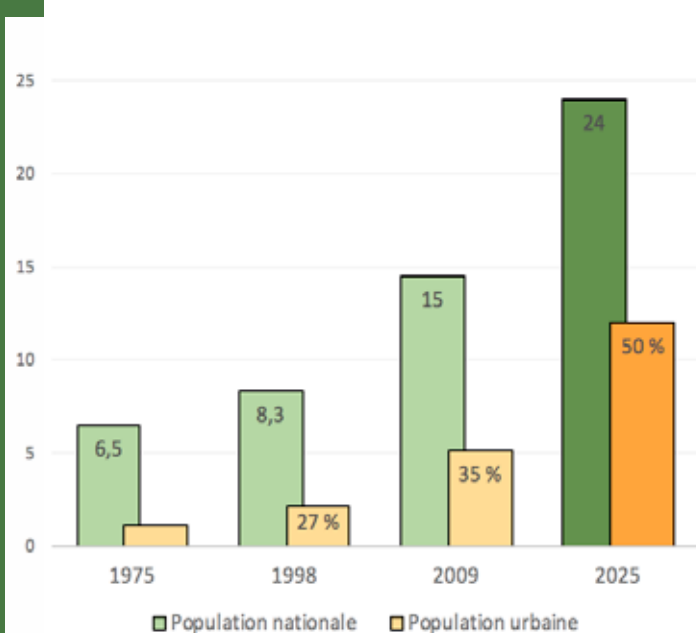


Figure 8: Population nationale (millions) et sa part urbaine (%) et prévisions pour 2025 (source: INSTAT 1987, 1998, 2009, PEP 2018)

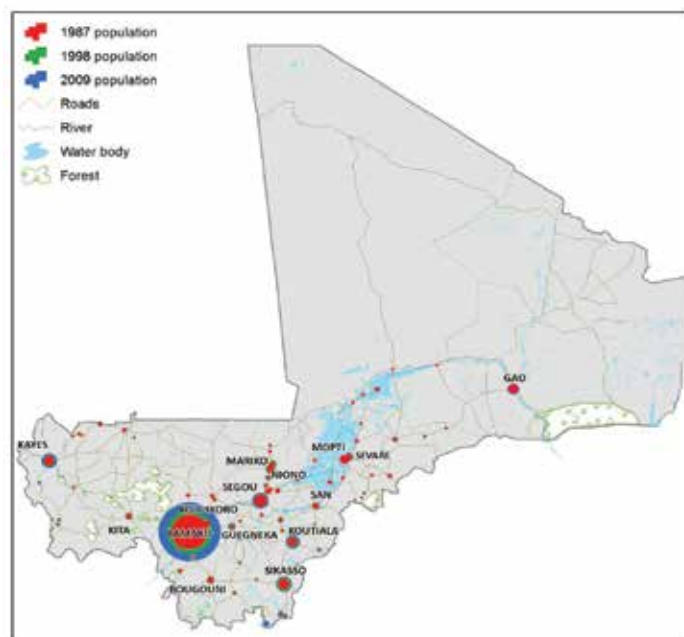


Figure 9: Localisation de la croissance urbaine au Mali (source: rapport UN n° 88880-ML 2012)

¹² 74.8 millions d'hectares sont désertiques (60% du territoire nationale), 5.5 millions d'hectares forestiers (4%), 43.7 millions d'hectares sont utilisables pour l'agriculture et l'élevage (34%) dont 2.2 millions d'hectares (2%) potentiellement aptes à l'irrigation (PEP, 2018).

Sur le plan environnemental, le Mali est confronté depuis trois décennies à une dégradation croissante des ressources naturelles :

- **Côté climat :** la hausse de températures et l'augmentation des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents forts, vents de sable) liés au changement climatique y joue un rôle important (voir 3.2).
- **Côté anthropique :** la dégradation de l'environnement est accélérée par une augmentation des activités humaines liées à une forte croissance démographique de 3,6% par an (figure 8 et 9) et accentuée par des flux migratoires des populations vers la zone urbaine, en augmentation depuis la crise sécuritaire de 2012.

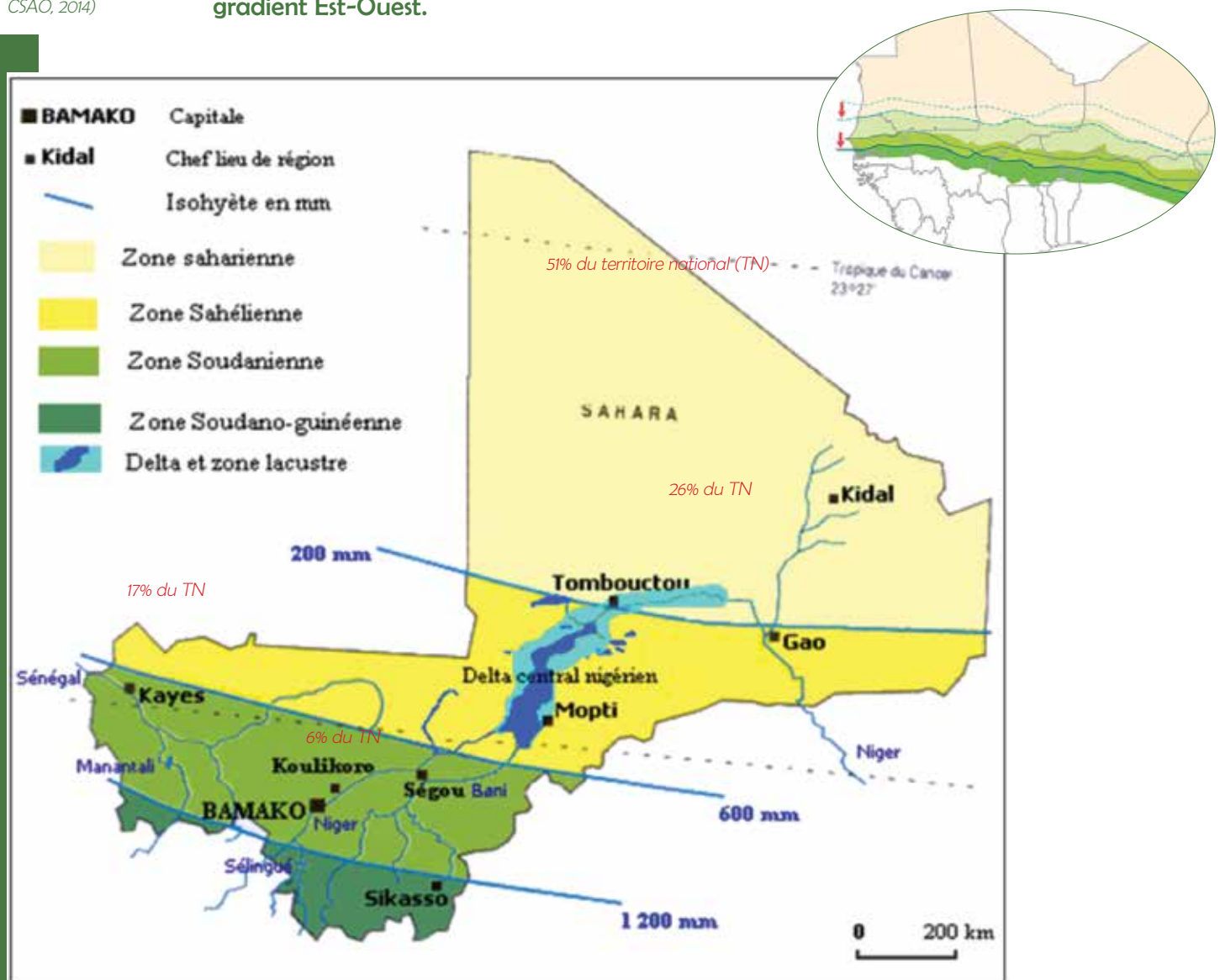
3.2 Le climat et son évolution au Mali

Les modélisations du GIEC et les différents scénarii développés dans la troisième communication sur les changements climatiques au Mali montrent une diminution des pluies, une augmentation de leur variabilité, une augmentation de la température moyenne de 2°C, voire plus, à l'horizon 2050 et une augmentation des événements climatiques extrêmes (MEADD, 2018).

Entre la période de 1950-1970 et celle de 1971-2000, la pluviométrie du pays a connu une diminution des pluies de 22% (Mali Météo, 2011). Cette diminution a entraîné un déplacement des isohyètes d'environ 200 kilomètres vers le sud, donnant lieu à une redéfinition des unités éco-climatiques (figure 10). Depuis 10 à 15 ans, l'isohyète de 1.500 mm a disparu, Bamako et ses environs ont connu une sahélisation et des zones désertiques et semi-désertiques ont progressé jusqu'à la latitude de Mopti (14° 31' N).

Figure 10: Unités éco-climatiques du Mali (source: GIZ, 2012; DNM, 2007); variations des isohyètes entre 1940-1967 et 1968-2000 pour l'Afrique de l'Ouest (source: OCDE/CSAO, 2014)

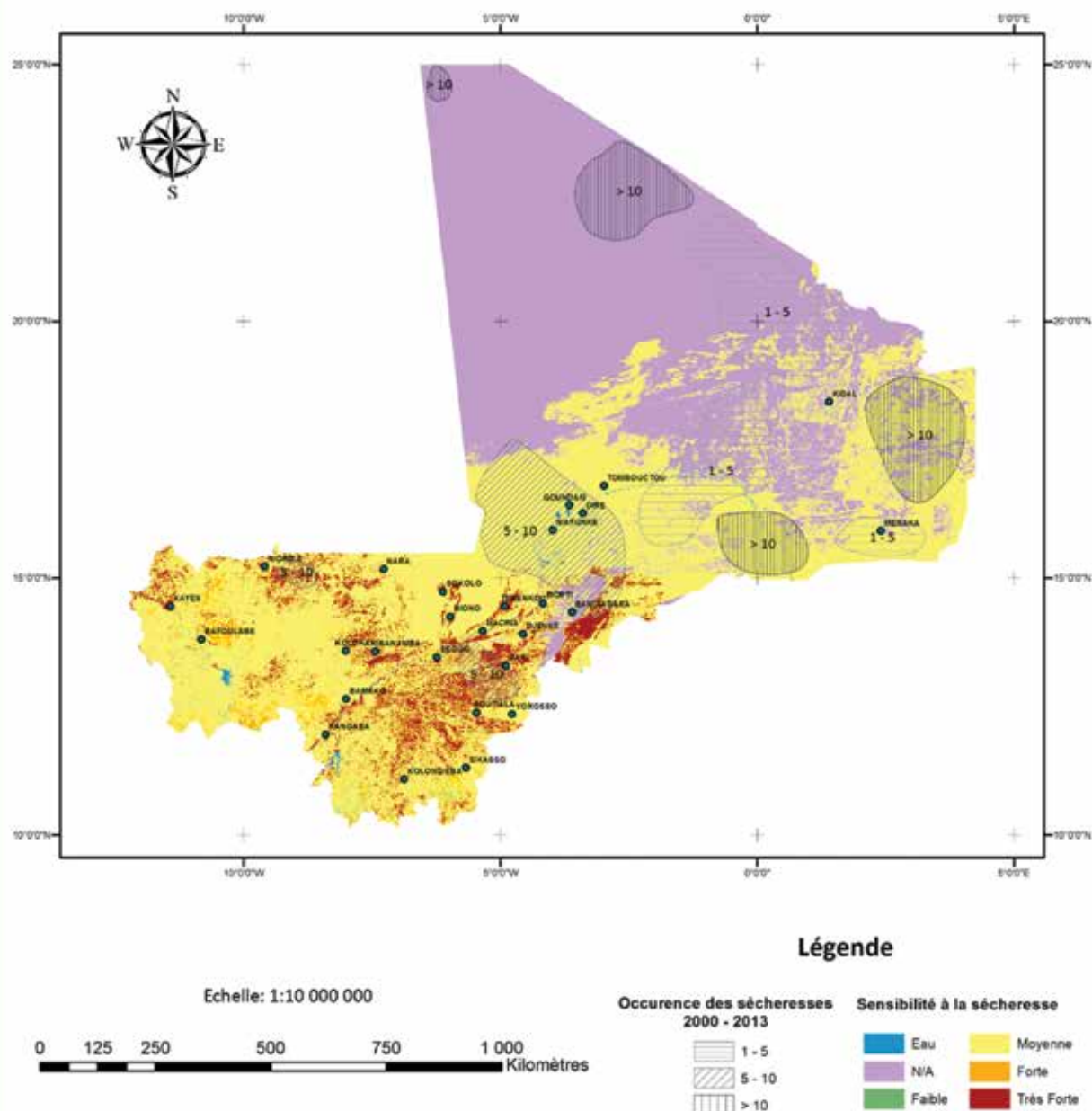
À l'horizon 2100, les projections du GIEC pour le Mali prévoient de nouveau une diminution des pluies de 20% et un déplacement des isohyètes de 200 kilomètres vers le sud, selon un gradient Est-Ouest.



Il existe une étroite corrélation entre changement climatique et augmentation de la température moyenne au Mali. L'analyse de l'évolution des températures fait ressortir que les journées sont de plus en plus chaudes et les nuits de moins en moins froides. La hausse de température moyenne accélère la dégradation des ressources naturelles (3.3) et contribue à la désertification (AEDD, 2018).

Figure 11: Risque et vulnérabilité liés à la sécheresse (source: ILWAC, 2014)

Le Mali a toujours connu une grande variabilité interannuelle et spatio-temporelle des précipitations. Le pays est particulièrement vulnérable aux événements climatiques extrêmes comme la sécheresse et les inondations (figure 11 et 12) qui provoquent des crises humanitaires récurrentes et de plus en plus sévères et fréquentes (PEP, 2018)¹³.



Depuis les sécheresses des années 70-80, le climat au Mali est devenu plus aride. Entre 1980 et 2007, le pays a subi cinq épisodes majeurs de sécheresse et deux grandes inondations qui ont affecté près de 3 millions de personnes (MEA/IPE, 2011). Les inondations sont liées aux périodes de fortes pluies et aux crues des deux fleuves (Niger, Sénégal) et des cours d'eau et accentuées par la défaillance du système d'assainissement. Les zones les plus exposées se situent dans le Delta Intérieur du fleuve Niger, la ville de Bamako et les régions de Tombouctou, Gao, Mopti, Ségou, Kayes, Koulikoro et Sikasso (PEP, 2018).

¹³ Rien que pour l'année 2018, 868 000 personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate; l'insécurité alimentaire affectant 4,1 millions de personnes au Mali (OCHA, 2/2018).

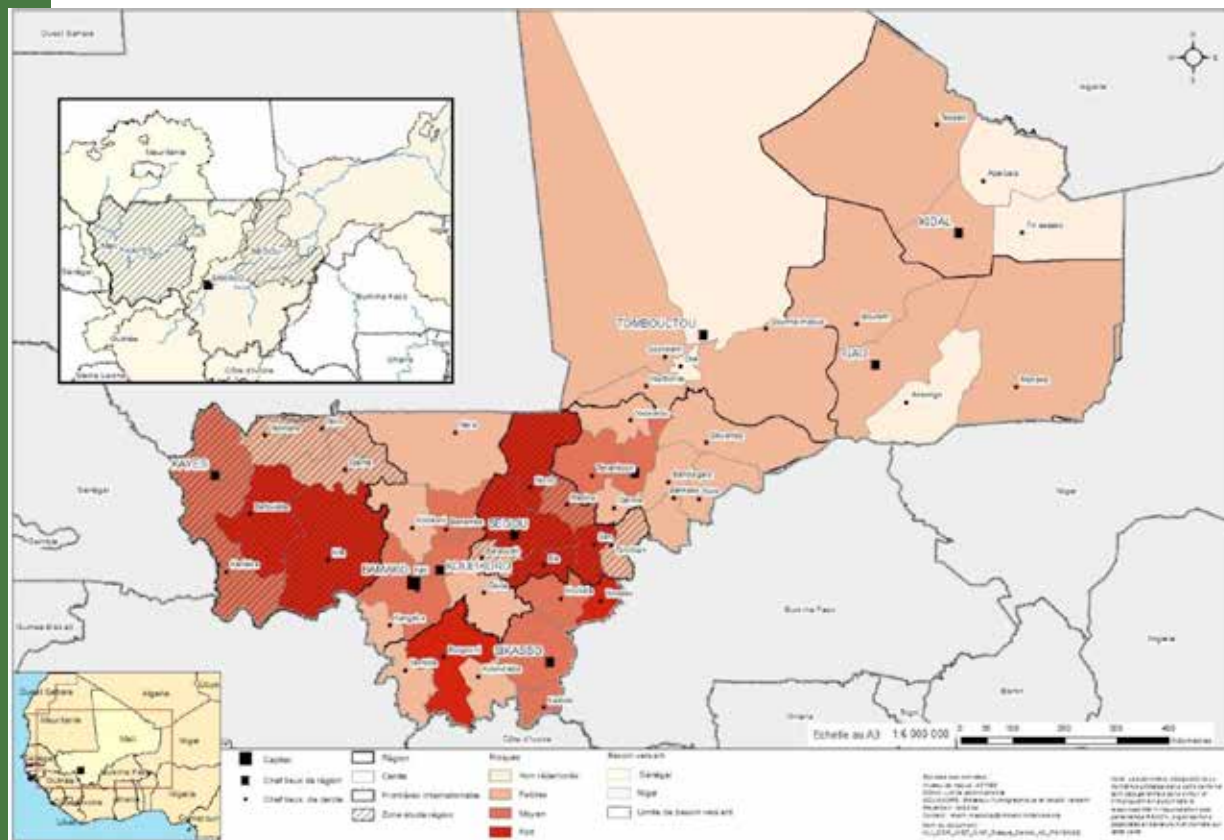


Figure 12: Risque lié aux inondations à l'échelle du Cercle (source: DGPC/UNICEF/REACH, 2014)

3.3 Impact de l'évolution du climat sur l'environnement au Mali

L'évolution du climat contribue à la dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité du pays.



Face à la baisse de la pluviométrie et l'accroissement des sécheresses, **le couvert végétal malien** (1 739 espèces de végétaux dont 8 endémiques) a connu une diminution importante de la steppe sahélienne, de la savane arborée et de forêt galerie caractérisée (MEADD, 2018). En y ajoutant les pressions humaines et animales, ceci a entraîné la diminution voire la disparition des herbacées et des ligneux moins adaptés aux conditions climatiques extrêmes¹⁴, et par conséquent une diminution de la productivité des ressources agricoles et pastorales (voir 3.4).



Le changement climatique impacte également **les sols et les ressources en eau** du pays. Les événements extrêmes qui se sont produits entre mi-avril et mi-juillet 2017 durant moins de 3 heures contribuent à plus de 70% au potentiel d'érosion annuel du pays (Bergametti et al., 2017). Les vents forts sur des sols dégradés mènent à une perte annuelle de terres arables¹⁵, à la création des dunes et à l'ensablement des cours d'eau. La hausse de température moyenne augmente l'évaporation des eaux de surface non pérennes et pérennes (fleuves Niger et Sénégal, mares, barrages) et réduit la disponibilité en eau. La répétition des mauvaises années pluviométriques participe à la faiblesse des crues et à la baisse des débits des cours d'eau (PEP, 2018).



La faune au Mali¹⁶ est affectée en premier lieu par les actions humaines comme la déforestation, le braconnage, les feux de brousse, la mise en eau des barrages et l'occupation des habitats naturels par des activités agricoles, pastorales et minières. La faune subit également les répercussions du changement climatique. La faiblesse des crues due aux sècheresses joue sur la reproduction et la productivité de poissons.

¹⁴ Au nord du Mali, diminution des bonnes graminées fourragères comme *Cenchrus biflorus*, *Schoenefeldia gracilis* et *Panicum laetum* et des espèces ligneuses comme les *Acacias* spp. et *Ziziphus* spp.; à l'ouest, disparition des graminées telles *Andropogon gayanus* (vivace), *Pennisetum pedicellatum* (annuelle) et des arbres et arbustes tels *Combretum glutinosum* et *Grewia* spp. (PEP, 2018).

¹⁵ variant de 6,5 t/ha à 30 t/ha en fonction du type de sol.

¹⁶ 136 espèces de mammifères, 647 espèces d'oiseaux dont 15 rares, 160 espèces de poissons dont 24 endémiques, 30 amphibiens, 106 reptiles (MEADD, 2018). Il manque des données précises sur les insectes.

L'augmentation des températures et des sécheresses modifient les habitats naturels des oiseaux et des grands mammifères. Certaines espèces s'adaptent et changent le rythme de leur déplacement ou migrent ailleurs, comme les éléphants et les girafes. D'autres n'arrivent plus à trouver un habitat adapté et sont menacées d'extinction, comme l'éland de Derby et le mouflon à manchettes. Ces dernières années, les études ponctuelles révèlent une nette régression des effectifs de grands ruminants (UNEP, 2016). De même, la biodiversité halieutique, sous pression climatique et anthropique (pollution des cours d'eau, dragage illicite, surpêche) est aujourd'hui réduite à 80 sur 160 espèces de poissons recensées officiellement.

3.4 Corrélation entre les changements climatiques, l'économie et le social au Mali

La vulnérabilité aux changements climatiques du Mali est un problème structurel qui agit sur tous les secteurs économiques et sociaux, et surtout sur le secteur primaire.

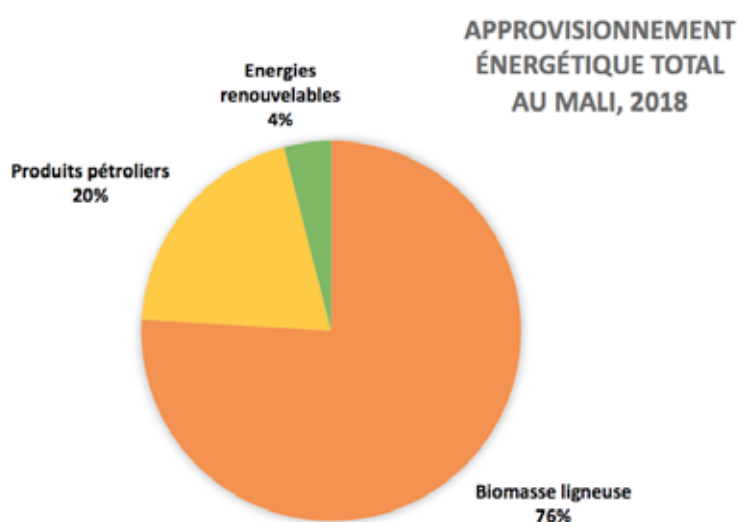
Les coûts de la dégradation de l'environnement du pays varient entre 23% (PNUD, 2009) et 12,5% du PIB (PNUD, 2016). En 2009, les coûts les plus prononcés se situaient au niveau de **l'énergie (7,9% du PIB), la perte en sols (6%) la perte en forêts (5,3%) et l'eau (4,8%)** (MEA/IPE, 2009). Il n'est pas facile de déterminer les coûts spécifiques liés aux changements climatiques, car les pressions climatiques et anthropiques sont interdépendantes. Ceci dit, la CDN estime le coût global du scénario d'atténuation 2030 à 38,28 milliards USD en 2018 et du scénario d'adaptation à 9,59 milliards USD en 2018 (voir 3.6).



3.4.1 SECTEUR ÉNERGIE

Au niveau du secteur énergie, les variations du climat ont un impact direct sur l'hydroélectricité, source d'énergie importante au Mali. Selon le PANA (2007), une baisse de seulement 1% du débit d'eau pourrait entraîner une diminution de la production électrique de 1,3 millions de kilowatt par heure.

Le secteur contribue à la dégradation de l'environnement de par la pollution des eaux, des sols et de l'air par les transports, les déchets et l'industrie. Il contribue aux changements climatiques en émettant des GES, notamment le CO₂.



Comme le montre la figure 13, les besoins énergétiques sont majoritairement couverts par la biomasse ligneuse, c'est-à-dire le bois énergie et le charbon du bois utilisés à domicile¹⁷ et par certaines industries traditionnelles (boulangeries surtout). Or, leur usage émet des quantités importantes de carbone dans l'air, contribuant ainsi à sa pollution (voir 3.6).

Les GES sont prioritairement émis par le secteur résidentiel (82% en 2012), et leurs émissions auraient augmenté de 190% entre 2007 et 2014 (MEADD, 2018). Les émissions de CO₂ constituent la majorité des émissions du secteur. Liées aux besoins énergétiques des consommateurs, elles augmentent à un rythme plus élevé que n'augmente la population : entre 2012 et 2016, la consommation totale d'énergie s'était accrue de près de 53%, « *ce qui constitue une progression annuelle de plus de 10%, c'est-à-dire près de 3 fois supérieure à la croissance démographique de 3,6%* » (PEP, 2018).

Figure 13:
Approvisionnement
énergétique au
Mali (source:
AEDD, 2018)

L'enjeu climatique majeur du secteur énergie est de réduire le carbone émis par l'utilisation du bois-énergie/charbon du bois, en incitant les consommateurs à adopter des alternatives moins polluantes pour l'atmosphère (qualité de l'air).

¹⁷ 96% des ménages utilisent le bois ou le charbon du bois pour la cuisson de leurs repas (2012).



3.4.2 SECTEUR EAU

Au niveau du secteur eau, les ressources en eau renouvelables sont abondantes, mais en régression, passant de 9 065 m³/an/habitant en 2012 à 5 968 m³/an/habitant en 2016 (INSTAT, 2017). Le réchauffement climatique et les sécheresses y contribuent, de par une évaporation des eaux de surface. Rien que pour le fleuve Niger, les débits ont diminué depuis 1950 et il est estimé qu'entre 40 et 50% du débit d'entrée du fleuve est perdu par évaporation ou par infiltration (MMEE, 2006). Comme les ressources en eau sont inégalement réparties et sous-utilisées (seulement 0,2% sont exploitées), les populations de nombreuses zones vivent une pénurie aiguë d'eau (PEP, 2018).

Le secteur eau contribue indirectement à la dégradation de l'environnement de par l'usage des eaux à des fins d'irrigation (94,4% de l'eau utilisée) et d'utilisation énergétique, industrielle et aurifère, qui entraînent une pollution chimique (pesticides, colorants, résidus des tanneries, mercure et cyanure de l'orpaillage) et microbiologique (rejets domestiques et industriels). La contribution positive du secteur au changement climatique est indirecte mais essentielle, car il permet aux végétaux de vivre, favorisant ainsi la séquestration du carbone.

Les enjeux climatiques du secteur eau consistent à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les eaux de surface, en luttant contre la dégradation des sols et la destruction de la biomasse herbacée et ligneuse de par un aménagement des bassins versants, des berges des fleuves et d'autres eaux de surface, en impliquant au maximum les collectivités territoriales.

3.4.3 SECTEUR AGRICOLE



Le secteur agricole - agriculture, élevage et pêche -, premier utilisateur des sols, et aussi le premier secteur impacté par le changement climatique. L'ensemble des phénomènes climatiques - diminution et variabilité des pluies, hausse de température et événements climatiques extrêmes - affecte les sols et les productions primaires, comme le montre la figure 14 pour le mil et le sorgho.

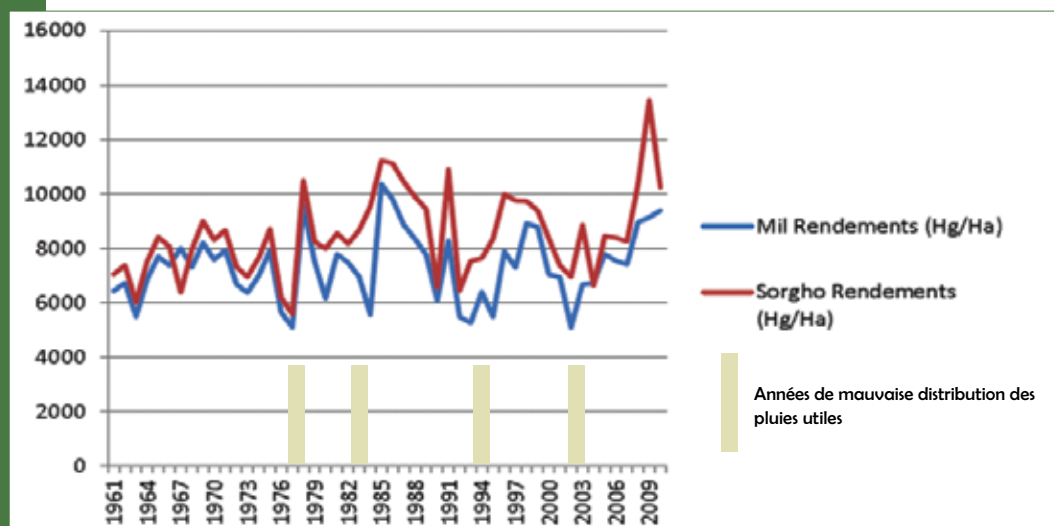


Figure 14: Analyse des incitations et pénalisations pour le mil et le sorgho au Mali (source: FAO, 2013; Mali Météo, 2011)



L'agriculture malienne se traduit par une variété de systèmes de production (pluviale, irriguée, oasien), chacun avec ses cultures adaptées (coton, mil, sorgho, maïs, riz, maraîchage, dattes, etc.). Ces systèmes de production sont généralement extensifs, peu productifs et sont de plus en plus utilisateur des pesticides et d'engrais chimiques, premiers responsables des émissions de N₂O du secteur.

Malgré sa faible productivité, et en dépit d'une situation sécuritaire qui se dégrade, l'agriculture du pays connaît un taux de croissance de plus de 6% entre 2010 et 2018 (FMI, 2018 et 2013). Cette croissance va de pair avec l'extension des superficies cultivées, établie à environ 1,5 millions d'hectares entre 2011-2012 et 2017-2018, soit une progression de 35%. L'extension est liée en partie à la mise en culture des nouvelles terres et en partie à la motorisation de l'agriculture et de l'arboriculture. L'évolution des superficies cultivées est soumise aux invasions des insectes ravageurs, aux feux de brousse involontaires et surtout, aux variations pluviométriques¹⁸. Le changement d'affectation des terres (zones boisées et pastorales qui deviennent zones agricoles) devrait continuer à progresser dans les années à venir.



L'élevage contribue à 15,2% du PIB national en 2014 (INSTAT, 2015). Le cheptel¹⁹ du Mali est un des plus importants de la sous-région et le pays accueille des troupeaux transhumants du Niger, du Burkina Faso et de la Mauritanie. Le système pastoral, majoritairement extensif, est très vulnérable aux variations interannuelles des pluies, qui jouent directement sur la disponibilité fourragère. Le système pastoral subit également la compétition croissante entre l'élevage et l'agriculture pour l'utilisation des terres ainsi qu'un mauvais maillage hydraulique (PEP, 2018). L'élevage contribue à près de 80% des émissions de méthane (CH₄) du secteur agricole (voir 3.6).



La pêche contribue à 5% du PIB national en 2016 (INSTAT, 2017)²⁰. Sa production est croissante (3,9% en 2016) et place le Mali parmi les premiers pays producteurs de poissons d'eau douce. De par sa dépendance au débit des fleuves, la pêche est très vulnérable à la hausse des températures (voir 3.3).

La contribution des différents secteurs agricoles à la dégradation de l'environnement est multiple: destruction du tapis herbacé, déforestation, feux de brousse et émondage des arbres, surpâturage, divagation des animaux dans les zones protégées, dénuement et salinisation des terres et pollution des eaux. Au niveau du changement climatique, le secteur émet du CO₂, du CH₄ (élevage, rizières) et du N₂O (élevage, excès d'épandages d'engrais). Les émissions de CO₂ sont directement liées au défrichement des pâturages et des forêts à des fins agricoles (changement d'affectation des terres).

Les enjeux climatiques du secteur agricole consistent à réduire la dégradation des sols en promouvant une agriculture verte et durable, à veiller à une utilisation rationnelle des engrais, à diminuer le surpâturage et, plus en général, à trouver un équilibre entre agriculture – forêt – élevage.



3.4.4 SOUS SECTEUR FORÊT

Le sous-secteur forêt joue un rôle essentiel au niveau du cycle de carbone et occupe une place centrale au niveau de l'équilibre écologique et alimentaire (figure 15). Comme les autres secteurs primaires, il est soumis aux aléas climatiques et subit les effets négatifs des aléas climatiques.

Les formations ligneuses, qui occupent 37,7 millions d'hectares du territoire national, sont en décroissance rapide. Il est estimé que plus que 500 000 hectares disparaissent chaque année (PFN, 2017) par les prélèvements de bois, les feux de brousse et les défrichements agricoles. Les défrichements dans le secteur minier²¹ et l'émondage mal effectué des arbres en zone pastorale participent également à la destruction du couvert ligneux. L'estimation de l'état et de l'évolution du patrimoine forestier est certainement en dessous de la réalité, car les derniers inventaires forestiers datent de 2006 pour le nord et de 2014 pour le sud du pays²².

¹⁸ Par exemple, lors de la bonne campagne agricole de 2016-2017, 7,3 millions d'hectares ont été cultivés, contre seulement 5,8 millions d'hectares en 2017-2018, année de faible pluviométrie (DNA 2018).

¹⁹ Selon la DNPIA, les estimations pour fin 2017 s'élèvent à 11 415 900 bovins (région Mopti, 28% de l'effectif national), 17 400 000 ovins (Gao, 20%), 24 023 000 caprins (Gao, 19%), 561 500 équins (Kayes), 1 099 900 asins (ensemble du territoire), 1 192 900 camélins (Kidal), 84 150 porcins (Koulikoro, Ségou) et 45 004 600 volailles.

²⁰ La pêche de capture et la pisciculture s'élèvent à 106 220 tonnes en 2017 (DNPIA, 2018).

²¹ 11 mines d'or industrielles à ciel ouvert et plusieurs centaines de champs d'orpaillage (chiffre exact inconnu).

²² financés par l'UE à travers le PEALCD et l'AGCC Mali 1

Le sous-secteur forêt contribue à hauteur de 7,2% du PIB national (INSTAT, 2017). La filière bois-énergie, principal contributeur, est chiffrée à plus de 20 milliards de Fcfa en 2017. La demande croissante en bois de chauffe et charbon du bois a créé un grand nombre d'emplois et a fait du commerce du bois-énergie la deuxième source de revenus des agriculteurs vivant dans un rayon de 200 km autour de Bamako et de 150 km autour de Ségou (PFN, 2017).

L'évolution de l'offre et de la demande de bois-énergie est inquiétante. Au niveau des villes maliennes, tous les bassins d'approvisionnement en bois, à l'exception de celui de Bafoulabé, montrent un bilan négatif (FONABES, 2017). Les prélèvements de bois correspondront à plus de 12 millions de tonnes de bois par an, contre un potentiel de régénération estimé à seulement 7 millions de tonnes par an (SED, 2010). Moins de 10% de ce bois, annuellement exploité, provient des plantations et est contrôlé par les services forestiers (DNEF, 2018).

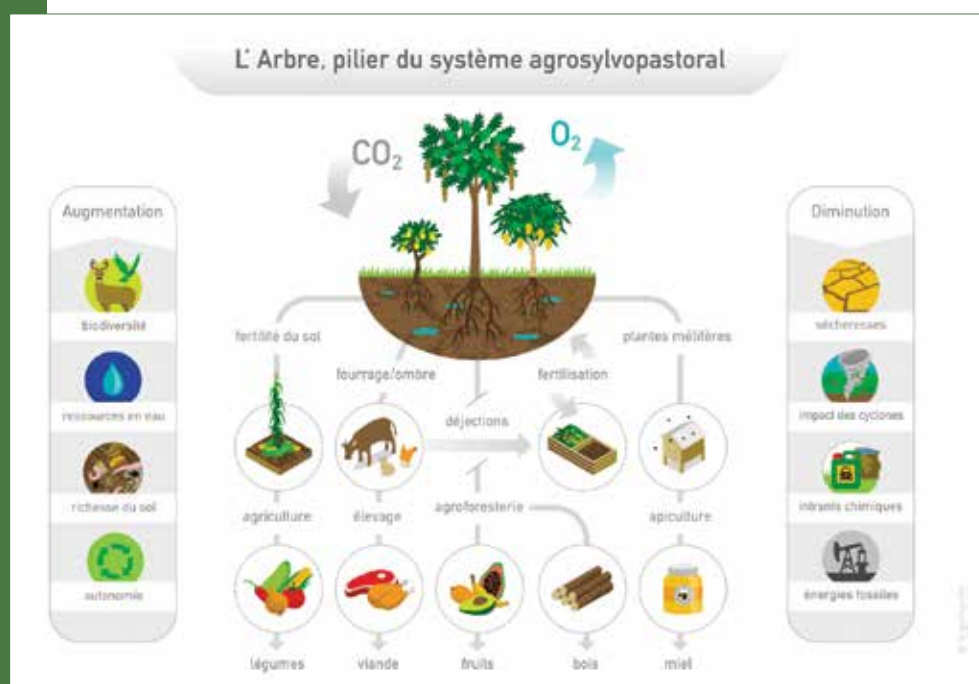


Figure 15: L'arbre, pilier du système agrosylvopastoral (source: blog.defi-ecologique.com)

« Rien que pour satisfaire les besoins en bois-énergie du district de Bamako, il faut déboiser l'équivalent d'environ 120 000 hectares de savane arborée par an » (PEP, 2018), soit près d'un quart de la déforestation annuelle nationale estimée. Il en ressort une déforestation galopante à surveiller de près.

Parmi les différentes utilités et utilisations de l'arbre dans le système agrosylvopastoral, il y a les produits forestiers non ligneux (PFNL)²³. Exploités principalement pour l'autoconsommation et la pharmacopée traditionnelle, ils font de plus en plus l'objet de commerce national et international. Leur production a plus que doublé entre 2014 et 2017, passant à près de 5 millions kg tous produits confondus, et leur exportation aura évolué de 0,46 milliards à 2,46 de Fcfa entre 2012 et 2016. Le volume de prélèvement pour des plantes médicinales est estimé à 61 tonnes en 2017 (DNEF, 2017). L'émondage mal effectué des arbres pour le fourrage (*Pterocarpus eurinaceus*, *Pterocarpus lucens*, *Azizelia africana* entre autres) et la mauvaise saignée pour l'exsudation de la sève sur certaines espèces ligneuses (*Acacia senegal* pour la production de la gomme arabique) rajoutent à la dégradation forestière.

Les feux de brousse sont fréquents, répétitifs et conséquents, notamment au sud du pays. Leur occurrence augmente : plus de 5 350 000 hectares du territoire national ont brûlé lors de la campagne 2016-2017, contre plus de 4 460 000 hectares en 2015-2016 (DNEF, 2018).

La protection du patrimoine forestier et faunique passe notamment par le contrôle et l'entretien des diverses zones naturelles d'intérêt écologique, faunique et floristique²⁴. Toutes ne sont pas protégées, une partie des zones humides et des bassins hydrographiques transfrontaliers échappe encore au statut d'aire protégée.

²³ PFNL : miel, fonio sauvage, karité, gomme arabique, baobab, rônier, néré, zaban, jujube, tamarin, balanites, moringa, etc. Exportation : gomme arabique, noix de karité, zaban et néré surtout.

²⁴ 26 réserves de faune et 107 forêts classées ont le statut d'AP. La réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé, 4 sites Ramsar, le lac Sélingué et le site des Falaises de Bandiagara sont des zones à classification internationale. 305 massifs forestiers villageois et quelques initiatives privées ont le statut de domaine classé (SNAP 2011-2020).

Malgré les efforts déployés, toutes les aires protégées, sauf la réserve de faune de Bafing-Makana, subissent une dégradation accélérée causée par le braconnage, les feux de brousse et la divagation des animaux. L'ampleur et la fréquence des feux de brousse dans les aires protégées à l'Ouest du pays sont particulièrement inquiétantes. À cela s'ajoute que peu de forêts classées et d'aires protégées ont un plan d'aménagement et qu'il manque cruellement des brigades villageoises pour assurer la protection des massifs forestiers villageois.

Des actions de boisement, de régénération assistée naturelle (RNA) et des initiatives encourageantes de gestion forestière communautaire et d'agroforesterie ont permis une augmentation de la superficie reboisée d'environ 10 000 hectares par an en moyenne pour 2007-2009 à environ 32 500 hectares par an en 2017 (DNEF, 2018). Cette avancée représente seulement 10% de la superficie forestière annuellement convertie à d'autres usages et reste largement en dessous des engagements du pays qui visent à reboiser 100 000 hectares par an (CREDD, voir 3.5).

Le sous-secteur forêt contribue à la dégradation de l'environnement de par la déforestation causée par une utilisation accrue du bois-énergie, les feux de brousse, les défrichements agricoles et miniers et l'émondage mal effectué des arbres en zone pastorale. À cela s'ajoutent le braconnage et la divagation des animaux dans les aires protégées. La contribution au changement climatique est considérable et à double tranchant. D'une part, le reboisement et la protection des aires protégées permettent de séquestrer des quantités importantes de carbone. D'autre part, la déforestation, les feux de brousse et l'utilisation de bois de chauffe et charbon de bois émettent des quantités également importantes de CO₂ dans l'atmosphère (voir 3.6).

Pour établir un bilan de carbone équilibré, le sous-secteur forêt a la tâche difficile de restaurer et de protéger le patrimoine forestier et faunique tout en luttant contre les usages qui mènent à sa destruction. Les enjeux se situent au niveau de la lutte contre les feux de brousse et d'autres causes de destruction de la biomasse herbacée et ligneuse, la protection des aires protégées et leur biodiversité, le reboisement par la plantation et la RNA, le transfert de la gestion des forêts aux collectivités territoriales et le suivi des ressources forestières et fauniques.

3.4.5 DIMENSION SOCIALE



Au niveau social, face à la dégradation des ressources naturelles, la perte de la biodiversité et le changement climatique, la vulnérabilité des populations du Mali augmente²⁵. Les populations du Nord notamment ont entamé une migration massive vers les zones plus humides. Comme ces zones sont déjà plus peuplées, l'arrivée des nouvelles venues crée des pressions sur l'environnement et rend la cohabitation plus difficile. L'accès aux ressources naturelles et à leur utilisation est source de conflit potentiel. À cela s'ajoute l'insécurité alimentaire²⁶, une augmentation des tensions depuis la crise de 2012 et un effondrement des systèmes de régulation et de gestion traditionnelle et moderne des ressources naturelles. Selon le PEP (2018), « *ce vide sécuritaire a vu naître une profonde remise en cause des équilibres (relations tissées pour accéder aux ressources naturelles) entre communautés et à l'intérieur des communautés* ».

Au niveau social, les enjeux climatiques se situent au niveau de la prévention et de la réduction des conflits liés à la cohabitation et la cogestion des ressources naturelles, de par les dialogues intercommunautaires pour la paix et la réconciliation et la mise en place de comités de gestion des ressources naturelles / des commissions foncières locales.

²⁵ Voir l'étude effectuée par le GIZ (2018) sur les vulnérabilités climatiques au niveau communal dans les domaines forêt, santé et agriculture.

²⁶ La malnutrition aiguë globale chronique était 10,7% en 2017 (SAP, 2017).

3.5 Contexte politique, cadre institutionnel et législation

3.5.1 CONVENTIONS, ACCORDS, POLITIQUES ET STRATÉGIES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Au niveau international, le Mali a ratifié diverses conventions internationales dont :

- la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (28/12/1994) ;
- la Convention internationale sur la diversité biologique (29/09/1995) ;
- la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (31/10/1995) ;
- le Protocole de Kyoto (28/03/2002) et son amendement de Doha (12/2015) ;
- l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal (31/03/2017).

Le 23/09/2016, le pays a signé l'Accord de Paris sur le Climat.

Au niveau national, le Mali a pris des initiatives pour réduire les émissions de GES, à travers :

- la mise en place du Conseil National de l'Environnement (CNE, 2010), du Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC, 2011), d'un Fonds Climat Mali (2012) et de l'Autorité Nationale désignée du Mécanisme pour un Développement Propre (2013) ;
- l'élaboration de la politique et de la stratégie nationale sur les changements climatiques (PNCC et SNCC, 2011) et leur plan d'action (2015) et l'élaboration du cadre stratégique pour une économie verte et résiliente aux changements climatiques (2011) ;
- l'élaboration de la contribution nationale déterminée du Mali (CDN, 2016)
- et son plan d'investissement (2018) ;
- la publication de trois communications nationales sur le changement climatique ;
- la participation active du pays aux COP, et
- la conception des outils pour faciliter l'intégration du changement climatique dans la planification régionale et communale.

Le pays s'est doté d'un cadre pour la relance économique et le développement durable (CREDD) dont le premier couvre la période 2016-2018 et le deuxième 2019-2023. Le CREDD s'aligne avec les objectifs de développement durable (ODD) et prend en considération la protection de l'environnement au niveau de l'axe stratégique 1, domaine prioritaire 5, qui a pour objectif spécifique de « promouvoir une économie verte à travers une gestion durable des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique ». Le CREDD-2 intègre les engagements pris dans sa CDN et le processus de décentralisation en cours.

3.5.2 DOCUMENTS STRATÉGIQUES CLÉS DANS LE DOMAINE CLIMATIQUE ET FORESTIER

La contribution nationale déterminée du Mali (CDN, 2016) et son plan d'investissement (GiZ/AEDD, 2018) constituent des documents de référence qui permettent au Mali de mettre en œuvre et de suivre les efforts et les avancées dans le domaine du changement climatique. La CDN du pays vise, à l'horizon de 2030 :

- une réduction des GES par rapport au scénario de base de **29% au niveau de l'agriculture, de 31% au niveau de l'énergie, et de 21% au niveau des forêts et des changements d'affectation des terres (3.6)** ;
- l'instauration d'une économie verte et résiliente aux changements climatiques ;
- la mise en place d'une stratégie nationale de mobilisation de financements climatiques avec la mise en place du fonds national d'appui aux réponses au changement climatique, en lien avec les financements climatiques existants²⁷ ;
- la participation aux débats nationaux et internationaux sur la mise en œuvre de la CDN du pays.

²⁷ Tels que le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds Climat Mali, le Fonds d'adaptation et d'autres financements comme le Fonds BAD et les financements du Reso Climat.

La politique forestière nationale (PFN), révisée en 2017, est le document de référence au niveau du sous-secteur forêt. La PFN vise à instaurer au Mali, à l'horizon 2050 « *une gestion durable des ressources forestières, fauniques et naturelles en vue de satisfaire les besoins écologiques, économiques et socio-culturels des populations* » et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et des effets néfastes des changements climatiques. La PFN établit des liens clairs avec :

- la PNCC et la SNCC, qui visent à instaurer un cadre de développement socio-économique durable qui intègre les défis du changement climatique dans tous les secteurs du pays ;
- la stratégie nationale de la biodiversité (SNB, 2014), dont le sixième rapport de 2018 met en avant la situation de la flore et de la faune au Mali, dont une liste des espèces abondantes, rares, menacées ou en voie d'extinction ;
- la stratégie nationale des aires protégées (SNAP, 2011) qui définit les formes de gestion des aires protégées et des nouveaux sites classés ;
- la politique nationale des zones humides (PNZH, 2003) régissant la conservation et la gestion durable des ressources naturelles et la diversité biologique des zones humides, et
- l'appui des projets et programmes aux collectivités territoriales en matière de planification et de mise en œuvre des actions forestières, dont l'initiative de l'Unité Grande Muraille Verte.

La CDN et la PFN constituent le point d'ancrage de la présente stratégie de communication.

3.5.3 CADRE INSTITUTIONNEL EN CHARGE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE PATRIMOINE FORESTIER

Les conventions et accords climatiques sont gérés par plusieurs structures focales, sous la coordination de l'AEDD. Les structures étatiques en charge des questions environnementales, notamment celles du sous-secteur forêt, sont rattachées pour la plupart au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD).

Le MEADD, créé en 2005, est chargé de la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'environnement et de l'assainissement et veille à la prise en compte des questions de développement durable à l'occasion de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques.

Les services techniques et organismes rattachés au MEADD qui interviennent directement dans le domaine du changement climatique et du sous-secteur forêt sont²⁸ :

- La DNEF, qui se consacre à la protection du domaine forestier, le reboisement et la restauration des sols et de conservation des eaux. Depuis 2008, elle accueille le Système d'Information Forestier (SIFOR), référentiel au plan national pour la collecte et la gestion des bases de données sur les ressources forestières et leur suivi.
- L'AEDD, qui a pour mandat d'assurer l'intégration transversale des questions climatiques et environnementales dans tous les secteurs du pays. Elle héberge en son sein le Système de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE) pour lequel elle a mis en place des points focaux dans la plupart des ministères sectoriels.
- Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN) qui élabore les éléments de la politique nationale en matière d'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances et qui suit leur exécution.
- L'Agence du Bassin du Fleuve Niger (ABFN) qui a pour mission la sauvegarde du fleuve Niger et ses affluents au Mali et la gestion intégrée de leurs bassins versants.

²⁸ Voir aussi la couverture dépliant du présent document.

D'autres structures étatiques en charge des questions climatiques et forestières sont :

- La DGPC, rattachée au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC), chargée du dispositif de gestion des catastrophes.
- La DNE, rattachée au Ministère de l'Énergie et de l'Eau (MEE), chargée de la politique et du contrôle des infrastructures énergétiques et des opérateurs du secteur.
- L'Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et l'Électrification Rurale (AMADER), qui a pour mandat de développer l'accès à l'électricité au milieu rural et périurbain et de maîtriser la consommation d'énergie domestique. Entre autres, l'AMADER a mis en place des schémas directeurs d'approvisionnement en combustibles domestiques et des marchés ruraux de bois²⁹ qui visent à mieux gérer les ressources forestières et de limiter la déforestation. L'Agence collabore étroitement avec AER-Mali, chargée du développement des énergies renouvelables.

Ce cadre institutionnel est complété par de nombreux conseils nationaux, notamment :

- Le CNE organe consultatif, chargé de formuler des propositions visant à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de la politique environnementale et climatique du pays, et
- Le CNCC, organe consultatif interministériel créé en 2011 qui a pour attribution de faciliter la mise en œuvre des directives de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et de tout accord relatif au changement climatique.

À cette liste s'ajoutent les acteurs non gouvernementaux (ONG, associations de producteurs, organisations socio-professionnelles, société civile, opérateurs privés), les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers et les structures sous-régionales auxquelles appartient le Mali (CEDEAO, CILSS, ABN, OMVS) activement impliqués dans le domaine du changement climatique et le sous-secteur forêt, ainsi que des cadres de concertation entre acteurs de développement comme le Reso Climat (acteurs non gouvernementaux) et les groupes PTF environnement et changements climatiques, économie agricole et rurale et énergie.

3.5.4 TEXTES LÉGISLATIFS RÉGISSANT LE PATRIMOINE FORESTIER ET FAUNIQUE

En plus des conventions et politiques citées, les textes législatifs à prendre en compte sont :

- Loi de 1995 fixant les conditions de gestion des ressources forestières et ses décrets;
- Loi de 1995 fixant les conditions de gestion de la faune sauvage et de son habitat;
- Lois de 1995 portant sur l'organisation de l'exploitation, du transport et du commerce du bois;
- Loi de 2001 portant Charte pastorale en République du Mali;
- Loi d'orientation agricole de 2006;
- Loi de 2010 déterminant les principes de gestion des ressources du domaine forestier national;
- Décret de 2018 sur le transfert des compétences de l'État aux collectivités territoriales en matière;
- de gestion des ressources forestières et fauniques;
- Codes forestier, domanial et foncier, de l'eau, de la pêche, de la chasse;
- Politique nationale de protection de l'environnement de 1998, en cours de révision;
- Politique nationale d'aménagement du territoire de 2018;
- Politique énergétique nationale de 2006 et stratégie énergie domestique de 2012-2017;
- Stratégie nationale de reboisement de 2004;
- Stratégie nationale d'adaptation du secteur de la foresterie du Mali de 2013;
- Stratégie nationale du contrôle forestier de 2013;
- Plan d'action national climat (2012-2017);
- Initiative de l'Unité Grande Muraille Verte de 2007.

²⁹ 250 marchés créés entre 1998 et 2002 sur 1.000 prévus, dont 27 réactivés récemment.

3.6 Trois secteurs prioritaires de la CDN du Mali

La troisième communication sur les changements climatiques du Mali (MEADD, 2018) a établi les quantités de GES émises et absorbées au Mali pour chaque secteur (sauf le secteur mines) pour l'année de référence de 2010. L'analyse a été intégrée dans la CDN du Mali et a permis de proposer des scénarii pour trois secteurs prioritaires : **le changement d'affectation des terres et foresterie, l'agriculture et l'énergie** (figure 17). Les actions retenues pour ces trois secteurs devront permettre au Mali de réduire ses émissions de GES et d'augmenter la capacité d'absorption du CO₂ des forêts et des sols, et ainsi d'atténuer les effets négatifs des changements climatiques.

3.6.1 SCÉNARII D'ATTÉNUATION

Les émissions de CO₂ produites en utilisant le bois, le charbon, le pétrole et le gaz, constituent la majorité du volume total des émissions (figure 16), suivies par les émissions de CH₄ (élevage, rizières, décharges d'ordures) et de N₂O (élevage, excès d'épandages d'engrais, industries).

Le secteur changement d'affectation des terres et foresterie, pour l'année de référence de 2010, représente, à lui seul (figure 17) :

- **89,28% du total des émissions de kTéq-CO₂³⁰**, contre 8,07% pour l'agriculture, 2,62% pour l'énergie, 0,5% pour les déchets et 0,1% pour les procédés industriels.
- **100% du total de l'absorption kTéq-CO₂**, de par la capacité des ressources ligneuses et des sols à séquestrer le carbone.

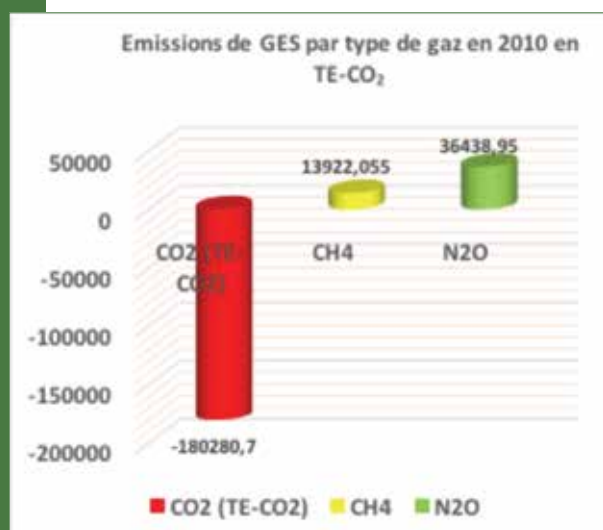


Figure 16: Émissions de GES par type de gaz en 2010 en kTéq-CO₂ (source: MEADD, 2018)

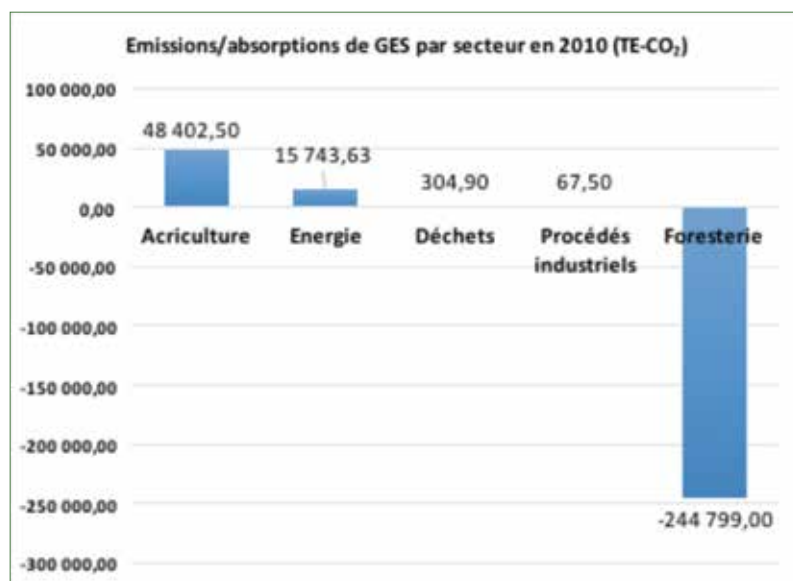


Figure 17: Émissions/absorptions de GES par secteur en 2010 (source: MEADD, 2018)

Emissions/ absorptions	Secteurs	Emissions /absorptions (TE-CO ₂)	En % des émissions/ absorptions
EMISSIONS	Changement d'affectation des terres et foresterie	535 509	89,25
	Agriculture	48 402,50	8,07
	Énergie	15 743,63	2,62
	Déchets	304,9	0,05
	Procédés industriels	67,5	0,01
Total des émissions		600 027,53	100
ABSORPTION	Changement d'affectation des terres et foresterie	-779 906	100
Total émissions/absorptions		-180 280	

Figure 18: Total des émissions et absorptions de GES au Mali en 2010 (source: MEADD, 2018)

³⁰ Les émissions de GES sont converties en kilo tonne équivalent CO₂ (kTéq-CO₂, ktéq-CO₂).

Les figures 16 à 18 montrent que le volume d'absorption de kTéq-CO₂ en 2010 excède le volume d'émission, établissant ainsi un bilan carbone négatif de -180.280 kTéq-CO₂, ce qui fait du Mali un puits de carbone. Tous les scénarii développés en 2010 (figure 19) prévoient que le Mali restera un puits de carbone jusqu'en 2030³¹. Pourtant, vu l'évolution des pressions anthropiques sur les forêts (3.5), **le risque que le Mali devienne un pays émetteur de GES d'ici quelques années est réel et de plus en plus mis en avant.**

Synthèse des 3 secteurs : évolutions des émissions de GES de 2015 à 2100 en TE-CO₂

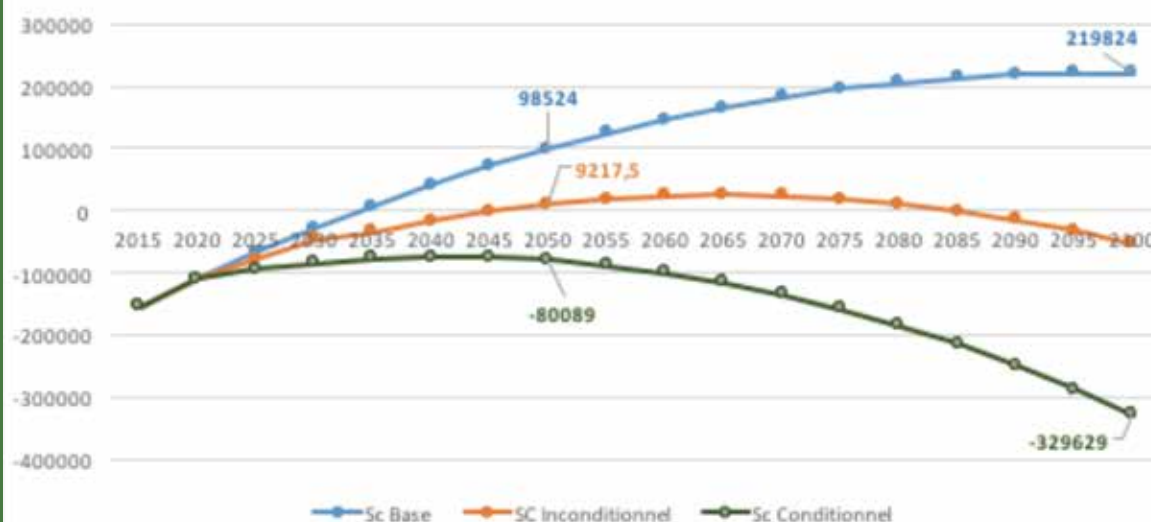


Figure 19: Synthèse des trois secteurs prioritaires : évolution de GES de 2015 à 2100 en kTéq-CO₂ selon trois scénarii (source: MEADD, 2018)

Dans la CDN, le Mali s'est engagé pour la mise en œuvre du scénario d'atténuation conditionnel (courbe verte, figure 20), en prévoyant des actions qui permettent de réduire les émissions de GES du pays avec :

- 31% pour le secteur énergie
- 29% pour le secteur agriculture
- **21% pour le secteur changement d'affectation des terres et foresterie.**

En termes d'investissements, le coût global du scénario est estimé à 38,28 milliards USD en 2018. La contribution nationale prévue est de 5 milliards USD (PEP, 2018).

3.6.2 ATTÉNUATION PAR SECTEUR PRIORITAIRE



89,28% du total des émissions de kTéq-CO₂ en 2010 observées pour **le secteur prioritaire changement d'affectation des terres et des zones forestières** viennent en grande partie des feux de brousse et des défrichements annuels des zones boisées pour des besoins en bois-énergie et agricoles.

La CDN du Mali a identifié 10 axes prioritaires³² qui concernent directement ou indirectement ce secteur, ainsi que 3 programmes d'investissement prioritaires 2030, en alignement avec les plans développés par la PFN pour la période 2018-2022. Le plan d'investissement pour la mise en œuvre de la CDN (GiZ/AEDD, 2018) a chiffré ces programmes à 2,71 milliards USD (figure 20), contre 12,92 milliards USD en 2015.

³² Création de réserves forestières, alternatives à l'utilisation du bois énergie, régénération naturelle assistée, reboisement, lutte contre les feux de brousse, diversification des sources de revenus / installation de marchés ruraux de bois, conventions locales pour la gestion des ressources naturelles, respect des accords et conventions internationales, maîtrise du contrôle forestier, lutte contre les défrichements.

³¹ Selon le scénario de base (courbe bleue), le Mali commencera à devenir un pays émetteur aux environs de 2035. Le scénario d'atténuation inconditionnel (courbe orange) prévoit que les émissions de GES en kTéq-CO₂ passent par un pic en 2065 mais que le Mali redevient un puits de carbone à partir de 2085. Pour le scénario d'atténuation conditionnel (courbe verte) le Mali restera un puits de carbone, même au-delà des années 2100 (MEADD, 2018).

	Programmes d'investissement prioritaires		
	Besoin financement (milliards USD)	Émissions évitées en kTéq-CO2 par an	Rapport coût / efficacité
Plantations forestières	1,070	22000	48,64
Régénération naturelle assistée (RNA)	1,531	3602	425,042
Gestion des forêts classés (et autres zones boisées)	0,670	443,733	1509,92

Figure 20 : Programmes d'investissement prioritaires 2030 dans le secteur changement d'affectation des terres et des zones forestières (source: MEADD, 2018)

Selon la CDN, la création des plantations forestières et la RNA permet d'augmenter la séquestration de carbone³³. La meilleure gestion des forêts classées et d'autres zones boisées devrait en plus permettre de réduire les émissions de carbone. Les plantations incluront des actions existantes (reboisement, lutte contre les feux de brousse) et des nouvelles initiatives (transfert de la gestion des forêts auprès des collectivités territoriales, renforcement du secteur privé pour les filières gomme arabique et karité, agroforesterie).



Au niveau du secteur prioritaire énergie, le 2,62% du total des émissions de kTéq-CO2 en 2010 proviennent premièrement de l'usage domestique du bois (82% en 2012), suivi par le transport routier (12%) et la transformation (5%).

Pour rééquilibrer l'offre et la demande de bois-énergie, la CDN propose les solutions d'atténuation suivantes :

- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables (briquets de biomasse, gaz butane).
- Promouvoir des mesures qui permettent une utilisation plus raisonnée du bois-énergie (foyers améliorés surtout).
- Aménager (schémas directeurs d'approvisionnement), replanter, créer des marchés ruraux de bois.
- Améliorer la réglementation, la planification, le contrôle et le pilotage.

Les alternatives proposées contiennent chacune une part d'émissions de GES ; il faut donc analyser leur empreinte carbone avant de procéder à leur mise en œuvre. En 2015, le coût du scénario d'atténuation conditionnel pour la promotion des énergies renouvelables au Mali (panneaux solaires inclus) s'élevait à 258 millions USD.



Le secteur prioritaire agricole, responsable pour 8,07% du total des émissions de kTéq-CO2 en 2010, est le plus grand émetteur de CH4 et de N2O des trois secteurs prioritaires. Le secteur contribue aux émissions de CO2 de par le défrichement des forêts et des pâturages à des fins agricoles. Ce défrichement va de pair avec l'augmentation des superficies cultivées et est étroitement lié à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté des populations rurales du Mali. L'enjeu est de taille : comment assurer la productivité des terres arables, nécessaire pour nourrir une population croissante, tout en limitant la tendance au défrichement des zones ligneuses et pastorales, source de conflit potentiel ?

En termes d'atténuation, les solutions proposées ne s'attaquent que partiellement à cette question. Pour réduire les émissions de CO2, elles ciblent la promotion des techniques de CES/DRS, de la RNA, de l'agroforesterie et d'autres formes d'agriculture verte et durable qui intègrent les arbres (haies vives, brise vents). Et pour réduire les émissions de CH4 et de N2O, elles visent une irrigation intermittente (qui évite l'inondation permanente des terres rizicoles, source d'émission par fermentation) et une substitution de l'urée à forte teneur en azote par la fumure organique. En 2015, le coût du scénario conditionnel d'atténuation pour ce secteur au Mali s'élevait à 20,6 milliards USD.

3.6.3 ADAPTATION

Au niveau du secteur prioritaire agriculture, et dans une moindre mesure le secteur prioritaire changement d'affectation des terres et des zones forestières, les solutions d'atténuation sont accompagnées par des solutions d'adaptation (1.4), comme l'introduction des espèces fourragères et des semences mieux adaptées aux variations du climat, l'association arbre / champs de culture, la récupération de l'eau de pluie, le développement des filières de diversification etc. Selon la CDN du pays, le coût des besoins en matière d'adaptation est estimé à 9,59 milliards USD en 2018 (CDN, 2016).

En conclusion, la communication et le renforcement des capacités sont des actions transversales pour toutes les solutions d'atténuation et d'adaptation développées pour les trois secteurs prioritaires.

³³ 1m³ de bois planté représentera 1 tonne de CO2 équivalent à une séquestration de 0,27 tonnes de carbone.



4 Communication climatique & forestière au Mali

Et la communication dans tout ça? Pourquoi cette stratégie de communication dans le domaine climatique forestier est-elle importante pour le Mali?

D'abord, inverser la tendance à la déforestation passe par une large sensibilisation sur l'état et l'évolution actuelle des ressources forestières à chaque niveau. Au niveau communal notamment, la stratégie de communication de la DNEF (2013) souligne qu'il est important de « *faire comprendre aux populations les dangers que court l'ensemble du pays face à la déforestation, qui est la conséquence des actions de l'homme* » et qu'un changement de comportement passe par l'ancrage de l'idée que « planter un arbre c'est bien; l'entretenir est indispensable ».

Une meilleure communication sur le changement climatique, et sur la place centrale que l'arbre occupe dans l'économie et les écosystèmes du Mali, facilitera également la réalisation des engagements de la CDN du pays en matière de réduction des émissions de GES et de séquestration du carbone. La CDN même, conçoit la communication et la sensibilisation sur les changements climatiques comme une action transversale essentielle pour assurer la mise en œuvre des solutions d'atténuation et d'adaptation retenues pour les trois secteurs prioritaires.

Les résultats de la Table Ronde Dialogue de Talanoa³⁴, tenue le 27 septembre 2018 à Bamako, vont dans le même sens. Ils montrent que les besoins en communication climatique existent à plusieurs niveaux et qu'il est nécessaire de redynamiser les cadres de concertation existant sur le changement climatique (comme le CNCC) et d'en créer des nouveaux, pour chaque secteur prioritaire de la CDN, et entre secteurs, afin de « *s'assurer de la participation de toutes les parties prenantes dans les négociations* ».

4.1 Analyse de la situation

4.1.1 STRATÉGIES ET INITIATIVES DE COMMUNICATION

Le Mali ne possède pas à ce jour une stratégie de communication nationale spécifiquement dédiée aux changements climatiques³⁵. Ceci dit, il existe plusieurs stratégies et plans de communication au Mali qui traitent des questions climatiques et forestières, dont beaucoup sont au stade de démarrage.

³⁴ Organisée par l'AEED, avec un appui des PTF du groupe environnement et changement climatique et le Gouvernement du Mali, la Table Ronde « Dialogue de Talanoa » a regroupé des acteurs non étatiques et étatiques impliqués dans le domaine de l'environnement, pour réfléchir ensemble, à partir de « où sommes-nous, où allons-nous et comment y arriver? », sur les avancées et les efforts à fournir pour respecter les engagements de la CDN du Mali.

³⁵ La politique nationale de communication pour le développement (1984) et la stratégie de communication gouvernementale (2013-2018) se concentrent plutôt sur la structuration du système de communication du Mali.

Au niveau national, en matière de communication forestière, la stratégie de communication de la **DNEF** (2013), fait référence pour le présent document. Sous le slogan « *Préserver la forêt, c'est préparer notre avenir* », elle exprime l'inquiétude d'une déforestation galopante et la nécessité d'inverser cette tendance. Ses actions de communication visent à informer et sensibiliser sur le reboisement et la protection des forêts existantes et à améliorer l'image des services techniques auprès des populations. Le lien avec le changement climatique est faible³⁶.

Au niveau étatique, le **MEADD** et l'**AEDD** disposent chacun d'un plan de communication annuel (2018-2019 et 2019-2021). Les actions retenues portent sur l'amélioration des sites web et l'organisation des événements et des journées de formation en matière de gestion de l'environnement pour les élus locaux, les médias et les divers acteurs de développement.

Le plan de communication de l'AEDD inclut également :

- la publication biannuelle du bulletin « Notre Environnement » ;
- l'organisation de la « Quinzaine de l'Environnement » ;
- la diffusion des rapports sur l'état de l'environnement, et
- la réalisation de 4 documentaires.

Toujours au niveau étatique, un plan de communication quinquennal pour le Fonds Climat Mali est en cours d'élaboration. Ce plan intègre des campagnes de sensibilisation sur le changement climatique. De même, l'axe stratégique n°15 de la CDN du pays prévoit l'élaboration d'un plan de communication CDN. Les actions listées cherchent à faire connaître les enjeux du changement climatique auprès du grand public et des médias.

Deux actions de communication innovantes prévues par la CDN du Mali à retenir sont :

l'instauration d'une « Journée nationale Changement Climatique », et la création d'un « Portail National Changement Climatique » qui informe sur les acteurs, les études et les expériences qui valorisent la lutte contre les changements climatiques.

Au niveau des projets et programmes au Mali, plus de 90 ont été identifiés dans le domaine du changement climatique³⁷, dont une vingtaine intervenant sur les ressources forestières. Plusieurs d'entre eux ont développé des plans de communication. Les plans de communication développés par IPE (2009), GEDEFOR (2012) et ASNaCC (2019) constituent des documents de référence en matière de communication climatique et forestière.

Le plan de communication de GEDEFOR phase 1 montre comment un mix effectif des actions de communication permet de contribuer à la gestion décentralisée des forêts, et d'en faire un instrument de préservation de l'environnement. Les actions comprenaient entre autres :

- un appui à la concertation entre structures impliquées dans la gestion ;
- l'élaboration d'un journal « Édition Diamana » sur les bonnes pratiques forestières ;
- la réalisation d'un film sur la gestion des forêts communautaires, et
- des formations en matière de législation forestière.

Ce dernier thème est important, car pas encore assez maîtrisé par les communes au Mali. Il a été reconduit dans la phase 2 du projet, sous forme d'un recyclage des agents forestiers.

Au niveau des PTF, la Coopération allemande/GIZ, l'Ambassade de Suède, l'Ambassade de Norvège, la Coopération belge/ENABEL, FEM/PNUD, la FAO et l'Union Européenne sont actifs dans la communication et la mobilisation autour du changement climatique. Parmi les initiatives de communication intéressantes, il y a lieu de mentionner celle d'ENABEL.

Depuis 2018, ENABEL diffuse un bulletin hebdomadaire en ligne qui informe sur les dernières évolutions (inter)nationales dans le domaine de l'environnement et du changement climatique. L'initiative est bâtie sur la stratégie de communication sur les changements climatiques de la Coopération belge et est soutenue par l'Ambassade de Belgique au Mali. Le bulletin compte aujourd'hui plus de 300 lecteurs décideurs politiques et partenaires au développement.

³⁶ Elle se résume à une ligne au niveau des objectifs 3 et 8 : « chaque année, le Mali perd 500 000 ha de forêts du fait de l'action de l'homme et des changements climatiques ».

³⁷ L'AEDD, avec un appui de la GIZ, a établi une cartographie de 92 projets oeuvrant dans le domaine du changement climatique au Mali entre 2014-2017, à laquelle il faut ajouter une dizaine de projets pour 2018.

Au niveau des acteurs non gouvernementaux présents au Mali, quelques-uns ont développé des plans de communication qui intègrent le changement climatique, comme Réso Climat (2018). La plupart a développé des outils de communication et de capitalisation des bonnes pratiques forestières intéressantes à mettre à disposition du grand public, comme montrent les exemples suivants :

Exemples des actions de communication mises en place par des acteurs non gouvernementaux :

- concours du meilleur agriculteur pour promouvoir la RNA (Sahel ECO) ;
- formations intégrant des messages éducatifs sur l'importance de l'arbre dispatchées directement dans les pépinières des femmes et les jardins conservatoires (GAAS Mali) ;
- diffusion de la technique PLASA (planter sans arroser) en format poster ;
- guides et outils méthodologiques pour la mise en place d'une filière gomme arabique (AVSF) ;
- appui à l'élaboration des émissions sur l'arbre 'Sikidagène' et organisation des événements sportifs avec messages environnementaux (Mali Folke Center) ;
- réalisation des films thématiques sur : l'intégration du changement climatique dans les PDESC (AVDR), les composteurs biogaz (AVSF), les jardins conservatoires (GAAS Mali), les plantations à intérêt économique le long des berges du fleuve Niger (APROFEM), etc.

Au niveau de la recherche, il y a lieu de mentionner les publications scientifiques sur les meilleures pratiques forestières, comme le bulletin BDIP de l'IE et les mémoires et thèses produites par le GNT/GDF-CF. Quant au secteur privé, la communication autour de la promotion des briquettes de biomasse (fabriquées par le groupe YIRIMEX) en tant qu'alternative à la coupe de bois pour le bois-énergie est un exemple d'action de communication forestière bien ciblée.

Pour conclure, au niveau des médias maliens (4.1.4), il existe deux réseaux de journalistes de l'environnement, dont l'ANEJ³⁸. ANEJ propose de sensibiliser l'opinion sur l'état et l'évolution de l'environnement et les enjeux climatiques et de pousser à un changement de comportement. Le réseau est appuyé par le projet ASNaCC pour une amélioration de sa communication climatique.

Les journalistes spécialisés en environnement maîtrisent encore insuffisamment les concepts et les termes utilisés pour décrire le changement climatique et ne savent pas comment les traduire en langue nationale. Pour remédier à cette lacune, qui constitue un frein à la communication climatique, le projet ASNaCC (2014-2019), financé par le GIZ et le Gouvernement du Mali, a dispatché des formations qui visent à renforcer les connaissances et les capacités de rédaction de ces journalistes.

4.1.2 VEILLE CLIMATIQUE ET FORESTIÈRE

L'intégration des informations climatiques dans les politiques et les stratégies du Mali est assurée notamment par l'AEDD et par le CNCC, dont l'AEDD assure le secrétariat permanent. Plus de 40 structures nationales collectent et traitent les informations de veille environnementale et souvent, les diffusent sous forme de document, de carte ou de bulletin de suivi³⁹.

Le **SNGIE**, intégré à l'AEDD, centralise ces informations sous forme d'indicateurs. La collecte des données est informatisée, avec un remplissage des fiches en ligne pour chacun des points focaux SNGIE, et un espace commun futur accessible au grand public⁴⁰. La DNEF renseigne environ 20% des indicateurs du SNGIE. La plupart de ces indicateurs portent sur l'état et l'évolution des ressources forestières et fauniques, les feux de brousse et l'approvisionnement en bois-énergie.

Au niveau du suivi des ressources forestières, l'équipe du **SIFOR**, rattachée à la DNEF, a effectué un inventaire des ressources ligneuses en 2006 les régions du Nord et en 2014 pour les régions du Sud⁴¹ du pays. Un répertoire national des espèces ligneuses, élaboré à partir de ces données, est en attente d'un financement pour sa mise en forme définitive et sa distribution. Dans l'objectif d'asseoir une approche diachronique, un nouvel inventaire est à prévoir, ainsi qu'un suivi des placettes permanentes mises en place en 2014 pour mesurer l'évolution des ressources végétales.

³⁸ ANEJ Mali (African Network of Environmental Journalists) a créé en 2008 et redynamisé en 2018. Il a un siège au niveau national et est structuré jusqu'au niveau Région et Cercle.

³⁹ <http://www.sngie.ml>.

⁴⁰ Le SNGIE reçoit un appui du programme Génération d'Avantages Globaux pour l'Environnement (GAGE). Ce programme, financé par FEM/PNUD et le Gouvernement malien à hauteur de 2 milliards de Fcfa pour la période 2018-2021, vise à une amélioration des systèmes d'information, de planification et de prise de décision dans le domaine de l'environnement.

⁴¹ <http://sifor-mali.net>.

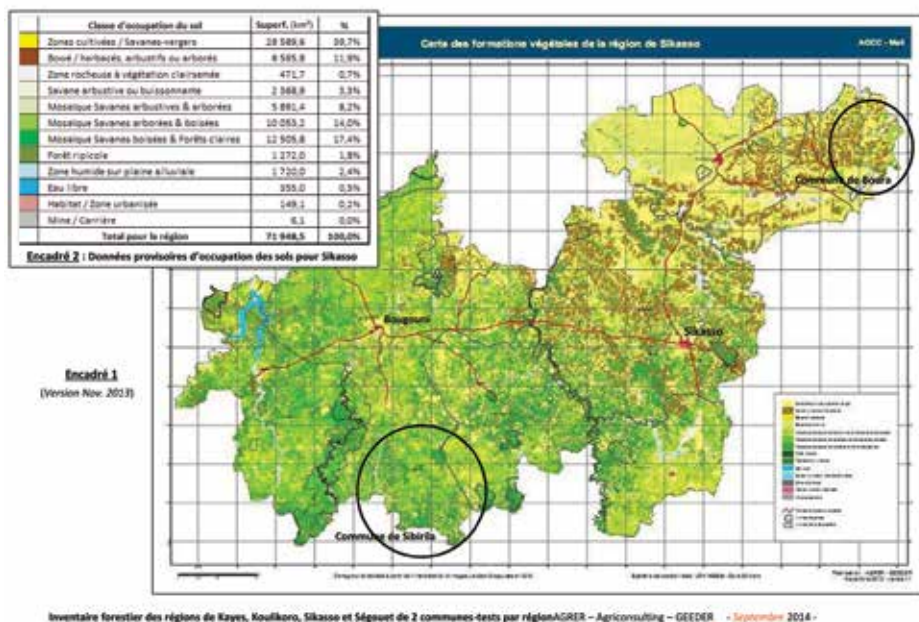


Figure 21: Inventaire forestier des Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou et de 2 communes tests par Région (source Agriconsulting-GEEDER, 2014)

Le SIFOR a développé plusieurs outils permettant de suivre les actions de reboisement, dont une méthodologie pour effectuer des inventaires forestiers communaux et une méthode de géo-référencement mise à la disposition des projets et programmes pour le suivi-évaluation de leurs travaux d'amélioration de la couverture végétale, peu diffusés pour l'instant (AGCC1, 2017).

Avec FONABES, le SIFOR a développé des analyses croisées visant à mieux connaître les superficies perdues par l'exploitation forestière pour le bois-énergie. Le SIFOR suit également le nombre de feux de brousse et la superficie des étendues brûlées à partir des informations fournies par le site Active Fire Data/Earthdata et le communique régulièrement à travers un mailing liste établi à cet effet.

4.1.3 ARCHIVAGE DES INFORMATIONS CLIMATIQUES ET FORESTIÈRES



L'archivage des informations climatiques et forestières est assuré par de nombreuses structures au niveau national et, dans une moindre mesure, régional. L'AEDD et la DNEF, en tant que structures porteuses des questions climatiques et forestières, disposent chacune d'une bibliothèque avec des copies dures et les sites web de l'AEDD et du SIFOR fournissent des informations digitalisées⁴².

Pour l'instant, la gestion de ces informations n'est pas bien assurée. Au niveau de la DNEF, la bibliothèque nécessite une restructuration et un appui en archivage, et les deux structures manquent d'une bonne planification et d'un suivi de la transmission de l'information, d'abord en interne, et aussi entre les deux structures et d'autres dispositifs en place (bibliothèque centrale, institutions de l'éducation et de recherche, médias, acteurs de développement).



L'archivage des émissions radiophoniques et télévisées sur l'environnement se fait au niveau de l'ORTM, dans le réseau de l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali (URTEL) et au niveau de l'institut PANOS. Les outils de communication développés par les acteurs non gouvernementaux, les institutions de recherche et la vingtaine de projets et programmes de développement qui travaillent sur les forêts et le changement climatique, se trouvent généralement sur leurs sites web respectifs. Toutes ces informations ne sont pas centralisées sur un seul site web. Ce manque, signalé déjà dans la CDN du Mali au niveau de son axe stratégique n°15, a motivé AKVO Consulting à développer un avant-projet de création d'un portail sur le changement climatique.

⁴² À cela s'ajoute le futur Centre de Gestion de l'Information Forestière (CGIF), nouveau statut prévu pour le SIFOR.

4.1.4 MÉDIAS MALIENS, CANAUX ET OUTILS DE COMMUNICATION

Le Mali connaît une assez bonne couverture médiatique, notamment à travers son réseau radio. Les radios maliennes, dont le nombre s'élèvera à plus de 250 tous types confondus, se trouvent sur l'ensemble du territoire malien (moins dans les Régions du Nord). Le dispositif comprend les radios ORTM⁴³ et près de 170 radios rurales privées⁴⁴, dont des radios initiées par des structures internationales comme CTA Rural Radio La fréquence et par des ONG, projets et programmes. À travers le réseau URTEL, les radios rurales se relient à l'occasion des grands événements (match de foot, élections, campagnes nationales de sensibilisation).

Les 12 chaînes de télévision maliennes⁴⁵ se trouvent pour la plupart à Bamako. Leurs émissions couvrent environ 60% du territoire national. La presse écrite comporte une vingtaine de journaux en français, dont plus de 10 indépendants, 4 journaux en langue nationale (Bambara, Peul et Soninké) et des journaux locaux produits avec un appui des partenaires au développement. L'ANEI regroupe une partie des journalistes spécialisés en environnement.

Au niveau des radios rurales, si le nombre est là, beaucoup ont du mal à fonctionner, faute de personnel, de matériel et de moyens nécessaires pour sortir sur le terrain. La fréquence et le contenu des émissions sont très variables et dépendent de la volonté des animateurs radio, généralement tous des bénévoles.

Figure 23 donne un aperçu des **canaux et outils de communication existants** qui permettent de sensibiliser le public malien sur le changement climatique et la préservation des forêts. Elle montre que les canaux et outils qui touchent une plus grande audience, qui sont faciles à assimiler et qui s'adaptent aisément au contexte local et aux besoins exprimés sont :

- la radio et le réseau internet (médias modernes),
- le théâtre et les chants (médias traditionnels) et,
- les caravanes de presse, les visite-échanges, les concours paysans, les événements sportifs et musicaux avec messages environnementaux (événementiel).⁴⁶

Les émissions télévisées et les films sont également des outils bien adaptés au public mais leur production reste coûteuse.

Au niveau radio, l'ORTM et l'URTEL ont exprimé leur volonté de développer des émissions thématiques envers le monde rural qui traitent de l'éducation environnementale. De même leur souhait de renforcer leur collaboration existe, mais se heurte aux questions d'harmonisation d'approche et de portage de coût. Le coût de production des émissions est élevé (ORTM), la traduction des émissions en français en langues nationales⁴⁷ n'est souvent pas budgétisée et la diffusion est programmée de façon circonstancielle. À cela se rajoute les contraintes de mobiliser des ressources financières extérieures pour financer la communication thématique, ce qui rend la mise en place d'une stratégie de communication commune plus difficile.

Sachant qu'il est possible d'inscrire le financement des émissions d'intérêt général sur budget étatique (dont les émissions sur l'environnement et le changement climatique), et vue l'importance que les PTF accordent à la communication climatique, une discussion élargie entre le Gouvernement malien et les PTF pourra constituer un début de solution et permettre de développer une stratégie de communication climatique envers le monde rural plus structurée, plus régulière et inscrite dans la durée.

⁴³ 1 station nationale, 9 régionales et une centaine d'antennes de relais.

⁴⁴ 121 radios communautaires, 38 radios commerciales et 9 radios confessionnelles (information URTEL, 2018).

⁴⁵ Chaînes ORTM, 9 chaînes commerciales et 1 non commerciale.

⁴⁶ Compte tenu qu'une grande partie de la population est analphabète - 6,9% de la population totale en 2011, (GOPA, 2012), il est compréhensible qu'elles préfèrent communiquer par voix et par image plutôt que par texte. Pour la jeunesse dans le milieu urbain, les réseaux sociaux offrent un espace de communication intéressant.

⁴⁷ Il y a 13 langues nationales au Mali.



4.1.5 MESSAGES ADAPTÉS AU PUBLIC

Les messages à passer aux acteurs **à l'échelle nationale** devront permettre d'obtenir une meilleure compréhension des concepts, du contexte et des effets négatifs des changements climatiques sur les écosystèmes, l'économie et le système social du Mali. Ils devront expliquer clairement les enjeux climatiques pour le pays, montrer l'importance de renforcer la communication climatique et inciter à revoir les stratégies et politiques en cours, en adoptant une approche plus transversale que sectorielle.

Les messages à passer **à l'échelle locale** envers les populations urbaines et rurales du Mali visent avant tout à un changement de comportement. Ils cherchent à faire comprendre pourquoi il est important de protéger et gérer soi-même les ressources forestières dans le contexte changeant d'aujourd'hui, et comment y arriver⁴⁸.

Figure 22: Liste non exhaustive des canaux et outils de communication climatique et forestière au Mali

		Coûts	Audience	Facilité d'assimilation	Interactivité	Adaptabilité
Radios ORTM	National : émissions sur l'environnement en français / langue nationale	XX	++	+	+	++
	Relais : émissions hebdomadaires pour le monde rural « Poi kam Poi »	+/-	++	++		++
Radios de proximité	URTEL : émissions avec sketches et théâtre local en langue nationale	X	++	++	++	++
	Privées : plages destinées à l'environnement, comme les émissions « Sikidagéné » (MFC)	+/-	++	++	++	++
Télévision	Télévisions privées : quelques émissions sur l'environnement	X	+/-	+/-	+/-	++
	ORTM :	XX	++			++
	• Émissions sur l'environnement, dont Climat et Développement (vendredi soir), offrant des plages thématiques de 6 minutes			+	+/-	
	• Émissions journalières diffusées en français et en langue nationale sur la météo et l'eau, en collaboration avec Mali Météo et la DNH			++	-	
Presse écrite	• Hebdomadaire en langue nationale avec plages thématiques de 2 mn.			++	-	
	Presse écrite : articles sur l'environnement	+/-	+	+/-	-	+/-
	Presse en ligne : journaux, pages Facebook	-	++	++	+	+
	Journaux locaux élaborés avec l'appui des projets	+/-	+	++	+/-	+
Publications thématiques	Bulletin « Notre Environnement » (AEDD)	X	+	+/-	-	+/-
	Bulletins en ligne, comme celui produit par ENABEL	-	++	+	+/-	+/-
	Mailing-liste avec informations sur les feux de brousse (SIFOR)	-	-	-	-	-
	Publications scientifiques	+	-	-	-	-
	Conventions locales pour un verdissement des PDESC	+/-	+	+	-	-
	Plaidoyers envers les décideurs politiques sur la prise en compte des changements climatiques	-	+	+	-	+/-
	Capitalisation et guides sur les bonnes pratiques forestières	+/-	+/-	+	-	+/-
Sites web	MEADD, SIFOR/DNEF, AEDD, autres	+/-	+	+	-	+/-
	Sites internationaux sur le changement climatique	-	+		-	-
Événementiel	Campagnes de sensibilisation : « Initiatives vertes », « Un arbre-un malien »	X	++	++	+/-	+/-
	Quinzaine de l'environnement	X	++	+	+/-	+
	Caravanes de presse, regroupant journalistes, artistes comédiens et radios	XX	++	++	+	+
	Concours paysans	-	++	++	++	+
	Visites échanges, démonstrations	+/-	++	++	++	++
	Salons, colloques, conférences et autres rencontres (inter)nationaux	X	+	+/-	+/-	+/-
	Événements sportifs et musicaux avec messages environnementaux	-	++	++	+	++
Autre	Théâtre, chants, contes et proverbes	-	++	++	++	++
	Cartes, affiches, posters, tourniquets, tee-shirts	X	+	+/-	-	-
	Formations des journalistes, des services forestiers, au niveau communal	X	++	+	+	+/-
	Films thématiques, cassettes	XX	++	++	-	-

Caractéristiques des différents canaux et outils de communication - : faible, +/- : variable, X : coûteux, XX : très coûteux, + : bon, ++ : très bon

⁴⁸ Comment planter et entretenir les arbres, comment les associer aux champs de culture, comment gérer une forêt communale, comment lutter en tant que commune contre les feux de brousse et la coupe illégale dans une zone boisée, comment cuisiner sans trop utiliser le bois et le charbon ?

Il est difficile d'identifier des messages qui permettent réellement un changement de comportement des populations locales (il faut d'abord comprendre pourquoi il existe une résistance au changement). Ce que l'on sait, c'est que les messages passent mieux quand ils sont courts, répétitifs, compréhensibles, interactifs, proches des intérêts du public ciblé et faciles à assimiler. Il faut donc bien connaître le milieu dans lequel on intervient, opter pour des messages en langue nationale et passer de préférence par des canaux de communication de proximité qui privilégient la voix et l'image par rapport à l'écrit.

Les messages simples, sous forme de **slogan** comme «un malien, un arbre» sont bien adaptés et restent dans la mémoire collective. Malheureusement, leur impact réel est difficile à estimer, manque de feedback et de suivi-évaluation; constat d'ailleurs valable pour la plupart de l'événementiel organisé au Mali.

Tous les thèmes ne se prêtent pas aux messages courts. La législation forestière par exemple, est un sujet plus complexe qui demande des **présentations plus élaborées**, avec une diffusion ciblée (élus, leaders d'opinion) à travers des sessions de formation et de recyclage.

Les **messages dans le domaine forestier** actuellement diffusés au Mali portent sur la protection de l'arbre, son importance dans l'équilibre des écosystèmes et le rôle qu'il joue dans l'avenir de ses enfants. Les messages à renforcer ou à développer concernent l'entretien des arbres, la place de l'arbre dans l'économie rurale, les alternatives existantes à la coupe du bois, la législation forestière, la biodiversité, les feux de brousse et la divagation des animaux.

Pour sensibiliser les populations locales sur ces thèmes, la **communication multicanale** donne de bons résultats. Ainsi, des messages passés simultanément par plusieurs radios rurales, au cours d'une série d'émissions thématiques diffusées chaque semaine à la même heure, mélangeant interviews et chansons et impliquant des leaders d'opinion locaux, ont prouvé leur efficacité. De même, la mise en ligne des messages clés sur une thématique, et leur traduction en images audiovisuelles et en sketches, donne également des résultats encourageants.

Finalement, il est intéressant de voir que des actions climatiques et forestières qui ont connu du succès sont souvent soutenues par un mix de messages multicanaux bien préparés et planifiés. Par exemple, la promotion de la RNA par Sahel ECO, qui a connu un succès considérable dans la région de Mopti - au point qu'elle était reprise spontanément par des paysans à l'extérieur de la zone d'intervention du projet - a été fortement portée par des messages passés lors des campagnes de sensibilisation, des émissions radiophoniques et télévisées, des cassettes audio en langue nationale, un film, des visites-échanges et un concours du meilleur agriculteur.



4.2 Constats à retenir

L'analyse des forces et faiblesses, des opportunités et blocages existants dans le domaine de la communication climatique et forestière (4.1) mène aux constats suivants.

Compte tenu du fait :

- que la communication climatique et forestière, comme y souscrivent la CDN et la PNF, est essentielle face aux changements climatiques que rencontre le Mali ;
- que la communication climatique au Mali est un domaine d'attention relativement récent, qui n'est pas régi par une stratégie nationale spécifique et qui connaît une mobilisation des ressources financières encore timide ;
- que plusieurs acteurs au développement sont actifs dans la communication climatique et forestière, disposent des plans de communication thématiques, augmentent et diversifient leurs actions ;
- que l'approche peu transversale rend difficile la mise en œuvre des actions de communication climatique et forestière ;
- que la maîtrise des concepts et des enjeux climatiques au Mali est faible, à tout niveau ;
- que les cadres de concertation chargés de la communication climatique sont peu performants ;
- que l'archivage et la mise à disposition de la documentation climatique et forestière ne sont pas suffisamment assurés ;
- que, malgré des avancées dans la collecte des informations forestières au niveau de la DNEF, ces informations sont timidement diffusées et nécessitent une actualisation ;
- que la communication climatique et forestière envers le monde rural est ponctuelle, peu régulière et que ses impacts sont peu suivis et évalués ;
- que les communicateurs ont une faible maîtrise des concepts et des termes du changement climatique et ne savent pas bien les traduire en langue nationale ;
- que les populations du Mali sont insuffisamment informées sur l'importance économique de l'arbre, le transfert des compétences vers les collectivités territoriales en matière de gestion des forêts, la législation forestière, les alternatives à la coupe du bois, les bonnes pratiques en matière de lutte contre les feux de brousse et d'autres mesures de gestion durable des terres. Par conséquent, le changement de comportement cherché n'est pas assuré ;
- que la sensibilisation des populations du Mali est plus efficace quand elle passe par des canaux de proximité qui privilégient la voix et l'image par rapport à l'écrit ;
- que les messages envers ces populations sont mieux reçus quand ils sont courts, répétitifs, compréhensibles, interactifs, proches des leurs intérêts, faciles à assimiler, multicanaux, bien planifiés et suivis ;
- qu'une meilleure collaboration entre radios, canal de communication privilégié envers le monde rural, est souhaitée.

Les constats suivants sont à retenir :

Il est temps de communiquer autour des changements climatiques. Pour y arriver, une prise de conscience est nécessaire à tous les niveaux :

1. À l'échelle nationale (institutions étatiques, médias et partenaires au développement confondus), les actions de communication climatique et forestière à développer devront permettre une meilleure mise en œuvre des solutions retenues pour les trois secteurs prioritaires de la CDN du Mali et une meilleure participation des parties prenantes dans les négociations (inter)nationales.
2. À l'échelle régionale et communale, les actions de communication devront permettre d'améliorer la mise à disposition et la collecte des informations climatiques et forestières.
3. À l'échelle communale, les actions de communication visent avant tout à un changement de comportement des populations du Mali en matière de gestion durable des ressources forestières et des terres.

Le Gouvernement malien et les partenaires au développement œuvrant dans le domaine du changement climatique se sont engagés à renforcer l'appropriation des enjeux climatiques au Mali à tous ces niveaux et à redynamiser/créer des cadres de concertation chargés de la communication climatique. Les partenaires au développement sont engagés à asseoir une communication climatique et forestière envers le monde rural qui est régulière et inscrite dans la durée.

Les actions de communication indiquées pour réaliser ces engagements, passe par :

- une meilleure mise à disposition et diffusion des informations climatiques et forestières existantes ;
- une mise à jour des informations forestières ;
- la création d'une plateforme en ligne qui centralise les informations climatiques, dont celles sur la gestion durable des forêts et des terres ;
- la redynamisation des cadres de concertations existants chargés de la communication climatique (CNCC, ANE), collaboration ORTM/URTEL) ;
- la création des nouveaux cadres de concertation transversaux, dont :
 - une mise en réseau des communicateurs (journalistes, agents de projets/ONG, services techniques), des institutions étatiques et des acteurs de développement chargés des questions climatiques et forestières ;
 - une mise en réseau des structures régionales qui collectent et traitent les informations de veille environnementale, et
 - une mise en réseau des populations rurales autour de la place centrale qu'occupe l'arbre dans leur vie écologique, économique et sociale.
- le renforcement des capacités des communicateurs dans le domaine climatique ;
- la réalisation des actions de communication spécifiques pour les secteurs prioritaires CDN ;
- la mobilisation des ressources pour financer les actions de communication climatique et forestière (inscription des émissions d'intérêt général sur budget étatique, fonds extérieurs, etc.) ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale sur les changements climatiques.

Ces constats ont contribué à l'identification des quatre axes prioritaires d'intervention.

5 Axes prioritaires en matière de communication climatique & forestière

L'analyse des impacts des changements climatiques sur l'environnement, l'économie et le système social au Mali (chapitre 3) ainsi que l'analyse de la communication climatique et forestière du pays (chapitre 4) ont permis d'identifier les **quatre axes prioritaires** suivants sur lesquels sont basés les plans d'actions de la présente stratégie :

Axe 1	Favoriser une meilleure prise en compte de l'information forestière et climatique dans les politiques et stratégies du Mali, en appuyant la mise à jour des informations forestières et en améliorant la collecte et la transmission des données climatiques et forestières qui passent par la base de données en veille stratégique, le SNGIE.
Axe 2	Favoriser une meilleure sauvegarde, mise à disposition et circulation de l'information climatique et forestière existantes au niveau de l'AEDD et de la DNEF.
Axe 3	Renforcer la communication nationale et internationale dans le domaine du changement climatique et la gestion durable des forêts et des terres.
Axe 4	Informier et organiser les populations du Mali autour de l'importance de planter, d'entretenir, de gérer et de protéger les ressources forestières, en mettant l'accent sur un changement de comportement, avec comme objectif d'inverser la tendance à la déforestation.

À chaque axe stratégique correspond un objectif de communication et des résultats y afférents. Pour atteindre ces résultats, des activités de communication en lien avec les engagements pris dans la PFN et la CDN du Mali (figure 24) ont été identifiées lors des différents ateliers regroupant les structures en charge de la communication climatique et forestière.

AXE STRATÉGIQUE 1

L'objectif est de mettre à la disposition des décideurs politiques du Mali des données précises et de qualité qui informent sur la situation actuelle et de l'évolution du patrimoine ligneux du Mali et qui renseignent sur l'ampleur de la déforestation et le changement d'affectation des terres en lien avec les pressions climatiques et anthropiques. Ces informations devront permettre aux décideurs de prendre les dispositions nécessaires pour inverser ces tendances.

La mise à jour de ces données passe notamment par :

- La réalisation d'un nouvel inventaire forestier national, qui inclut la question du changement d'affectation des terres, et
- Un appui à l'amélioration de la collecte des données produites au niveau régional, leur transmission et leur traitement au niveau national (SNGIE) et leur mise à disposition auprès des décideurs politiques.

AXE STRATÉGIQUE 2

L'objectif est de faciliter l'accès du public malien et des acteurs de développement aux informations d'intérêt général qui existent au niveau de l'AEDD et de la DNEF et qui informent sur les thèmes importants en matière de protection, de gestion et de restauration des ressources forestières et fauniques du Mali. L'AEDD et la DNEF sont ciblées car elles sont les principales structures porteuses des questions climatiques, forestières et fauniques.

Les actions de communication visent à renforcer l'AEDD et la DNEF dans les domaines suivants :

- archivage et documentation ;
- mise à disposition des documents d'intérêt national produits à leur niveau (documents peu connus ou en attente de diffusion) ;
- élaboration des outils de communication qui permettent d'informer sur les thèmes suivants (informations existantes mais peu diffusées pour l'instant) ;
- implication des radios et des télévisions dans les campagnes de sensibilisation.

AXE STRATÉGIQUE 3

L'objectif est de permettre aux décideurs politiques du Mali, aux acteurs de développement du Mali et aux médias maliens qui sont parties prenantes dans les négociations internationales et nationales sur le Climat, d'accéder rapidement aux informations climatiques et forestières pertinentes, de savoir les communiquer et de pouvoir s'organiser à temps.

Les actions liées visent à :

- la centralisation des informations climatiques sur une plateforme en ligne ;
- le renforcement des capacités des communicateurs en communication climatique et gestion durable des forêts et des terres ;
- la redynamisation des cadres de concertation existants chargés de la communication climatique (CNCC surtout), et la création des nouveaux cadres si besoin ;
- la mise en place des feuilles de route pour faciliter la préparation en amont des rencontres d'envergure nationale et internationale.

AXE STRATÉGIQUE 4

L'objectif visé est d'encourager un changement de comportement des populations maliennes en matière de protection, de gestion et de restauration des ressources forestières. Ce changement de comportement passe, pour une part, en les informant sur l'état et l'évolution de l'environnement et les enjeux anthropiques et climatiques qui se posent, et, d'autre part, en les incitant à s'organiser, à planifier, et à adopter des bonnes pratiques.

C'est un objectif qui s'inscrit dans la durée et la régularité et qui touche à de nombreuses questions, dont celle-ci : *comment inverser la tendance à la déforestation et en même temps accroître la résilience des populations face aux pressions anthropiques et climatiques exercées sur les ressources forestières, sources importantes pour subvenir aux besoins de leurs familles ?*

Pour réussir à instaurer ce changement de comportement, les actions ne pourront pas être conçues de façon isolée. Il faut d'abord comprendre les interrelations et les résistances qui existent face au changement de comportement (études comparatives). Ensuite, il faut développer des sous-stratégies de communication pour chaque thématique (coupe de bois, feux de brousse, forêts communautaires, etc.) qui sont multicanales et comportent un mix d'actions de communication qui *s'imbriquent les unes dans les autres* et qui sont bien planifiées et étalées dans le temps.

Une structuration du milieu autour de la place centrale qu'occupe l'arbre dans la vie écologique, économique et sociale des populations, avec une mise en réseau des acteurs de divers horizons, facilitera la mise en œuvre de ces sous-stratégies.

Axe	Plans d'actions de communication prioritaires identifiés par les structures impliquées dans l'élaboration de la présente stratégie	Initiatives existantes ou en cours	Traduite en plan d'action
1	Réaliser un nouvel inventaire forestier national et une étude diachronique de l'évolution du patrimoine ligneux sur 10 ans	Non	Plan 1.1 : Réaliser le nouvel inventaire forestier national qui inclut le changement d'affectation des terres
	Réaliser un inventaire national sur le changement d'affectation des terres et analyser son évolution	Non	
	Informier sur la séquestration du CO2	Fait en 2014 par ILWAC; actualisation prévue par le SBCIE	
	Suivre les superficies déboisées par le secteur minier (11 mines) et inventorier celles déboisées par l'orpaillage traditionnel	Inconnues pour l'orpaillage traditionnel. Pour les mines, c'est réglementé par des EES et EES. Les chiffres communiqués par les mines sont peu vérifiés sur le terrain, manque de suivi-évaluation régulier. DNACPN et DNEF souhaitent travailler sur cette question	Plan proposé mais pas élaboré. Question importante à prendre en compte.
	Améliorer la qualité des données collectées au niveau régional; créer un relais SNIGIE au niveau régional qui regroupe les producteurs/consommateurs de l'information environnementale	Efforts fournis pour améliorer les données collectées au niveau régional; relais SNIGIE régional non existant	Plan 1.2 : Opérationnalisation SNIGIE au niveau régional
	Renforcer les compétences en communication climatique des producteurs de données qui renseignent sur les trois secteurs prioritaires de la CDN du Mali	MEADD, AEDD/SNIGIE, projet GAGE; efforts à continuer	Repris pour le niveau régional sous plan 1.2
	Mettre à jour le site web de l'AEDD et le rendre plus informatif	En cours (plan de communication AEDD)	
	Appuyer l'archivage de la bibliothèque de la DNEF	Début fait en 2018. Question importante pour le BACD/DNEF	Plan 2.2 : Faire connaître la bibliothèque de la DNEF
	Diffuser le répertoire des espèces ligneuses du Mali	Prêtes à être diffusées; document important non existant au Mali	Plan 2.3 : Diffuser le répertoire des espèces ligneuses du Mali
	Faire connaître le guide d'inventaire forestier communal en tant que document référentiel technique à tout niveau	Diffusées mais peu connues; le MEADD soutient l'idée d'en faire un référentiel technique en matière d'inventaire forestier communal	Plan 2.4 : Diffuser le guide d'inventaire forestier communal
2	Diffuser les résultats des audits forestiers de 2017-2018	Prévues; pourrait bénéficier d'un appui financier extérieur	Important
	Informier sur la législation forestière, notamment le transfert de la gestion des forêts communautaires aux collectivités territoriales	Prises en compte par CEDEFOR, DNEF	Important
	Améliorer la fiabilité de la collecte des données sur l'état réel de consommation et d'entrée du bois énergie à Bamako et autres villes; diffuser les résultats sur la consommation du bois énergie	FONABES, en collaboration avec le SIFOR	Plan discuté mais pas retenu; nécessite plus de réflexion; IMPORTANT
	Améliorer la mise à disposition et la diffusion des informations sur l'état et l'évolution de la biodiversité au Mali; bulletin en ligne	Le 6e rapport sur la biodiversité est diffusé par l'AEDD; la DNEF et l'AEDD souhaitent communiquer plus largement sur ce thème	Plan 2.1 : Bulletin en ligne sur la biodiversité
	Assurer la diffusion large, visible et régulière des informations sur les superficies brûlées par les feux de brousse tardifs et sensibiliser les populations à cet effet; mettre en place un système d'alerte précoce pour les feux de brousse tardifs	Les informations sont dispatchées par le SIFOR (mailing liste), mais peu connues et peu reprises en actions de communication	Voir Axe 4

Axe	Plans d'actions de communication prioritaires identifiés par les structures impliquées dans l'élaboration de cette stratégie	Initiatives existantes ou en cours	Traduite en plan d'action
3	Renforcer les compétences en communication climatique des institutions étatiques qui renseignent sur les trois secteurs prioritaires de la CDN du Mali	MEADD, AEDD, GIZ, Plan de renforcement des capacités AEDD et DNEF en communication climatique et forestière AGCC Mali 2, plaidoyer RésO Climat; efforts à continuer	Repris dans la déclaration d'engagement au début de ce document
	Élaborer une stratégie nationale de communication sur les changements climatiques	Non existantes	Le présent document espère y contribuer
	Développer un plaidoyer envers les décideurs pour une prise en compte de la communication climatique dans les politiques et stratégies du Mali et pour mobiliser des fonds étatiques et extérieurs	À développer; en s'inspirant des plaidoyers existants; y inclure l'inscription des émissions d'éducation environnementale (d'intérêt général) sur budget étatique	Important
	Créer une plateforme en ligne qui centralise les informations climatiques, qui inclut la gestion durable des forêts et des terres	Non	Plan 3.1: Portail National Changement Climatique
	Communiquer sur l'impact économique et social de la déforestation	Peu développées et peu communiquées; nécessite une étude	Important
4	Redynamiser les cadres de concertation existants chargés de la communication climatique (CNCC) et créer de nouveaux cadres au niveau des secteurs prioritaires de la CDN Mali et entre secteurs	Réflexion en cours sur comment instaurer une approche transversale; une relecture du mandat et des statuts du CNCC est prévue dans le cadre de l'AGCC Mali 2; efforts à continuer	Important
	Appuyer la mise en réseau des communicateurs en changement climatique; établir un lexique des termes en langues nationales	Initiatives de mise en réseau en cours avec MEADD, ANEI, GIZ; efforts à continuer	Plan 3.2: Lexique CC en langues nationales
	Élaborer une feuille de route pour les prochaines COP	Une ébauche élaborée par le MEADD existe pour le COP 21	Plan 3.3: Développer une feuille de route COP
	Effectuer des études pour comprendre les résistances qui existent face au changement de comportement (dont foyers améliorés)	À cet effet, le GNT/GDF-CF propose des TdR pour l'adoption des foyers améliorés	Plan 4.1: Étude sur l'adoption des foyers améliorés
	Élaborer des plans qui promeuvent les bonnes pratiques en matière de protection et de restauration des ressources forestières: • gestion communautaire des forêts • plantations individuelles à intérêt économique • lutte contre les feux de brousse tardifs • lutte contre la coupe de bois et alternatives proposées pour le bois énergie: foyers améliorés, briquettes de biomasse, etc. • techniques CES/DRS, RNA, PLASA, agroforesterie, autre • techniques qui évitent le surpâturage	Plusieurs initiatives existent, sur la RNA (Eco Sahel), les plantations à intérêt économique (MFC), le développement de la filière gomme arabique (VSF) etc. Ils ont développé un mix d'actions (sous-stratégie) de communication qui est, avec des actions menées simultanément à travers plusieurs canaux de communication	Plan 4.2: Sensibiliser sur les feux de brousse
	Créer une plateforme acteurs, communicateurs et chercheurs autour de la place centrale qu'occupe l'arbre dans leur vie écologique, économique et sociale	Pas de structuration existante au Mali qui intègre les niveaux national, régional et communal; les participants proposent la création d'une plateforme IRI KORO	Plan 4.3: Création d'une plateforme IriKoro

Figure 23: Plans d'actions de communication prioritaires identifiés par les structures impliquées dans l'élaboration de la présente stratégie de communication



6 Plans d'actions de communication climatique et forestière

Le tableau précédent (figure 23) donne les plans d'actions de communication climatique et forestière prioritaires identifiés dans le cadre de la présente stratégie de communication. Au total, 12 plans ont été retenus. Les plans prioritaires importants à réaliser sont à prendre en compte à d'autres niveaux, ou dans une version actualisée du présent document.

6.1 Plans d'actions retenus

Les 12 plans retenus ont été élaborés de manière détaillée par les différents groupes d'auteurs. Leurs fiches-résumés se trouvent à la fin de ce document. Les dossiers plus détaillés⁴⁹ sont à consulter sur les sites web du MEADD, AEDD et DNEF (<https://environnement.gouv.ml/>; <http://aedd.gouv.ml/>; <http://sifor-mali.net/v2/>). La contribution de ces plans aux résultats attendus se présente ainsi (figure 24) :

⁴⁹ Chaque plan d'action de communication constitue un projet à port entière, induisant :

- une introduction au thème et une description du contexte;
- les objectifs, résultats, actions et impacts attendus;
- des éléments de mise en œuvre (méthodologie, public, canaux, messages clés);
- la durée estimée, un budget provisionnel par étape, avec indicateurs de suivi d'impact;
- le portage du plan, les documents de référence et les liens avec les politiques et stratégies en cours au Mali.

Plan d'action de communication		Contribution CAT/F	Par secteur prioritaire CDN Mali		
			Agriculture	Énergie	
1.1	Réaliser un nouvel inventaire forestier national (y inclus CAT)	Mise à jour des informations de veille stratégique (CAT/F)			
1.2	Opérationnalisation du SNGIE régional	Structuration; Améliorer la veille stratégique, Formation CC			
2.1	Bulletin en ligne sur la biodiversité	Information thématique grand public (jeunes)			
2.2	Faire connaître la bibliothèque de la DNEF	Archivage & documentation Information grand public			
2.3	Diffuser le répertoire des espèces ligneuses du Mali	Information institutionnel/grand public			
2.4	Diffuser le guide d'inventaire forestier communal	Information institutionnel/grand public; Planification communale			
3.1	Créer un Portail National Changement Climatique (PNCC)	Centralisation des informations CC			
3.2	Lexique, concepts et termes CC traduits en langues nationales	Communication CC Formation CC			
3.3	Développer une feuille de route pour les COP	Communication CC (international); Planification			
4.1	Étude sur l'adoption des foyers améliorés	Information institutionnelle/ acteurs de développement			< CO2
4.2	Sensibiliser sur les feux de brousse	Information terrain, Formation Adoption bonnes pratiques	< CO2		
4.3	Créer une plateforme Jirikoro et campagnes de sensibilisation	Structuration, (In)formation terrain; Campagnes thématiques	< CO2 > CO2		< CO2

Figure 24: Contribution des plans d'actions retenus aux résultats attendus de communication climatique et forestière par secteur prioritaire de la CDN du Mali; < CO2 = contribution directe à la réduction des émissions du carbone, > CO2 = contribution directe à la séquestration du carbone

Plusieurs plans d'actions de communication retenus visent à **mettre à disposition des informations**, bien qu'elles soient :

- existantes et déjà disponibles : bibliothèque de la DNEF (2.2), répertoire des espèces ligneuses du Mali (2.3), guide d'inventaire forestier communal (2.4), données sur l'occurrence des feux de brousse tardifs (4.2);
- existantes et présentées sous une nouvelle forme : bulletin en ligne sur la biodiversité (2.1), Portail National Changement Climatique (3.1), et
- à collecter : nouvel inventaire forestier national (1.1) et l'étude sur l'adoption des foyers améliorés (4.1).

Des documents en appui à ces plans se trouvent également sur les sites internet indiqués⁵⁰.

Un **renforcement des compétences en communication climatique** est sollicité à travers :

- la mise à disposition des communicateurs d'un lexique des concepts et termes utilisés pour décrire le changement climatique traduit en langues nationales (3.2), et
- des actions d'accompagnement (formations), dont celles décrites dans les plans d'actions détaillés.

À cela s'ajoute un appui à la **planification de la communication** climatique internationale (feuille de route COP, 3.3), qui devrait laisser du temps aux communicateurs divers de préparer leurs contributions pour les conférences mondiales sur le climat.

Enfin, deux plans portent sur la **structuration** et la mise en réseau des acteurs clés dans le domaine, dont :

- l'opérationnalisation du SNGIE au niveau régional (1.2), et
- la création d'une plateforme *Jirikoro* qui organise des campagnes de sensibilisation, avec des ramifications prévues à chaque niveau (4.3) : communal (Kafo Jirikoro), cercle (Koubé Jirikoro), régional (Marabolo Jirikoro) et national (Jirikoro)⁵¹.

⁵⁰ Dont deux textes qui expliquent la conception et l'usage du guide d'inventaire forestier communal et les outils de suivi utilisés pour l'occurrence des feux de brousse; deux TdR, pour le nouvel inventaire forestier national et pour l'étude sur l'adoption des foyers améliorés; un exemple d'un bulletin en ligne sur une espèce ligneuse (créé avec Mailjet) et une présentation Powerpoint du Portail National Changement Climatique.

⁵¹ Un tableau montrant les objectifs, résultats et activités clés pour les différents niveaux de mise en réseau se trouve sur les sites <https://environnement.gouv.ml/>; <http://aedd.gouv.ml/> et <http://sifor-mali.net/v2/>.

Par rapport à la **structuration régionale du SNGIE**, le Mali, à ce jour, ne dispose pas d'un tel cadre institutionnel et organisationnel au niveau régional. Sa mise en place dans une région test (Ségou), et, après évaluation, dans d'autres régions du pays, permettra d'appuyer l'amélioration de la collecte des données régionales et de faciliter leur transmission au niveau national. Créer un cadre régional SNGIE veut également dire créer un espace de dialogue et de concertation dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale au niveau régional, à travers lequel il est possible :

- de produire et de diffuser des informations climatiques et forestières qui concernent spécifiquement la région, et
- de renforcer l'appropriation des enjeux climatiques au niveau régional.

Enfin, la **création d'une plateforme Jirikoro** répond au souci d'engager un changement de comportement réel des populations rurales vis-à-vis de leur façon de protéger, de gérer et restaurer les ressources forestières, dans l'objectif d'inverser la tendance à la déforestation.

La structuration que propose la plateforme (figure 24) implique l'ensemble des acteurs directement concernés à différents niveaux (interlocuteurs locaux, médias maliens, acteurs de développement) et vise :

- à faciliter la circulation des communications clés sur des questions forestières clés, du niveau local au niveau national et du niveau national au niveau local, et
- à développer des campagnes de sensibilisation sur ces thèmes clés qui sont multicanaux, adaptés aux intérêts des populations et qui s'inscrivent dans la régularité et sur une durée suffisamment longue pour avoir un impact réel.

Ce plan sera développé à titre de test dans les régions de Koulikoro et Sikasso, pour ensuite, après évaluation, s'étendre à toutes les régions du Mali. La campagne de sensibilisation pour réduire et prévenir les feux de brousse tardifs (4.2), destinée aux régions à haut risque de feux de brousse tardifs (Koulikoro, Sikasso, Ségou et Kayes), pourra constituer une des premières sous-stratégies à mettre en place par la plateforme Jirikoro.

Cibles	Niveaux	Besoins en informations	Comment les toucher (canaux)
2 représentants de tous les villages de commune (femme/homme), conseils communaux, structures techniques, ONG, sous-préfecture, radios et autres médias locaux, lycées/écoles techniques, organisations paysannes	Kafo Jirikoro Plateforme communale	• Information pratique sur les bonnes pratiques et sur leurs faisabilités • Renforcement de capacités sur comment sensibiliser les autres	• Rencontres de sensibilisation et échange • radio, théâtre, activités culturelles et sportives • formations
Conseil du Cercle, représentants des Kafo Jirikoro, structures techniques, ONG, lycées/écoles techniques, préfecture, faïtières des organisations paysannes	Koubé Jirikoro Plateforme locale	• Information pratique sur les bonnes pratiques et sur leurs faisabilités • Renforcement de capacité sur comment sensibiliser les autres	• Rencontres de Sensibilisation et échange • radio, théâtre, activités culturelles et sportives • formations
Assemblée régionale, représentants de Koube Jirikoro, structures techniques, ONG, lycées/écoles techniques, université et Gouvernement	Marabolo Jirikoro Plateforme régionale	• Information pratique sur les bonnes pratiques et sur leurs faisabilités • Renforcement de capacités sur comment sensibiliser les autres	• Rencontres de sensibilisation et échange • radio, télé, théâtre, activités culturelles et sportives • formations
Plateforme nationale	JIRIKORO	• Information pratique sur les bonnes pratiques et sur leurs faisabilités • Formation sur les différentes thématiques	• Rencontres d'échange • Formations • réseaux sociaux, télé, radio

Figure 25: Structuration plateforme Jirikoro: public ciblé, niveau, besoin d'information et canaux de communication indiqués (source: Plan d'action 4.3, groupe d'auteurs 2019)

6.2 Fiches résumées des plans d'actions de communication retenus

Mise en place d'un réseau SNGIE au niveau régional : Ségou

ODD N° 4, 7, 11, 13 et 15	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2014 : Suivi et rapportage/MNV, communication CC, renforcement des capacités	Action no. : A1.1 Dernière mise au point : 19/06/2019
Axe N° 4, 8, 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 : Objectif spécifique N° 3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés	Caractéristiques : Structuration structures de veille au niveau régional Formation en CC : Production d'un profil environnemental au niveau régional
Objectif stratégique de communication Favoriser une meilleure prise en compte de l'information forestière et climatique dans les politiques et stratégies du Mali, en appuyant la mise à jour des informations forestières et en améliorant la collecte et la transmission des données climatiques et forestières qui passent par la base de données en veille stratégique, le SNGIE		Structure porteuse : Points focaux SNGIE au niveau national Point focal : Moussa DIARRA Contact : tél : 72142941 mail: moussadiarra2006@yahoo.fr Partenaires : Points focaux SNGIE au niveau national Durée : 2 ans

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2 2. Réduit les émissions de GES (CO2) 3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER) 4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées 5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique 6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☒ 1 ☐ 2 ☐ 3

Etapes de réalisation	
☒	Note conceptuelle
☒	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☒	Elaboration détaillée
☒	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description

La mise en place d'un réseau SNGIE au niveau régional facilitera la collecte et la transmission des données et informations et permettra aux collectivités territoriales au niveau régional de disposer d'informations désagrégées, fiables et pertinentes sur l'environnement en vue d'une meilleure planification de leurs actions de développement. Le réseau regroupera notamment les structures techniques déconcentrées de l'état, les ONG et associations, les collectivités territoriales, les universités et le secteur privé.

L'objectif global est de favoriser une meilleure prise en compte de l'information environnementale dans les politiques et stratégies du pays, et plus spécifiquement dans le domaine du changement climatique et de la foresterie, en améliorant la collecte, la transmission, le traitement et la mise à disposition des données qui passent par le SNGIE.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Créer un cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de l'information environnementale au niveau régional ;
- Développer les capacités de gestion des structures productrices de données et informations environnementales au niveau régional ;
- Produire et diffuser les informations environnementales pour la prise de décision au niveau régional ;
- Créer un espace de dialogue dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale au niveau régional.

Les résultats attendus sont :

- Un cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de l'information environnementale au niveau régional est créé
- Les capacités de gestion des structures productrices de données et informations environnementales sont renforcées
- La collecte et la transmission des données et informations en vue d'une meilleure diffusion de produits d'aide à la prise de décision sont améliorées - Les informations environnementales pour la prise de décision sont produites et diffusées
- Un espace de dialogue dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale est créé

Les impacts attendus sont :

- La prise en compte de l'information environnementale dans la planification régionale
- L'amélioration de l'état de l'environnement au niveau régional
- L'utilisation rationnelle des ressources naturelles
- La prise de conscience des populations sur les problématiques environnementales
- Renforcement de la synergie d'action entre les différents acteurs de développement

Etapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Identification des structures productrices des données régionales	mois 1-3 (2019)	%	5 000 000	Partenaires	Nombre de structures productrices identifiées
2	Désignation des points focaux régionaux	mois 4	%	0	Partenaires	Nombre de points focaux régionaux désignés
3	Identification de la structure chargée de la centralisation des données régionales	mois 1-3	%	0	Partenaires	Nombre de structures responsabilisées
4	Formalisation d'un cadre de concertation	mois 5	%	0	Partenaires	Nombre de rencontres
5	Formation des points focaux régionaux	mois 6	%	3 000 000	Partenaires	Nombre de points focaux formés
6	Équipement des structures chargées de la centralisation des données	mois 8-10 (2020)	%	2 000 000	Partenaires	Nombre de structures équipées
7	Développement des outils de collecte de données	mois 10	%	1 000 000	Partenaires	Nombre d'outils de collecte développés
8	Création portail régional au niveau BD SNGIE	mois 10	%	2 000 000	AEDD	Nombre de portails régionaux créés
9	Identification des données / Informations environnementales à collecter / région	mois 11	%	3 000 000	Partenaires	Nombre d'indicateurs environnementaux identifiés
10	Validation des données environnementales régionales	mois 12	%	2 000 000	Partenaires	Nombre de sessions de validation
11	Elaboration et validation du profil environnemental régional	mois 13	%	6 000 000	Partenaires	Nombre de profils environnementaux régionaux élaborés et validés
12	Restitution du profil environnemental	mois 24	%	5 000 000	Partenaires	Nombre d'actions du plan de communication mises en œuvre
13	Suivi des activités	2021-2022	%	5 000 000	AEDD	Nombre de missions de suivi et supervision
TOTAL REGION SEGOU :				35 000 000		

Suivi annuel	
2018	AEDD : Missions de terrain de suivi des Indicateurs d'impacts et d'opérationnalisation du réseau SNGIE Ségou
2019	
2020	
2021	
2022	

ODD N° 15.2 et 15.9	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
	Informier sur l'état et l'utilisation actuelle des espèces forestières au Mali.
Axe N° 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
	Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptée
	Objectif stratégique de communication
	Obtenir une connaissance précise de l'état du patrimoine forestier ligneux du Mali en temps réel et son évolution, en tenant compte du changement d'affectation des terres.

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	A 1.2
Dernière mise au point :	21/06/2019
Caractéristiques :	Mise à jour des informations de la veille stratégique
Structure porteuse :	DNEF
Point focal :	M. Amadou DIALLO, adjoint Directeur DNEF
Contact :	Tél: 626.55.555 mail: diallo55amadou@gmail.com
Partenaires :	Experts spécialisés en SIG : Médétection de la CPS-SDR, DNPIA, DNGM, DNAT, INSTAT, CPS-SEEUE, IER, autre
Durée :	16 mois

Etapas de réalisation	
☐	Note conceptuelle
☐	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☐	Elaboration détaillée
☐	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description	
Le nouvel inventaire national forestier vise à obtenir une connaissance précise de l'état du patrimoine forestier ligneux du Mali en temps réel et son évolution, en tenant compte du changement d'affectation des terres. L'inventaire mettra à la disposition du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable (MEADD), à travers la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) et d'autres acteurs de développement, des outils d'aide à la décision, la planification et le suivi des ressources forestières. Il devra permettre d'analyser l'efficacité des politiques nationales engagées en matière de préservation et de restauration du patrimoine ligneux du pays et de proposer les mesures adéquates pour lutter contre la déforestation liée aux pressions climatiques et anthropiques.	
L'objectif global est d'obtenir une connaissance précise de la situation actuelle et de l'évolution réelle du patrimoine ligneux du Mali, afin de pouvoir renseigner efficacement les décideurs politiques et les programmes de développement sur l'ampleur de la déforestation et les dispositions à prendre pour inverser cette tendance.	
Les objectifs spécifiques visent à :	
- obtenir une connaissance sur l'état du patrimoine forestier ligneux du pays en temps réel	
- connaître l'évolution des ressources ligneuses, en intégrant une analyse du changement d'affectation des terres liée aux pressions climatiques et anthropiques	
- mettre à la disposition de la DNEF, du MEADD et d'autres acteurs de développement des outils d'aide à la décision, la planification et le suivi des ressources forestières - assurer la diffusion large de l'inventaire national forestier et les produits dérivés	
Les résultats attendus sont :	
- L'état actuel du patrimoine ligneux du Mali est connu à l'échelle nationale et régionale	
- Les ressources ligneuses sont évaluées quantitativement et qualitativement à l'échelle nationale et régionale de nombre ? communes testées	
- La DNEF, le MEADD et d'autres acteurs de développement disposent des analyses et des cartes sur l'état actuel et l'évolution des ressources ligneuses au niveau national et régional et quelques communes à titre de test, l'évolution du changement d'affectation des terres, les potentialités de productivité et de séquestration de carbone et des propositions concrètes pour gérer durablement les ressources ligneuses	
- L'inventaire forestier national est largement diffusé auprès des décideurs et le grand public	
Les impacts attendus sont :	
- L'inventaire national forestier est connu par les décideurs et le grand public au niveau national et régional	
- L'état actualisé du patrimoine ligneux national et l'analyse diachronique de l'évolution des ressources forestières contribuera à une meilleure prise en compte des données forestières dans les politiques et stratégies du Mali	

Etapas						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Appel d'offre expert spécialisé en nouvelles technologies GIS-télédétection	mois 1 et 2 (2019)	10%	0	DNEF	L'appel d'offre est lancé par la DNEF
2	Sélection expert	mois 3	%	0	DNEF	Expert répondant aux critères de sélection
3	Acquisition images satellitaires / logiciels	mois 4	%	9 000 000	Partenaires	Les images satellitaires et les logiciels sont disponibles
4	Conception bases de données	mois 5	%	22 500 000	Partenaires	Les bases de données sont fonctionnelles
5	Constitution équipe pluridisciplinaire spécialisée en GIS télédétection	mois 5	%		DNEF	L'équipe pluridisciplinaire est mise en place et opérationnelle
6	Renforcement des capacités de l'équipe pluridisciplinaire	mois 6	%		Partenaires	L'équipe formée par l'expert maîtrise les logiciels, la méthodologie et les outils
7	Collecte et traitement des données existantes	mois 7	%		Partenaires : AGCC Mali 2 pour 8 communes	Les produits (cartes et analyses) de qualité vérifiable sont disponibles
8	Constitution d'une équipe de terrain	mois 7	%		DNEF	L'équipe de terrain est mise en place et fonctionnelle
9	Constitution cellule de gestion DNEF	mois 7	%		DNEF	La cellule est mise en place et fonctionnelle
10	Renforcement des capacités des équipes terrain	mois 8	%		Partenaires	L'équipe de terrain maîtrise la méthodologie et les outils
11	Collecte de données, sondage et actualisation des placettes	mois 9-12	%		Partenaires et DNEF	Les données récoltées sont conformes aux exigences de la démarche suivie ; Les placettes sont actualisées ; Des rapports sont disponibles
12	Traitement nouvelles données et production	mois 13-17	%		DNEF	Nombre d'analyses et de cartes produits à partir de l'inventaire national forestier
13	Validation de l'inventaire et les produits y afférents	mois 18	%	500 000	DNEF	L'inventaire/les produits sont validés par le DNEF et les structures associées ; l'inventaire est de qualité
14	Mise en page et édition	mois 19	%	12 000 000	Partenaires	500 exemplaires sont édités et de bonne qualité
15	Distribution	mois 20	%	300 000	DNEF	La distribution et la mise en ligne sont assurées
16	Restitution de l'inventaire et les produits y afférents	mois 20-22	%	10 000 000	Partenaires	Les rapports de restitution sont disponibles
17	Frais annuel suivi placettes et impact	par an	%	?	DNEF	Rapports de suivi des placettes sont disponibles Nombre de références faites au document
TOTAL (à revoir) :				2.281.800.000 FCFA		

Suivi annuel	
2018	
2019	DNEF : Nombre d'inventaires et des produits y afférents téléchargés
2020	Nombre de copies dures reçues par les structures destinataires Consultation effective de l'inventaire par les destinataires
2021	Nombre d'articles dans la presse écrite et d'émissions audiovisuelles

ODD N° 15.5	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Informer/sensibiliser le grand public sur l'état et l'utilisation actuelle des espèces forestières et fauniques au Mali et les mesures à prendre/ bonnes pratiques à adopter	
Axe N° 4, 6 et 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adapté	
Objectif stratégique de communication	
Création et la diffusion d'un bulletin thématique en ligne qui informe la diminution inquiétante des espèces fauniques et forestières au Mali et qui sensibilise sur les bonnes pratiques pour une meilleure préservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique	

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition EE)	☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐

Action no. :	2.1
Dernière mise au point :	04/07/2019
Caractéristiques :	Information thématique de masse (jeunes)
Structure porteuse :	DNEF
Point focal :	Mme SACKO Fatoumata SOW, M Seydou BERTHE
Contact :	M : 66 58 18 96 malbertheseydou063@gmail.com
Partenaires :	BAGAYOKO Mama DIARRA, Chef section biodiversité / biosécurité AEDD, autres spécialistes en biodiversité
Durée :	phase de démarrage : 9 mois, durée : > 3 ans.

Etapes de réalisation	
☒	Note conceptuelle
☐	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☒	Batiment détaillé
☐	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description	
Bulletin sous forme d'une newsletter de quelques pages, produit mensuellement par la DNEF et diffusé par mail, sur des sites internet existants et sur une page Facebook créée à cet effet. Des spécialistes dans le domaine de la biodiversité et de communication environnementale seront associés à son élaboration. Le bulletin est destiné à un public lettré divers, mais vise en premier lieu à sensibiliser la jeunesse (15-30 ans). Leur niveau d'instruction étant variable, le bulletin propose un mélange de textes, des images et des liens vers des vidéos qui informent sur les initiatives à suivre et qui incitent à vivre dans le respect de la vie qui nous entoure. Le bulletin sera disponible en français et en bambara.	
L'objectif global : Communiquer sur les thématiques actuelles de la biodiversité dans un contexte du changement climatique et attirer l'attention sur l'importance de protéger et de préserver les espèces fauniques et forestières et permettre aux spécialistes dans le domaine de la biodiversité et de la communication environnementale de joindre leurs compétences autour d'une communication thématique en ligne auprès d'un public large et jeune	
Les objectifs spécifiques visent à : - Élaborer un bulletin mensuel en ligne qui informe et sensibilise la jeunesse (15 à 30 ans, niveau d'instruction variable) sur l'état actuel des espèces fauniques et forestières au Mali, sur les problèmes rencontrés par rapport à leur conservation et sur les bonnes pratiques qui permettent leur gestion, leur protection et leur préservation dans un contexte de changement climatique - Diffuser mensuellement le bulletin thématique par mail, sur des sites existants et sur une page Facebook créée à cet effet - Suivre la réception et l'impact du bulletin par public ciblé	
Les résultats attendus sont : - Les publics ciblés du bulletin et les acteurs chargés de l'alimentation du bulletin sont bien identifiés et le nombre des lecteurs ciblés est connu - Le BACD et des spécialistes associés à la réalisation du bulletin en ligne savent comment élaborer, alimenter et diffuser une newsletter et comment mettre en place, animer et suivre une page Facebook et savent transmettre ces connaissances. - Les thématiques actuelles de la biodiversité dans le contexte du changement climatique sont communiquées - L'hébergement du bulletin sur des sites internet est assuré et la page Facebook est mise en place - Le bulletin, en version française et bambara, est mensuellement envoyé par mail et mis en ligne sur les sites et la page Facebook - La réception et l'impact du bulletin est suivi à partir des indicateurs préalablement définis	
Les impacts attendus : Les destinataires du bulletin sont informés sur les espèces fauniques et forestières dont le nombre est en diminution, sur leur utilité écologique, thérapeutique, nutritionnelle, culturelle et économique et leur fonction dans les écosystèmes. Ils sont sensibilisés sur l'importance de planter, entretenir, gérer et protéger les arbres, sur les bonnes pratiques à mettre en place pour la protection et la préservation des espèces fauniques et forestières en voie de disparition, et sur la restauration des aires de biodiversité dégradées. Ils sont informés sur les missions de la DNEF. Les spécialistes dans le domaine de la biodiversité et de la communication environnementale ont joint leurs compétences autour d'une communication thématique en ligne.	

Etapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Constitution groupe d'acteurs chargé de l'alimentation du bulletin	mois 1 (2019)	20%		DNEF	Le groupe est composé du BACD/DNEF et des spécialistes et est fonctionnel
2	Renforcement des capacités du groupe d'acteurs en question	mois 2	%	600 000	Partenaires	Nombre de personnes formées
3	Identification des publics ciblés et du nombre des lecteurs potentiels	mois 3	%	0		Nombre de lecteurs potentiels identifiés
4	Conception du modèle de base du bulletin	mois 3-4	%	1 500 000		Modèle attractif, facilement assimilé
5	Validation du modèle de base par la DNEF	mois 5	%	0		Modèle, logo et slogan validé par la DNEF
6	Étude diagnostic pour identifier les thématiques pertinentes	mois 5-6	%	400 000	Partenaires	Rapport avec inventaire des thématiques disponible
7	Séance de priorisation et de validation de thématiques à publier	mois 7	%	600 000	Partenaires	Comptes rendus disponibles, validation des thématiques à publier dans les 12 premiers bulletins
8	Création page Facebook et dispositifs pour la mise en ligne sur les sites internet	mois 7	%	0		Page Facebook conçue. Mise en ligne assurée
9	Production et validation du premier bulletin	mois 8	%	200 000	DNEF	Premier bulletin produit : Nombre d'interactions avec les lecteurs
10	Campagne médiatique pour lancer le bulletin	mois 9	%	600 000	Partenaires	Nombre de campagnes (radio, télévision et presse écrite)
11	Mise en ligne du premier bulletin	mois 9	%	0		Rapport disponible
12	Production par bulletin x 11 (an 1) + 12 (an 2) + 12 (an 3) à 100.000 FCFA/bulletin	chaque mois	%	3 500 000	DNEF et partenaires	Rapports, bulletins, comptes rendus et suivi d'impact ; Nombre d'interactions avec les lecteurs

Suivi annuel	
2018	Rédacteurs : Nombre des espèces en voie de diminution sur lesquels le bulletin a renseigné
2019	Qualité scientifique des informations
2020	Nombre de bulletins envoyés et consultés en ligne
2020	Nombre d'informations reprises dans des émissions radiophoniques, causerie-débats, articles de presse ou autres
2021	Nombre d'interactions avec les lecteurs
2021	Enquête lecteur (par échantillonnage) sur le nombre d'engagements réels autour des actions qui visent à préserver la biodiversité

ODD N° 13.3 et 15	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Appuyer la communication en matière de changement climatique, notamment au niveau du secteur prioritaire changement d'affectation des terres et foresterie	
Axe N° 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés.	
Objectif stratégique de communication	
Améliorer le système d'archivage et de documentation de la bibliothèque de la Direction nationale des Eaux et Forêts et sa mise à disposition des informations forestières	

Impacts attendus (1 : Impact indirect ; 2 : Impact indirect faible ; 3 : Impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☒ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☒ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	A 2.2
Dernière mise au point :	04/07/2019
Caractéristiques :	Archivage & documentation information grand public
Structure porteuse :	DNEF
Point focal :	Mme SACKO Fatoumata SOW, M Seydou BERTHE
Contact :	tél : 66 58 18 96 mail: bertheseydou063@gmail.com
Partenaires :	Archiviste
Durée :	6 mois

Étapes de réalisation	
☒	Note conceptuelle
☒	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☐	Élaboration détaillée
☐	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description
Ce plan porte sur l'amélioration du système d'archivage et de documentation de la bibliothèque de la DNEF. Elle porte également sur l'organisation des portes ouvertes trimestrielles pour faire connaître cette bibliothèque, auprès du grand public, et à travers elle, l'ensemble des services du Bureau d'Accueil, Communication et Documentation (BACD) de la DNEF. L'objectif global est de contribuer à la mise à disposition des informations sur les ressources forestières au Mali. Les objectifs spécifiques visent à permettre : - une meilleure conservation et gestion des archives existantes au niveau de la DNEF - un meilleur accès aux documents et aux supports audiovisuels sur le secteur Forêt au Mali archivés à un plus grand nombre de lecteurs, tout public confondu - une meilleure visibilité des services du BACD de la DNEF Les résultats attendus sont : - Les archives de la bibliothèque de la DNEF sont bien conservées - La bibliothèque connaît un système de gestion systémique et fonctionnelle et est accessible aux lecteurs - Le personnel du BACD sait gérer les archives et organise des portes ouvertes thématiques qui attirent des lecteurs Les impacts attendus sont : - La bibliothèque de la DNEF, bien archivée et gérée, incitera un plus grand nombre de lecteurs, tout public confondu, à consulter des documents sur place et à s'instruire - Deux cadres du BACD et la gérante de la bibliothèque, formés en archivage, en gestion de la bibliothèque et en organisation des portes ouvertes thématiques, facilitent l'accès aux documents à un plus grand nombre de lecteurs.

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Inventaire de l'état actuel de la bibliothèque	mois 1 (2019)	10%	0	BACD/DNEF	L'inventaire de l'état de la bibliothèque est réalisé
2	Contractualisation d'un organisme d'appui pour la restructuration de la bibliothèque	mois 2	%	1 100 000	DNEF et partenaire	Contrat signé
3	Encadrement et formation de l'équipe du BACD	mois 3	%	600 000	Partenaire	Contrat de formation établi ; rapport de formation disponible ; le personnel du BACD maîtrise l'archivage
4	Achat des fournitures bibliothéconomiques	mois 3	%	380 000	DNEF	Fournitures de bonne qualité installées
5	Installation/paramétrage de la base de données et saisie des références	mois 4-6	%	0	BACD/DNEF	Paramétrage effectuée ; base de données opérationnelle
6	Élaboration des guides pour la gestion de la bibliothèque	mois 4-5	%	200 000	BACD/DNEF	Guide élaboré et utilisé
7	Établissement d'une feuille de route pour l'organisation d'une porte ouverte	mois 5	%	0	DNEF	Feuille de route élaborée et utilisée
8	Préparation/organisation d'une porte ouverte	mois 5-6	%	300 000	DNEF et partenaire	Personnel formé en organisation événementielle ; porte ouverte organisée
9	Mise à jour régulière de l'archivage et de la documentation	suite	%	0	BACD/DNEF	Base de données et bibliothèque sont à jour

Suivi annuel	
2018	
2019	
2020	BACD/DNEF : Suivi-évaluation de l'archivage, de la gestion de la documentation et l'utilisation effective de la bibliothèque suite aux actions de communication
2021	

ODD N° 13.1 et 15.1	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Informier sur l'état et l'utilisation actuelle des espèces forestières au Mali	
Axe N° 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés	
Objectif stratégique de communication	
Informier sur les ressources forestières du Mali pour permettre une meilleure protection des espèces en voie de disparition	

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	A 2.3
Dernière mise au point :	05/07/2019
Caractéristiques :	Information institutionnel/grand public
Structure porteuse :	DNEF
Point focal :	SIFOR, M Cheikh Oumar TRAORE
Contact :	tél : 76311300 mail: tréakacho@gmail.com
Partenaires :	CI Jonas DiARRA
Durée :	10 mois

Étapes de réalisation	
☐	Note conceptuelle
☐	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☐	Babortion détaillée
☐	Planification et budget
☐	Mise en oeuvre

Description
Disposer un répertoire national des espèces forestières élaboré par la Cellule de gestion du Système d'Information Forestier (SIFOR) de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) et assurer sa diffusion auprès des structures étatiques, des partenaires techniques, les instituts de recherche et les partenaires au développement au niveau national et des services techniques et des cadres de concertation au niveau régional
L'objectif global est de renforcer la prise de conscience pour la protection et sauvegarde de la diversité biologique floristique au niveau national et local en disposant d'un répertoire national des espèces ligneuses qui permettra de faire connaître la richesse forestière existante et de mieux suivre et protéger les espèces forestières menacées de disparition et de diffuser des connaissances sur l'utilité et l'utilisation des espèces ligneuses du Mali, notamment dans les domaines de la pharmacopée traditionnelle et de la sécurité alimentaire
Les objectifs spécifiques visent à : - Disposer du répertoire national validé des espèces ligneuses du pays contenant des informations sur l'identification, la distribution spatiale, le mode de reproduction et les conditions de propagation des principales espèces forestières sur l'ensemble du territoire du Mali. - Mettre le répertoire à disposition d'un public large au niveau national et régional. - Dispatcher des formations / sessions de sensibilisation auprès des structures étatiques, des partenaires techniques, les instituts de recherche, des services techniques et des cadres de concertation pour une prise de conscience et un transfert de connaissances sur la richesse ligneuse, l'utilité des espèces et la nécessité de protéger les espèces menacées de disparition accompagneront ces actions. - Permettre à la Cellule de gestion du SIFOR d'entreprendre des mise à jour pour alerter l'opinion national sur les évolutions et les tendances des espèces forestières.
Les résultats attendus sont : - Le répertoire national des espèces ligneuses est finalisé et validé par des spécialistes de la DNEF et le comité scientifique du SIFOR. - Le répertoire est mis à la disposition d'un public large au niveau national et régional, en copie dure (500 exemplaires) et en ligne (sites internet du Ministère de l'Environnement et de Développement Durable, de la DNEF/SIFOR, de l'AEDD, le Portail changement climatique et d'autres sites identifiés). - Les structures étatiques, les partenaires techniques, les instituts de recherche au niveau national et les services techniques et les cadres de concertation au niveau régional ont été sensibilisés sur la richesse ligneuse, l'utilité des espèces et la nécessité de protéger les espèces menacées de disparition. - La Cellule de gestion du SIFOR a constitué et actualise la base de données des espèces forestières mise en place pour alerter l'opinion national sur les évolutions et les tendances des espèces forestières.
Les impacts attendus : La mise à disposition du répertoire national des espèces forestières, les actions de sensibilisation qui accompagnent cette diffusion et la constitution et l'actualisation d'une base de données au niveau de la Cellule de gestion du SIFOR contribueront à un éveil des consciences des lecteurs sur la richesse ligneuse du pays et à identifier des actions concrètes de protection et de développement des espèces forestières en voie de disparition, dans l'objectif de maintenir la biodiversité forestière.

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Finalisation du répertoire national des espèces forestières	mois 1-3 (2019)	80%	400 000	AGCC Mali 2	Le répertoire est finalisé
2	Validation du répertoire	mois 4	%	400 000	AGCC Mali 2	Le répertoire répond aux standards scientifiques et est validé par une commission de relecture DNEF / comité scientifique du SIFOR
3	Mise en forme du répertoire	mois 4	%	3 000 000	Partenaire	La mise en forme est validée par la DNEF, le comité scientifique du SIFOR et le partenaire
4	Edition du répertoire en 500 exemplaires	mois 6	%	17 500 000	Partenaire	Qualité et nombre de documents respectés
5	Identification sites internet et destinataires du répertoire	mois 5	%	0	CG SIFOR	Sites internet identifiés ; documents facilement accessibles et téléchargeables
6	Constitution d'une base de données des espèces forestières	mois 5-6	20%	0	CG SIFOR	Base de données fonctionnelle
7	Diffusion épartoire et annonces média	mois 7	%	500 000	DNEF et partenaire	Nombre de copies dures effectivement reçues Nombre de répertoires consultés en ligne / téléchargés
8	Sensibilisation, actions d'accompagnement (terrain)	mois 8-10	%	900 000	DNEF, AGCC Mali 2 lors d'autres missions	Nombre de sessions de restitution organisées Nombre des émissions radio rurales diffusées

Total : 23 100 000 FCFA

Suivi annuel	
2018	
2019	
2020	DNEF/DEPSE : L'utilisation effective du répertoire (enquête)
2021	Nombre d'informations actualisées reçues intégrées dans la base de données des espèces ligneuses par le SIFOR

ODD N° 15	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Informez sur l'état et l'utilisation actuelle des espaces forestiers au Mali	
Axe N° 3, 6, 7, 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés. Objectif spécifique N° 3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés	
Objectif stratégique de communication	
Diffusion large du guide méthodologique d'inventaire forestier communal en tant que référentiel technique auprès des acteurs concernés au Mali	

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☒ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☒ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☒ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☒ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☒ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☒ ☐ ☐

Action no. :	A 2.4
Dernière mise au point :	05/07/2019
Caractéristiques :	Information institutionnel/grand public, Réglementation conduite inventaires forestiers communaux
Structure porteuse :	DNEF
Point focal :	CG SIFOR, SIFOR, M Sallou POUDIOGOU
Contact :	tél : 79124030 mail : psalif1@yahoo.fr
Partenaires :	MEADD, AGCC Mali phase 2, Centre de formation pratique forestier de Tabakoro, ORTM/URTEL/ANEJ
Durée :	15 mois

Étapes de réalisation	
☒	Note conceptuelle
☒	Etude de base
☒	Etude de faisabilité
☒	Elaboration détaillée
☒	Planification et budgét
☒	Mise en œuvre

Description
Le guide méthodologique d'inventaire forestier communal vise à servir de référentiel technique pour la mise à disposition des données actualisées sur le potentiel forestier au niveau communal. Son application a pour avantage de contribuer à l'harmonisation des interventions en matière d'inventaire forestier du pays et de disposer de données fiables à l'échelle communale. Dans le cadre du transfert des compétences, ses produits, intégrés dans les Plans de développement économique, social et culturel (PDESC), faciliteront la planification des ressources forestières au niveau communal.
L'objectif global est l'application du guide en tant que référentiel technique d'inventaire forestier communal au Mali.
Les objectifs spécifiques visent à : - à faire connaître le contenu du guide méthodologique d'inventaire forestier communal aux acteurs concernés en assurant sa diffusion large au Mali ; - dans le cadre du transfert des compétences, à faire comprendre aux autorités et aux élus régionaux et communaux la nécessité de disposer de résultats d'inventaires forestiers communaux pour une meilleure gestion des ressources forestières au niveau local.
Les résultats attendus visent à : - Le guide méthodologique d'inventaire forestier communal est largement diffusé auprès des services forestiers, des institutions de recherche et de formation, de la société civile et d'autres acteurs de développement concernés au Mali. - Les autorités et les élus ont perçu la nécessité de disposer des résultats d'inventaires forestiers communaux dans le cadre du transfert des compétences.
Les impacts attendus : Le guide méthodologique d'inventaire forestier communal est connu et internalisé par les acteurs concernés au niveau national, régional et communal. La diffusion du guide et les sessions d'information et de sensibilisation qui l'accompagnent ont permis : - d'avoir des autorités convaincues de la nécessité de disposer de données actualisées sur les ressources forestières à l'échelle communale dans le contexte du transfert de compétence ; - de disposer sur l'ensemble du pays d'un vivier de techniciens capables d'apprécier le respect des normes prescrites dans le guide ; - de disposer des prestataires ayant adopté le guide ; - de disposer des agents forestiers qui veillent à l'application du décret / texte officiel du MEADD concernant le guide.

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Dernière mise en forme du guide	mois 1 -2 (2019)	%	0	CG SIFOR	Le guide intègre les dernières modifications
2	Duplication du guide en 2 000 exemplaires	mois 3	%	3 000 000	ATI AGCC Mali 2	2 000 exemplaires de bonne qualité du guide sont édités
3	Distribution du guide	mois 3	%	3 000 000	2 000 000	La mise en ligne est assurée ; le nombre de copies réellement reçues par les structures destinataires
4	Organisation d'une présentation nationale du guide	mois 4	%			Nombre d'articles dans la presse écrite et d'émissions ; rapport d'atelier disponible
5	Préparation et tenue des sessions nationales d'information au Centre de formation Tabakoro	mois 5 et 6	%			Rapports, modules, cahier de participant et fiches d'évaluation disponibles ; les participants connaissent l'importance et le contenu du guide
6	Préparation et tenue de 6 sessions de sensibilisation au niveau régional	mois 7-10	%			Rapports, modules, cahier de participant et fiches d'évaluation disponibles ; les participants connaissent l'importance et le contenu du guide
7	Conception et diffusion des émissions radiophoniques	mois 11 et 12	%	500 000	Partenaire	Nombre d'émissions produites et écoutées
7	Suivi annuel d'impact	années 2 et 3	%	300 000 / an	DNEF/SIFOR	Nombre d'émissions produites et écoutées
TOTAL :				6 400 000 FCFA		

Suivi annuel	
2018	DNEF/SIFOR : Rapports de suivi produits par la DNEF/SIFOR.
2019	Nombre de guides téléchargés. Consultation effective du guide version copie dure.
2020	Nombre d'applications du guide. Nombre de prestataires qui utilisent le guide pour élaborer des inventaires forestiers communaux
2021	Nombre de produits du guide repris dans les PDESC.

ODD N° 13.2 13.3, 15.5 et 15.9	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
	Informier et sensibiliser le grand public sur l'état et l'utilisation actuel des espèces forestières et fauniques au Mali et les mesures à prendre / les bonnes pratiques à adopter dans le contexte du changement climatique
Axe N° 5 et 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
	Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés
	Objectif stratégique de communication
	Création d'un Portail national sur le Changement Climatique au Mali qui rend publiques les informations et les données ouvertes d'organisations locales, régionales et internationales spécialisées dans des sujets spécifiques liés au changement climatique et à la foresterie

Impacts attendus (1 : Impact indirect ; 2 : Impact indirect faible ; 3 : Impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	3.1
Dernière mise au point :	19/05/2019
Caractéristiques :	Centralisation informations sur les changements climatiques
Structure porteuse :	AEDD
Point focal :	M Modibo OUATTARA, chargé de communication AEDD
Contact :	tél : 76 02 15 26 mail : modiboouattara@gmail.com
Partenaires :	Akvo Fondation, AEDD, DNEF, AGCC Mali 2, autre
Durée :	36 mois

Étapes de réalisation	
☐	Note conceptuelle
☐	Étude de base
☐	Étude de faisabilité
☐	Batiment détaillé
☐	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description
Le PNCC fournit des ensembles de données techniques (hydrologiques et géophysiques), météorologiques, socio-économiques, environnementales et financières, les bonnes pratiques, des modèles et des rapports. Le portail est également une plate-forme de discussion et de partage de connaissances, d'expériences et des meilleures pratiques relatives au changement climatique et la foresterie, et d'explorer les opportunités de projets, leur développement et leurs discussions. Un avant-projet de création du PNCC a été développé par AKVO Consulting. L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) est proposée comme structure d'ancrage.
L'objectif global est de contribuer à l'amélioration de l'accès à tous et à tout moment à l'information de qualité sur le changement climatique et la foresterie
Les objectifs spécifiques visent à : - Fournir une plateforme en ligne qui fonctionne comme un centre d'information central, réunissant de nouvelles données et des initiatives de données existantes pour aider les décideurs, les universitaires, les responsables politiques et toute personne intéressée par la thématique à élaborer des politiques saines qui résistent au climat et favorisent la protection de l'environnement et la régénération des forêts - Fournir un débouché pour les problèmes et préoccupations liés au climat et à la foresterie, et un accès à des experts en développement de stratégies de résilience et d'options d'adaptation au climat et des bonnes pratiques climatiques et forestières - Fournir des orientations sur les aspects financiers et de gouvernance des mesures et actions à prendre, en termes d'atténuation et d'adaptation ; - Établir un moyen de communication à double sens entre utilisateurs communs et entre les utilisateurs et le back-office de la société d'hébergement du portail, afin d'améliorer la discussion et de partager les informations et les expériences - Montrer les cartes, statistiques et analyses faites à partir des données de base pouvant être utilisées activement dans le développement de politique
Les résultats attendus sont : - Une plateforme en ligne de stockage, d'échange et de partage d'information existe sur le changement climatique et la foresterie ; - Les décideurs et les experts en développement de stratégies d'atténuation, d'adaptation et de résilience face au changement climatique ont un débouché pour les problèmes et préoccupations liés au climat et à la foresterie et ils retrouvent sur un seul site les informations utiles à développer et réorienter des stratégies d'atténuation ; - Les orientations sont disponibles et mises à jour sur les aspects financiers et de gouvernance des mesures et actions à prendre, en termes d'atténuation et d'adaptation ; - Un lien est créé entre le portail changement climatique Mali et d'autres bases de données et sites comme ceux de l'AEDD et du SIFOR.
Les impacts attendus : - La disponibilité en quantité et en qualité des données climatiques et forestières pour les différents usagers - L'accessibilité en quantité et en qualité des données climatiques et forestières pour les différents usagers - L'utilisation des données du portail par les usagers - La disponibilité des informations sur les différentes thématiques en lien avec le changement climatique forestier

Étapes						
N°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Phase 1 : Démarrage du projet / préalables	mois 1 (2019)	100%	1 500 euros	AKVO	Existence d'un plan de projet détaillé
2	Conception maquette, inventaire des données/spécifications, validation de la maquette, configuration du PNCC	mois 2	10%	1 500 euros	ATI AGCC Mali 2	Existence de la maquette, disponibilité des données
3	Phase 2 : Création PNCC, désignation administrateur et gestionnaires	mois 3	%	1 500 euros	ATI et AGCC Mali 2	Existence du PNCC, nombre d'administrateurs, nombre de gestionnaires
4	Phase 3 : Formation à la gestion (contrôle/accès) et à l'administration (renseignement/suivi), transfert à l'AEDD	mois 4	%	2 000 euros	AGCC Mali 2 et partenaire	Nombre de sessions de formation, nombre de formés
5	Lancement et promotion du PNCC	mois 5	%	1 500 euros	AGCC Mali 2 et partenaire	Nombre de participants au lancement, nombre d'activités de promotion initiées
6	Alimentation régulière en données et informations relatives au changement climatique et à la foresterie	continue	%	0	AEDD	Nombre de mise à jour, fréquence de mise à jour
7	Sessions d'échanges régulières entre les acteurs (AEDD, DNEF et autres) pour assurer le S-E de la fréquentation et l'alimentation du PNCC	semestrielle et en continue	%	0	AEDD	Nombre de sessions d'échange, nombre de participants aux sessions, nombre de visiteurs PNCC
8	Appui technique de l'AEDD par Akvo	2019-2022 (104 semaines)	%	5 000 euros	Partenaires	Types d'appuis, nombre d'appuis

Suivi annuel	
2018	AEDD : Mise en ligne d'une enquête de satisfaction par rapport à l'accessibilité, le contenu par thématique, la quantité et la qualité, l'utilité ; Utilisation des points focaux dans la collecte des données
2019	Suivi d'impact : - Nombre d'informations mises sur le portail
2020	- Degré de satisfaction des usagers par rapport à la disponibilité des données : nombre d'informations mises sur le portail, accessibilité aux données - Degré de satisfaction des usagers par rapport à l'accessibilité des données : nombre de données accessibles - % des usagers utilisant les données du portail
2021	- Nombre de thèmes traités en lien avec le CC et la foresterie - Types de données alimentant le portail

ODD N° 15.5	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Informer et sensibiliser le grand public sur l'état et l'utilisation actuel des espèces forestières et fauniques au Mali et les mesures à prendre / les bonnes pratiques à adopter, dans le contexte du changement climatique	
Axe N° 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés	
Objectif stratégique de communication	
Création/diffusion d'un lexique en langues nationales du Mali pour améliorer la compréhension des concepts et enjeux climatiques et de gestion durable des forêts et des terres des communicateurs du pays	

Impacts attendus (1 : Impact indirect ; 2 : Impact indirect faible ; 3 : Impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	3.2
Dernière mise au point :	01/02/2019
Caractéristiques :	Communication sur le changement climatique Formation des communicateurs dans le domaine du changement climatique
Structure porteuse :	ANEJ
Point focal :	
Contact :	Tél : 76128104 mail: babinaclarra@yahoo.fr
Partenaires :	RJC-REC, RSLANAD, DNEF, AEDD, AGCC Mali 2, URTEL, ORTM, GIZ, GEDEFOR, autres partenaires
Durée :	

Étapes de réalisation	
☐	Note conceptuelle
☐	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☐	Élaboration détaillée
☐	Planification et budgét
☐	Mise en œuvre

Description	
Lexique des concepts termes fréquemment utilisés pour décrire le changement climatique et la gestion durable des forêts et des terres traduits dans les 13 langues nationales du Mali. Le lexique sera mis à disposition des communicateurs œuvrant dans le domaine de l'information environnementale et climatique.	
L'objectif global est de contribuer à une meilleure appropriation et dissémination par les communicateurs à tout niveau des informations relatives aux concepts et enjeux climatiques et forestiers sur le plan international, national et local.	
Les objectifs spécifiques visent à : - Élaborer un lexique contenant des concepts et termes techniques fréquemment utilisés pour décrire les changements climatiques et la gestion durable des forêts et des terres traduits dans les 13 langues nationales du Mali. - Assurer la diffusion de ce lexique auprès des communicateurs (journalistes, animateurs radio et télévision, agents des projets/programmes : ONG, services techniques, communicateurs traditionnels, groupes de théâtre/culture) travaillant dans le domaine de l'information environnementale et climatique. - Accompagner la diffusion du lexique avec des séances de formation pour garantir son bon usage. - Faciliter la remontée du savoir local des populations.	
Les résultats attendus sont : - Un lexique contenant des concepts et termes techniques fréquemment utilisés pour décrire les changements climatiques et la gestion durable des forêts et des terres et leur traduction en langues nationales est disponible. - Le lexique est diffusé en 2400 exemplaires copies dures (200 par langue nationale), est téléchargeable sur au moins 5 sites internet et sur une page Facebook, et est disponible en version audio (13 enregistrements, une par langue nationale). - Les divers communicateurs sont formés à l'usage du lexique et maîtrisent les concepts, les termes et les enjeux climatiques et forestiers.	
Impacts attendus : - Les communicateurs savent mieux informer les populations sur les concepts et enjeux du changement climatique au Mali ; - Le nombre de communicateurs spécialisés en communication climatique augmente au Mali ; - Le savoir local des populations remonte au niveau national.	

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Constitution d'une commission de relecture	mois 1 (2019)	%	50 000	ANEJ	Le groupe est fonctionnel
2	Identification communicateurs destinataires du lexique	mois 1	%	0	ANEJ	Destinataires identifiés
3	Élaboration d'une liste des concepts et des termes	mois 2 et 3	50%	100 000	Partenaires	Liste élaborée et validée
4	Validation de la liste par commission de relecture	mois 4	%	150 000	ANEJ	Liste validée
5	Traduction concepts et termes retenus dans les 13 langues nationales	mois 5-7	%	5 200 000	Partenaires 50% et ANEJ 50%	Termes et concepts traduits
6	Validation des concepts/termes traduits dans 13 langues nationales	mois 8 et 9	%	600 000	Partenaires	Termes et concepts validés
7	Identification des radios, télé, sites internet, pages Facebook et messagerie téléphone	mois 10	%	50 000	ANEJ	Canaux de communication avec bonne écoute /visibilité / accessibilité identifiés
8	Mise en forme et édition du lexique en 2.600 copies	mois 10	%	7 800 000	Partenaires	Maquette validée et édition de qualité
9	Réalisation de 13 enregistrements audio et mixage	mois 11	%	1 300 000	Partenaires 80% et ANEJ 20%	Enregistrements réalisés répondent aux exigences (qualité technique et contenu)
10	Lancement officiel de la diffusion du lexique dans les médias	mois 12	%	400 000	Partenaires et ANEJ	Lancement réalisé
11	Distribution du lexique auprès des destinataires	mois 12	%	0	ANEJ	Nombre de personnes et structures ayant reçu le lexique
12	Diffusion des messages répétés annonçant le lexique en passant par les canaux des membres de l'ANEJ	mois 12	%	pm	ANEJ	Lexique mise en ligne et facilement téléchargeable, nombre d'annonces et écoute estimée

Suivi annuel	
2018	ANEJ : Comptes rendus du suivi d'impact
2019	Nombre de lexiques envoyés par mail
2020	Nombre de lexiques consultés en ligne
2021	Nombre de débats sur le changement climatique/foresterie en langues nationales
	Nombre de destinataires qui savent utiliser les concepts et termes du lexique en langue nationale

ODD N° 13.2, 13.3	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Assurer la participation du Mali aux prochaines COP à venir (feuille de route de la CDN 2018)	
Axe N° 5 et 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés	
Objectif stratégique de communication	
Planification et organisation de la communication internationale du Mali sur les avancées et actions entreprises en matière de d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)	
1. Avance la séquestration de CO2	☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐

Action no. :	3.3
Dernière mise au point :	07/07/2019
Caractéristiques :	Planification et organisation de la communication internationale sur les changements climatiques
Structure porteuse :	MEADD
Point focal :	Modibo SACKO, point focal Changement Climatique
Contact :	tél : 66 74 23 42 mail: sakhoam@icloud.com
Partenaires :	CNCC, Chargés de communication des Ministères concernés, représentants de la société civile, du secteur privé, PTF, média malien
Durée :	10 mois

Etapes de réalisation	
☐	Note conceptuelle
☐	Etude de base
☐	Etude de faisabilité
☐	Elaboration détaillée
☐	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description
Ce plan d'action porte sur la mise en place d'une feuille de route permettant de planifier la préparation, la présentation et la restitution des communications internationales du Mali sur les efforts de mise en œuvre du Mali de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que la mobilisation nécessaire pour soutenir ces efforts dans les années à venir, lors des prochaines Conférences mondiales sur le Climat (COP). L'objectif global est de planifier les communications internationales du Mali sur les mesures, et actions mise en œuvre par le Mali pour respecter les engagements inscrits dans sa CDN en matière de réduction des émissions de GES Les objectifs spécifiques sont les suivants : - Au niveau du CNCC, constituer une Cellule de communication climatique internationale qui assure la préparation, l'organisation et la restitution de la participation malienne aux conférences internationales ; - Créer des conditions institutionnelles, juridiques et de compétence pour assurer le fonctionnement effectif de cette Cellule ; - Elaborer une feuille de route qui permettra de planifier la préparation, la présentation et la restitution des communications internationales du Mali pour les prochaines COP ; - Assurer le suivi de la mise en application de la feuille de route et y apporter des améliorations suivant une démarche participative et itérative. Les résultats attendus sont : - La Cellule de communication climatique internationale est opérationnelle ; - La Cellule a un statut et des mandats clairs et a acquis les moyens techniques, financiers et les compétences nécessaires pour planifier les communications internationales de la délégation malienne aux prochaines COP ; - Les communications, réunions, et autres actions nécessaires pour assurer cette participation sont bien planifiées, organisées et restituées selon une feuille de route élaborée avec l'implication de toutes les parties prenantes ; - La feuille de route est évaluée annuellement et des ajustements y sont apportés en fonction du contexte des négociations climatiques internationales et de la disponibilité des financements, suivant une démarche participative et itérative. Impacts attendus : - L'opérationnalisation de la Cellule de communication climatique internationale contribue à améliorer la communication climatique nationale et internationale du pays. - Le public national et international est informé en temps et de manière facilement assimilable sur la tenue et le contenu des négociations climatiques internationales et les communications préparées sur les mesures, les actions et les résultats obtenus en matière de réduction des GES au Mali. - Les communications internationales de la délégation malienne lors des prochaines COP ont permis de mobiliser des moyens techniques et financiers pour la mise en œuvre des engagements du Mali en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Etapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Révision de mandat et statuts CNCC et création d'une Cellule de communication climatique internationale	mois 1-3 (2019)	%			A compléter
2	Mise en place des conditions pour assurer le fonctionnement effectif de la Cellule	mois 1-3	%			
3	Elaboration d'une feuille de route pour les COP	mois 4-5	10%			
4	Recherche des financements pour assurer le coût de sa mise en œuvre	mois 6	%			
5	Préparation des communications, des réunions, et des actions pour les COP	mois 7-8	%			
6	Sessions de restitution des communications internationales et des résultats obtenus de la COP	mois 9	%			
7	Évaluation et réajustement annuel de la feuille de route	an + 1	%			

Suivi annuel	
2018	
2019	
2020	
2021	

ODD N°15	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Informier et sensibiliser le grand public sur l'état et l'utilisation actuelle des espèces forestières et fauniques au Mali et les mesures à prendre / les bonnes pratiques à adopter dans le contexte du changement climatique	
Axe N° 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adapté	
Objectif stratégique de communication	
Evaluer l'impact de l'utilisation des foyers améliorés sur la consommation de bois et de charbon de bois des ménages maliens et à proposer des mesures qui permettent d'améliorer le taux d'adoption des foyers améliorés, en mettant l'accent sur les foyers les mieux adaptés et accessibles aux ménages	

Impacts attendus (1 : Impact indirect ; 2 : Impact indirect faible ; 3 : Impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☒ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☒ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☒ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☒ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	4.1
Dernière mise au point :	19/06/2019
Caractéristiques :	Information institutionnelle / acteurs de développement ; domaine Energie et Changement Climatique
Structure porteuse :	GNT/GDF-CF
Point focal :	Dr Soumaila DIALLO
Contact :	tél : 76363593 mail: soudial@yahoo.fr
Partenaires :	AGCC Mali 2, DNE, DNEF, personnes ressources du secteur bois-énergie
Durée :	10 mois

Étapes de réalisation	
☒	Note conceptuelle
☒	Etude de base
☒	Etude de faisabilité
☒	Elaboration détaillée
☒	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description
Réalisation d'une étude sur l'adoption des foyers améliorés au Mali proposée par le groupe national de travail sur la gestion durable des forêts et la convention forestière (GNT/GDF-CF). La diffusion de l'étude auprès des institutions étatiques, des acteurs de développement concernés et des organisations et cadres de concertation régionaux et locaux devra contribuer à améliorer les campagnes de promotion des foyers améliorés ayant le plus d'impact. L'objectif global de cette étude d'évaluation d'impact de l'utilisation des foyers améliorés sur la consommation de bois et de charbon de bois des ménages, est de permettre aux décideurs politiques et aux acteurs de développement du pays de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la transition du Mali vers une économie verte et résiliente aux changements climatiques Les objectifs spécifiques : - Faire la revue des types de foyers améliorés introduits ou fabriqués au Mali - Évaluer le taux d'adoption des foyers améliorés par les ménages ruraux et urbains maliens - Évaluer le taux d'adoption du gaz butane et les énergies de substitution (cuisson solaire, réchauds à pétrole, à gaz, à briquettes etc.) par les ménages ruraux et urbains - Recueillir les perceptions des ménages quant à leurs rôles dans la protection des forêts, la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et la lutte contre la pollution de l'air intérieur - Faire des propositions pour améliorer le taux d'adoption des foyers améliorés en mettant l'accent sur les foyers les mieux adaptés et accessibles aux ménages Les résultats attendus : - La revue des types de foyers améliorés introduits, fabriqués au Mali - Le taux d'adoption des foyers améliorés par les ménages ruraux et urbains maliens est réalisé - Le taux d'adoption du gaz butane et les énergies de substitution (cuisson solaire, réchauds à pétrole, à gaz, à briquettes etc.) par les ménages ruraux et urbains est évalué ; - Les perceptions des ménages quant à leurs rôles dans la protection des forêts, la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES) et la lutte contre la pollution de l'air intérieur sont recueillies - Des propositions pour améliorer le taux d'adoption des foyers améliorés en mettant l'accent sur les foyers les mieux adaptés et accessibles aux ménages sont faites Impact attendu : La mise à disposition des résultats de l'étude a un impact positif sur les campagnes de sensibilisation sur les foyers améliorés ; l'étude oriente le choix des foyers améliorés à promouvoir.

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Appel d'offre	mois 1 et 2 (2019)	20%	0	GNT/GDF-CF	L'appel d'offre est publié conforme les règles en vigueur
2	Sélection bureau/cabinet groupe de consultants	mois 3	%	0	GNT/GDF-CF	La procédure de sélection a été fait selon les critères établis
3	Réunion de cadrage avec le commanditaire	mois 4	%	0	GNT/GDF-CF	Validation de la méthodologie ; CR disponible
4	Étude : revue documentaire, terrain et rapportage	mois 5-7	%	34 985 000	Partenaire	Étude menée selon les attentes et le standard requis
5	Atelier de restitution	mois 8	%	700 000	Partenaire	Étude restituée ; rapport provisoire disponible
6	Validation de l'étude	mois 9	%	400 000	Partenaire	Amendements intégrés dans l'étude ; étude validée par GNT/GDF-CF et les partenaires associés
7	Diffusion large des résultats	mois 10	%	3 600 000	GNT/GDF-CF	Nombre de documents diffusés ; Nombre de lecteurs touchés ; Nombre de fois que l'étude est consultée en ligne / téléchargés

TOTAL (voir TDR et budget détaillé) : 42 62 950 FCFA

Suivi annuel	
2018	
2019	
2020	GNT/GDR-CF et partenaire associées : Nombre d'applications directs des résultats de l'étude
2021	

ODD N° 15.2	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Axe N° 2, 3, 4, 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
	Éducation des superficies brûlées à 20% ; Objectif spécifique N° 2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés. Objectif spécifique N° 3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés
	Objectif stratégique de communication
	Sensibiliser sur les conséquences négatives des feux de brousse tardifs et promouvoir l'adoption des mesures techniques pour les réduire et les prévenir

Impacts attendus (1 : impact indirect ; 2 : impact indirect faible ; 3 : impact fort)				
1.	Augmente la séquestration de CO2	☐	☐	☐
2.	Réduit les émissions de GES (CO2)	☐	☐	☐
3.	Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐	☐	☐
4.	Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐	☐	☐
5.	Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐	☐	☐
6.	Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐	☐	☐

Action no. :	A 4.2
Dernière mise au point :	04/07/2019
Caractéristiques :	Information au niveau régional et communal Promouvoir des bonnes pratiques en matière gestion durable des forêts et des terres
Structure porteuse :	DNEF
Point focal :	Cellule d'gestion du SIFOR, M. Akassane DIALLO
Contact :	tél : 78830819 mail: akassane201035@yahoo.fr
Partenaires :	MEADD, DNEF, AGCC Mali phase 2, PRAFS, médias malien
Durée :	3 ans

Étapes de réalisation
☐ Note conceptuelle
☐ Etude de base
☐ Etude de faisabilité
☐ Elaboration détaillée
☐ Planification et budget
☐ Mise en œuvre

Description
Ce plan porte sur la diffusion des informations sur les risques néfastes des feux de brousse tardifs auprès des populations des quatre régions à haut risque de feux de brousse (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou). Il permettra aux populations, aux élus et aux services techniques de ces régions de prendre connaissance des occurrences et des superficies brûlées des feux de brousse, d'être sensibilisés sur les conséquences négatives des feux de brousse tardifs et d'adopter des mesures techniques pour leur réduction et leur prévention. L'objectif global est de contribuer au changement de comportement des populations locales et des élus des régions à haut risque de feux de brousse (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou), en les incitant à prendre les dispositions préventives nécessaires pour réduire les feux de brousse tardifs au niveau local. Les objectifs spécifiques visent à : - Mettre à disposition des populations, des élus et de la société civile des régions à haut risque de feux de brousse des informations sur les occurrences des feux de brousse en temps réel ; - Sensibiliser les populations de ces régions sur les dangers liés aux feux de brousse dans le contexte du changement climatique ; - Inciter les populations et les élus à adopter des mesures de prévention concernant les feux de brousse tardifs. Résultats attendus : - Les populations, les structures de la société civile et les élus locaux des régions à haut risque de feux de brousse sont informées des occurrences des feux de brousse dans les régions / cercles / communes / villages, et notamment les feux de brousse tardifs (période de décembre à mai) ; - Les populations, les structures de la société civile et les élus locaux de ces régions connaissent les dangers liés aux feux de brousse tardifs dans le contexte du changement climatique ; - Les populations les structures de la société civile et les élus locaux, ont adopté des mesures de prévention de lutte contre les feux de brousse tardifs. Impacts attendus : - Les populations les structures de la société civile et les élus locaux des régions à risque de feux de brousse (Sikasso, Koulikoro, Kayes et Ségou) maîtrisent les conditions et les périodes d'occurrences des feux de brousse ; - Les populations les structures de la société civile et les élus locaux de ces régions connaissent bien les dangers liés aux feux de brousse tardifs dans un contexte de changement climatique ; - Les populations les structures de la société civile et les élus locaux ont adopté des mesures de prévention de lutte contre les feux de brousse tardifs ; - Les autorités locales sont convaincues de la nécessité de lutter contre les feux de brousse tardifs et prennent les dispositions nécessaires à leur réduction et leur prévention.

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Améliorer le système de diffusion journalier des informations sur les feux de brousse	mois 1 et 2 (2019)	90%	0	CG-SIFOR	Diffusion régulière (hebdomadaire ou journalière)
2	Amélioration mailing liste	mois 1 et 2	%	0	CG-SIFOR	Le nombre de destinataires augmente, les informations sont facilement assimilées
3	Élaboration des cartes trimestrielles d'occurrence et d'évolution temporelle des superficies brûlées	mois 3 et chaque trimestre	%	0	CG-SIFOR	Cartes thématiques trimestriellement disponibles pour chaque région
4	Conception, édition et diffusion d'un guide image "Feux de brousse tardifs"	mois 4 et 5	%	1 000 000	AGCC Mali 2	Guide "images" élaboré et diffusé
5	Formation et conception d'une page Facebook « Feux de brousse Mali »	mois 5	%	900 000	MEADD / AGCC Mali 2	Les cadres formés savent concevoir une page Facebook et la gérer. Page Facebook opérationnelle et bien gérée
6	Faire connaître la page Facebook à l'ensemble des acteurs concernés	mois 6	%	0	DNEF	Nombre de structures / personnes informées sur l'existence du page Facebook
7	Conception et mise en ligne des émissions radiophoniques	mois 7 - 9	%	1 100 000	Partenaires et AGCC Mali 2	Nombre d'émissions produites, diffusées et mises en ligne
8	Mise en place d'un accord média - DNEF pour la diffusion régulière des informations sur l'occurrence des feux de brousse au Mali (décembre-mai)	mois 7 et 8	%	100 000	DNEF	Accord établi, nombre et régularité des reprises d'information dans les médias
9	Création d'une journée « Feux de brousse Mali » en décembre	mois 7 et 8	%	500 000	DNEF	Journée instaurée
10	Note sur la mise en place d'un système d'alerte sur les feux de brousse pour le Mali	mois 9 et 10	%	200 000	AGCC Mali 2	Document finalisé disponible

Suivi annuel	
2018	
2019	
2020	DNEF/CG-SIFOR : Rapport de suivi produits par la DNEF/SIFOR, Chiffré la diminution des feux de brousse tardifs liée aux actions de sensibilisation et de communication.
2021	

ODD N° 7, 11, 12	Objectif stratégique en lien avec la CDN 2016 :
Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques pour assurer une gestion intégrée et durable des ressources naturelles renouvelables : les forêts, la faune terrestre et aquatique, les ressources en terres et la biodiversité au Mali	
Axe N° 2, 3, 5, 6, 7, 10	Objectif stratégique en lien avec la PNF 2017 :
Objectif spécifique N°2 : Assurer l'équilibre des écosystèmes et la durabilité des ressources naturelles par la mise en œuvre systématique d'outils techniques de planification adaptés Objectif spécifique N°3 : Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir l'apparticipation responsable de tous les concernés	
Objectif stratégique de communication	
Développer un environnement où différents acteurs peuvent se rencontrer, échanger, et mieux comprendre les problèmes liés aux changements climatiques et aux forêts, ainsi que les solutions locales et/ou innovations existantes	

Impacts attendus (1 : Impact indirect ; 2 : Impact indirect faible ; 3 : Impact fort)	
1. Augmente la séquestration de CO2	☐ ☐ ☐
2. Réduit les émissions de GES (CO2)	☐ ☐ ☐
3. Réduit la consommation du bois énergie/charbon (transition ER)	☐ ☐ ☐
4. Améliore la préservation et la gestion des zones boisées	☐ ☐ ☐
5. Permet de s'adapter aux effets du changement climatique	☐ ☐ ☐
6. Favorise le développement durable (genre, création d'emplois)	☐ ☐ ☐

Action no. :	A4.3
Dernière mise au point :	04/06/2019
Caractéristiques :	Structuration au niveau national, régional, cercle et communal autour de la place centrale qu'occupe l'arbre dans la vie des populations du Mali (In)formation terrain à travers des campagnes thématiques inscrite dans la durée et la régularité
Structure porteuse :	Mali Folke Center
Point focal :	Johanna TOGOLA
Contact :	tél : 66791766 johanna.togola@malifolkecenter.org
Partenaires :	ANEJ, ORTM, URTEL, GAAS Mali, CARE, Reso Climat, IER, GNT/GDR-CF, autres acteurs de développement
Durée :	2, 5 ans (phase pilote)

Étapes de réalisation	
☐	Note conceptuelle
☐	Étude de base
☐	Étude de faisabilité
☐	Élaboration détaillée
☐	Planification et budget
☐	Mise en œuvre

Description
Créer une plate-forme multi-acteurs et multi-niveaux, Jirikoro (sous l'arbre). L'idée principale de la plate-forme Jirikoro est de travailler dans deux directions pour le partage des informations sur les forêts et les changements climatiques et sur les propositions de solutions face aux différents défis : Du niveau local au niveau national, et du niveau national au niveau local. Ce travail se fera au travers de différentes plateformes qui seront mises en place dans les communes, les cercles, les régions concernées ainsi qu'au niveau national. En plus de partager des informations, le but est aussi de provoquer le changement des comportements des populations face à la dégradation des ressources naturelles et des défis liés au changement climatique. Dans la première phase pilote, le nombre de communes et de régions sera limité afin de tester le modèle avant de le lancer à plus grande échelle.
L'objectif global est de contribuer à la capitalisation et à la diffusion des bonnes pratiques de foresterie et d'adaptation aux effets des changements climatiques au Mali
Les objectifs spécifiques visent à : - Mettre en réseau les acteurs autour des thématiques changements climatiques et foresterie par la création de la plateforme Jirikoro - Sensibiliser et informer les autorités et les communautés locales sur les effets des changements climatiques, la problématique liée à l'utilisation non durable des ressources naturelles ainsi que les bonnes pratiques - Partager l'information sur les effets des changements climatiques et la problématique liée à l'utilisation non durable des ressources naturelles, ainsi que les bonnes pratiques au niveau national
Les résultats attendus sont : - La plateforme Jirikoro met en réseau les différents acteurs sur les thématiques des changements climatiques et foresterie - Les autorités et les communautés locales et régionales sont sensibilisées et informées sur les effets des changements climatiques, la problématique liée à l'utilisation non durable des ressources naturelles ainsi que les bonnes pratiques, et agissent pour améliorer la situation - Les différents acteurs au niveau national sont sensibilisés et informés sur les effets des changements climatiques, la problématique liée à l'utilisation non durable des ressources naturelles et les bonnes pratiques, et agissent pour améliorer la situation
Les impacts attendus sont : - Les plateformes sont actives et connues localement ainsi qu'au niveau national et partagent les informations de manière efficace et innovante - Les populations locales ainsi que les membres de la plateforme s'approprient les informations diffusées et agissent pour améliorer la situation - Les différentes campagnes de plaidoyer efficaces et innovantes sont menées - La résilience de la population et la situation générale des forêts, en particulier dans la zone d'intervention, sont améliorées

Étapes						
n°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget	Financement	Indicateurs
1	Mise en place des plateformes	mois 1-6	%		Partenaires	Existence des plateformes / liste des membres / charte de plateformes
2	Formations de base et études de référence	mois 5-8	%		Partenaires	Rapports de formation / Rapports d'études
3	Définition des thématiques, type et canaux de communication	mois 8-9	%		Partenaires	Rapport de commission et liste de choix des thématiques, types et canaux de communication
4	Développement des outils de communication selon étape 3	mois 9-20	%		Partenaires	Existence des outils / produits audiovisuels / publications / scénarii etc.
5	Mise en œuvre des campagnes de sensibilisation	mois 13-24	%		Partenaires	Le nombre et la qualité des différentes campagnes
6	Étude des impacts	mois 25-28	%		Partenaires	Rapport d'étude / nombre et qualité des nouvelles initiatives (locaux)
7	Évaluation finale et lancement de nouvelles phases	mois 29-30	%		Partenaires	Rapport évaluation / nouveau plan d'action

Suivi annuel	
2018	
2019	
2020	Mali-Folkecenter Nyetaa avec Plateforme Jirikoro
2021	

Remerciements

La présente stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts (2019) n'aura pas pu voir le jour sans les encouragements, les appuis et les contributions de nombreuses personnes et structures.

Nos remerciements s'adressent en particulier :

- Au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable du Mali pour son soutien tout au long du processus d'élaboration du présent document;
- À la Délégation de l'Union Européenne du Mali pour l'appui financier et technique permettant l'élaboration du document et sa multiplication;
- Au programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2 pour l'initiative capitale d'appuyer et d'accompagner la communication climatique et forestière;
- À l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, pour son investissement en tant que structure porteuse du projet;
- À la Direction Nationale des Eaux et Forêts, pour ses contributions essentielles permettant la bonne réalisation du présent document;
- Aux auteurs des structures ayant contribué directement à l'écriture du document et ses plans d'actions détaillés : BACD et SIFOR/DNEF; DRCA et DCAT/AEDD; SNGIE/AEDD et ses points focaux de l'ABFN, l'UGMV, l'INSTAT, la CPS/SDRE, la CPS/SEEUDE, la DNACPN, la DNAT, la DNE, la DNPD et la DNGM; ANEJ; ORTM; URTEL; Réso Climat; Akvo Foundation; AVDR; CARE Mali; GAAS-Mali; Mali Folke Center; les communicateurs de la FAO, d'ENABEL et de la DUE; GEDEFOR; ASNaCC/GIZ; IER et GNT/GDF-CF, et
- À toutes les personnes impliquées de loin ou de près dans l'élaboration du présent document.

Références

ANNEE	AUTEUR	TITRE
2019	AEDD/PGAGE	Rapport final identification et caractérisation des bases de données existantes pour le Système National de Gestion de l'Information Environnementale.
2019	MEF (CT-CSLCP / PNUD)	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019-2023.
2018	ADEME	Guide pratique sur le changement climatique.
2018	AEDD	Plan de communication 2019-2021.
2018	AEDD	Rapport national sur l'état de l'environnement au Mali. 2017-2018.
2018	CPS Mines Énergie	Document de la revue 2017 du secteur Mines et Énergie.
2018	DNA	Bilan de la campagne agricole 2017-2018.
2018	DNEF	Rapport annuel 2017.
2018	DNEF	Sixième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique.
2018	DNP	Rapport annuel 2017.
2018	DNPIA	Rapport annuel 2017.
2018	FMI	Consultations de 2018 au titre de l'article IV et huitième et neuvième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit – Communiqué de presse N°18/191; Rapport des services du FMI et déclaration de l'administrateur pour le Mali.
2018	GIEC	Cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
2018	GIZ	Plan de communication ASNaCC.
2018	GIZ/AEDD	Plan d'investissement pour la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Mali. Document principal.
2018	MEADD	Plan de communication 2018-2019
2018	MEADD	Troisième communication du Mali à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.
2018	OCHA	Plan de réponse humanitaire, janvier-décembre 2018. Synthèse.
2018	PEP	Profil environnemental pays, Mali. Édition 2018.
2018	Reso Climat	Plan de communication 2018-2019.
2018	Réso Climat	Pacte environnemental.
2018	Reso Climat Développement	Rapport : planification du développement local et accord de paris, comment la rendre cohérente avec ses objectifs
2017	AEDD/GIZ	Rapport de cartographie des projets changements climatiques au Mali, période 2014-2017.
2017	AGCC Mali 1	Rapport de capitalisation AGCC Mali.
2017	BERGAMETTI et al.	Dust uplift potential in the Central Sahel: an analysis based on 10 years of meteorological measurements at high temporal resolution, J. Geophys. Res. Atmos., 122,10:1002/2017JD027471, 2017.
2017	CPS SEEUDE	Annuaire statistique 2016.
2017	DNEF	Politique Forestière Nationale.
2017	FONABES	Schéma directeur d'approvisionnement en combustibles domestiques de Bamako.
2017	INSTAT	Recueil de données du Système d'Informations Statistiques Environnementales 2012-2016.
2017	Mali Folke Center	https://www.malifolkcenter.org .
2017	OCHA	Situation de l'inondation, août 2017.
2017	SAP	Enquête nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSAN, Mali), février 2017.
2016	CDN	Contribution déterminée au niveau national du Mali
2016	CPS SDR	Annuaire statistique secteur développement rural 2015.
2016	DNP	Rapport annuel 2015.
2016	MEF (CT-CSLCP / PNUD)	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2016-2018.

ANNEE	AUTEUR	TITRE
2016	OCHA	Bulletin humanitaire août-septembre 2016.
2016	PNUD	Rapport national sur le développement humain. Édition 2016.
2016	TOURE B. / PNUD	Étude sur la revue du système national de collecte sur l'environnement pour la comptabilité du capital naturel et la désagrégation intégrant les dimensions Genre et Pauvreté au Mali.
2016	UNEP (PARCC/GEF)	Améliorer la résilience des aires protégées face au changement climatique au Mali.
2014	CPS SDR	Annuaire statistique secteur développement rural 2014.
2014	DGPC/UNICEF/ REACH	Étude des inondations au Mali 2006-2013.
2014	DNEF	Stratégie nationale de la biodiversité.
2014	GIEC	Rapport de synthèse sur les changements climatiques du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.
2014	OCDE/CSAO	Un Atlas du Sahara-Sahel : économie, géographie, insécurité.
2014	UE	Union Européenne Mali. Programme indicatif national 2014-2020.
2013	ERSAP (PNUD/FEM)	Document du projet sur l'élargissement du réseau du système des aires protégées.
2013	FAO	Analyse des incitations et pénalisations pour le mil et le sorgho au Mali.
2013	FMI	Rapport du FMI N°13/111, mai 2013.
2013	ILWAC (DGPC/AEDD/ OSS)	Rapport final sur la gestion intégrée de la terre et de l'eau pour l'adaptation à la variabilité et au changement climatique au Mali.
2013	Louis Berger (UE)	Étude relative à la politique nationale des transports et infrastructures de transport au Mali.
2013	MA	Politique de développement agricole du Mali.
2013	MENC	Stratégie de communication gouvernementale, 2013-2018.
2012	DNE	Stratégie nationale de la politique d'énergie domestique 2012-2017.
2012	GEDEFOR	Plan de communication.
2012	GOPA	Élaboration des projections démographiques du Mali (du 1er juillet 2010 au 1er juillet 2035) à partir résultats complets du recensement général de la population et de l'habitat de 2009.
2012	PNUD	Rapport national sur le développement humain. Édition 2012.
2012	UN	Rapport N° 88880-ML 2012.
2011	AEDD	Plan d'Action National Climat 2012-2017.
2011	Mali Météo	Rapport annuel.
2011	MEA	Politique nationale sur les changements climatiques
2011	MEA	Stratégie nationale sur les changements climatiques.
2011	MEA/IPE	Évaluation environnementale stratégique du développement rural au Mali, secteurs agriculture, élevage et pêche.
2010	DNEF	Stratégie nationale des aires protégées, 2011-2020.
2009	DNACPN	Politique nationale d'assainissement
2009	INSTAT	Annuaire statistique 2009.
2009	IPE	Plan de communication.
2009	PNUD	Rapport national sur le développement humain. Édition 2009.
2008	IUCN	Parcs et réserves du Mali. Évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées.
2007	DNM (MET)	Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques.(PANA)
2006	MMEE	Politique nationale de l'eau.
2006	PEP	Profil environnemental pays (Mali). Première édition.
2003	DNEF	Politique nationale des zones humides.
1998	INSTAT	Annuaire statistique 1998.

AUTEURS

La présente stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts a été élaborée dans le cadre du programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2 (AGCC Mali 2).

Elle est le fruit d'un processus d'écriture participative des auteurs issus de plusieurs structures du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD), des points focaux du Système National de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE), des médias maliens, de la société civile, des partenaires de développement et des institutions de recherche concernés par la thématique.

Les plans d'actions notamment, ont été élaborés par :

- Le Bureau d'Accueil, Communication et Documentation, la Division Etudes, Programmation et Suivi-Evaluation; et la Cellule de gestion du Système d'Information Forestière de la Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF).
- Le Département Renforcement des Capacités des Acteurs, le Département Conventions, Accords et Traités et le SNGIE de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD).
- Les points focaux du SNGIE suivants: l'Agence du Bassin du Fleuve Niger, l'Unité Grande Muraille Verte, l'Institut National de la Statistique, les Cellules de Planification et de Statistique du Secteur Développement Rural et du secteur Eau, Environnement, Urbanisme, et Domaine de l'État et les Directions Nationales de l'Assainissement et du Contrôle de la Pollution et des Nuisances, de l'Aménagement du Territoire, de l'Énergie, de la Planification du Développement et de la Géologie et des Mines.
- Le Réseau des Journalistes Africains de l'Environnement du Mali, l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali et l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali.
- Le Réso Climat et les ONG Akvo Foundation, AVDR, CARE Mali, GAAS-Mali et Mali Folke Center.
- Le service de communication de la FAO, de la Coopération belge/ENABEL, de l'Union Européenne, du programme de Gestion Décentralisée des Forêts et du projet d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'adaptation aux Changements Climatiques au Mali/GIZ.
- L'Institut d'Économie Rurale et le Groupe National de Travail sur la Gestion Durable des Forêts et la Certification Forestière.



Coordination du processus d'élaboration de la stratégie :
AGRECO, Ilse Tempelaar

Photographies :
©Nicolas Réméné

Mise en page :
©Sandra Derichs

Impression :
Imprim-Service s.a.

Contact :
délégation-mail@eeas.europe.eu

À PROPOS

Le programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2 (AGCC-Mali 2) est mis en œuvre dans le cadre de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique, créée en 2007 par l'Union européenne afin de renforcer le dialogue et la coopération sur les questions relatives au changement climatique.

Objectif global : Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles du Mali en réponse aux enjeux liés au changement climatique, particulièrement dans le sous-secteur forêt, à travers une atteinte progressive des cibles des objectifs du développement durable (ODD) n°13: « mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions », et n°15: « préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à leur exploitation durable ».

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer la communication dans le domaine du changement climatique et des forêts.
2. Renforcer la capacité opérationnelle du Système d'Information Forestier (SIFOR).
3. Initier la mise en place d'un système national de suivi Mesure, Notification et Vérification.
4. Améliorer la couverture forestière dans les communes d'intervention.

Objectif spécifique dans le domaine de la communication : Élaborer une stratégie de communication et de diffusion de l'information assortie de plans d'actions pour les partenaires directs du programme, permettant d'améliorer la compréhension du phénomène du changement climatique, le partenariat dynamique dans le domaine du changement climatique et des forêts et l'appropriation adéquate des mesures d'atténuation et d'adaptation.

Zone d'intervention : Territoire national

Domaine : Changement climatique

Secteur : Environnement

Sous-secteur : Forêt

Partenaires financiers : Union Européenne (UE) et le Gouvernement du Mali (GdM)

Financement : 7150 000 € (90% UE et 10% GdM)

Mise en œuvre : Juin 2017 à décembre 2023

Maitre d'ouvrage : Ministère chargé des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale au Mali et la Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED)

Maître d'œuvre : Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable;

Organes de gestion : la Cellule de gestion du programme et le Comité national de pilotage

Bénéficiaires directs de la stratégie de communication : L'AEDD dans son mandat de diffusion de l'information liée au changement climatique et à l'environnement. Le Comité National Changements climatiques (CNCC) dans son rôle de négociateur national et la DNEF dans son mandat de préserver les forêts

PARTENAIRES DIRECTS



L'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), créée en 2010 sous tutelle du MEADD, veille à l'intégration de la préservation de la diversité biologique et de la lutte contre la désertification et le changement climatique dans les politiques, les projets et les programmes de développement. Entre autres, elle suit la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale sur les changements climatiques, assure la mise en place effective du SNGIE et mobilise des ressources pour mener des actions de protection de l'environnement. Elle assure le secrétariat permanent du Comité National Changement Climatique, organise en tant qu'autorité nationale du mécanisme de développement propre des sessions d'information sur ce mécanisme et organise des débats et des événements thématiques sur l'environnement. Elle donne un appui-conseil aux collectivités par rapport à l'intégration de la dimension environnementale dans leurs plans de développement économiques, sociaux et culturels (PDSEC) et assure le suivi d'une dizaine de projets et programmes.



La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) au niveau du MEADD a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et des sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des ressources naturelles, de la préservation de la diversité biologique et de la promotion et valorisation des produits de la forêt et de la faune sauvage et d'assurer la coordination et le contrôle de leur mise en œuvre. La DNEF participe aux négociations des conventions, des accords et des traités internationaux relatifs à la conservation des forêts et de la faune et veille à leur application. Elle assure la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques au niveau forestier et forme les collectivités territoriales en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles. La DNEF, à travers plus de 800 agents employés sur l'ensemble du pays, assure le suivi des aires protégées, des conventions signées pour la gestion des forêts communales et l'état de la grande faune, traduit ces données en taux de couverture forestière nationale annuelle, en nombre d'espèces animales et végétales menacées, disparues ou réapparues. Elle effectue également un suivi de l'approvisionnement en bois-énergie de la ville de Bamako au niveau des postes de contrôle du district et traite ces données afin de fournir les quantités de bois et de charbon de bois utilisées par commune. Elle est appuyée dans ce travail par la Cellule de gestion du SIFOR.



La Cellule de gestion du Système d'Information Forestier (SIFOR) se veut une aide à la planification et au suivi de la gestion des ressources forestières au niveau central et décentralisé. L'objectif principal qui lui est attribué est de faire connaître le patrimoine ligneux du Mali et d'assurer le suivi de son évolution. Sur le moyen et long terme, elle veut développer un service de documentation et de diffusion des informations sur les dynamiques écologiques et environnementales au Mali. Actuellement rattachée à la Division Etudes, Programmation et Suivi-Evaluation de la DNEF, elle a bénéficié d'un appui dans ce sens et devrait évoluer vers une structure rattachée à la DNEF sous le nom de « Centre de Gestion de l'Information Forestière » ou CGIF.



La Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (CONFED) a été créée en 1997 pour permettre à l'Ordonnateur national de jouer pleinement son rôle de représentant dans toutes les activités de la coopération Mali-UE dans la programmation, la gestion et le suivi des projets et programmes prévus dans le Plan indicatif national et financés par le Fonds Européen de Développement.



La présente stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts a été élaborée dans le cadre du programme **Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali phase 2 (AGCC Mali 2)**, financé par l'Union Européenne et le Gouvernement du Mali.

Sa réalisation, conduite selon un processus inclusif, a impliqué une trentaine d'auteurs issus du Ministère de l'Environnement et d'autres structures étatiques, des médias, de la société civile, des partenaires de développement et des institutions de recherche et a associé des nombreux acteurs actifs dans la communication climatique et forestière.

La stratégie se présente en trois parties :

- Le contexte, la thématique et la méthode d'écriture participative utilisée pour réaliser le présent document.
- Les enjeux actuels dans le domaine du changement climatique et des forêts au Mali et les axes prioritaires de communication retenus.
- Les plans d'actions de communication, élaborés par les auteurs.



